



# ILE DE DJERBA : PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ, RENFORCER LA GOUVERNANCE MUNICIPALE

Diagnostic des risques et enjeux de corruption dans  
les communautés de Houmt Souk, Ajim et Midoun

Moktar LAMARI, Ph. D

15 OCTOBRE 2018





# **ILE DE DJERBA : PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ, RENFORCER LA GOUVERNANCE MUNICIPALE**

Diagnostic des risques et enjeux de corruption dans  
les communautés de Houmt Souk, Ajim et Midoun

**Moktar LAMARI, Ph. D**

**15 OCTOBRE 2018**

## Rapport

**Moktar LAMARI, Ph. D.**

Courriel : [moktar.lamari@enap.ca](mailto:moktar.lamari@enap.ca)

Avec la participation de : Simon-Pierre Boussim, Ph.Dc ; Sophie Diallo, MAP ; Marie-Brunelle Gnomba, MAP ;  
Itizez Slama, Ph.Dc étudiantes et étudiants à l'ÉNAP



## Liminaire

« Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption, et en partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Tunisie et l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC), le projet « Renforcement de la gouvernance démocratique et de la redevabilité publique en Tunisie », a été conçu, élaboré et mis en œuvre, avec l'appui de l'Agence de Coopération Internationale de la Corée (KOICA).

Ce projet constitue un instrument national fort afin de renforcer (1) les capacités, l'efficacité et le rôle de coordination de l'INLUCC, (2) le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption, ainsi que (3) les mécanismes de redevabilité de sites pilotes de quatre secteurs (douane, municipalités, forces intérieures de la sécurité et santé). A travers la mise en place de ces « îlots d'intégrité » au niveau sectoriel, le projet développe une action collective en partenariat avec les ministères et institutions publiques concernées, afin de réduire les risques de corruption et d'améliorer la confiance des citoyens. »

Le présent diagnostic a été réalisé dans le cadre de *l'Îlot d'Intégrité des Municipalités*, en partenariat avec le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, les Services de Gouvernance auprès de la Présidence du Gouvernement et les trois municipalités de Djerba (Midoun, Houmt-Souk et Ajim).

Ce rapport est le fruit d'une fructueuse collaboration qui a duré plus de 12 mois. Il a été élaboré, conçu et rédigé sous la direction du Pr. Moktar Lamari, PhD – ENAP du Québec, par lui-même ainsi que son équipe de chercheurs, constituée de M. Simon-Pierre BOUSSIM, M. Itizez SLAMA, Mme Sophie DIALLO, et Mme Marie-Brunelle GROMBA. Les analyses de données statistiques ont été facilitées par le recours au laboratoire statistique SINERGI-ENAP, et des logiciels dédiés (STATA et SPSS), sous la direction du professeur Moktar Lamari.

Ont contribué aussi à ce rapport par des avis juridiques, des données et appuis divers : Mr Ahmed Guidara, Expert en gouvernance locale en Tunisie, l'équipe du « Behavioural Insight Team Tunisie », l'équipe de l'INS, bureau de Djerba, l'équipe du Réseau Tunisien d'Évaluation à Djerba. Une collaboration très prolifique et bénéfique.

On tient à remercier particulièrement les élus, professionnels et fonctionnaires des municipalités de Djerba, à savoir Houmt Essouk, Ajim et Midoun. Sans leurs contributions, engagements et compréhensions, ce travail n'aurait pas pu atteindre ses résultats.

L'ensemble du projet et ses investigations (sondages, entrevues, collecte des données) ont été gouvernés et coordonnés sur les divers plans (budgétaires, organisationnels, empiriques et opérationnels) par Mr Anis Ben Younes, évaluateur et président du Réseau Tunisien d'Évaluation, partenaire du projet. Nous tenons à remercier M. Ben Younes pour la collaboration, ainsi initiée entre son équipe en Tunisie et notre groupe de chercheurs de l'ENAP, Québec, Canada.

Nous tenons aussi à remercier les responsables du PNUD et autres organismes internationaux ayant commenté et bonifié le contenu du rapport par des ajustements et clarifications fort utiles à la qualité du diagnostic ainsi mené.

Cela dit, le rapport ne reflète pas les points de vue des organismes ayant financé et appuyé la recherche ayant mené à ce diagnostic.

Pour toute question au sujet des analyses statistiques et résultats empiriques, veuillez écrire à Moktar LAMARI, Ph. D. Professeur, ENAP, Université du Québec, Canada [moktar.lamari@enap.ca](mailto:moktar.lamari@enap.ca)



# Table des matières

TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	6
Liste des tableaux .....	6
Liste des graphiques .....	7
Liste des figures .....	7
LISTE DES ACRONYMES .....	8
SOMMAIRE EXECUTIF .....	11
INTRODUCTION .....	19
<b>1 CONTEXTE, SYNTHÈSE DE CONNAISSANCES ET ENJEUX .....</b>	<b>22</b>
<b>1.1 Contexte et mise en perspective .....</b>	<b>22</b>
<b>1.2 Approche méthodologique .....</b>	<b>26</b>
<b>1.3 CADRAGE CONCEPTUEL ET SYNTHÈSE DE CONNAISSANCES .....</b>	<b>34</b>
1.3.1 Corruption : risques multiformes et concept polysémique	34
1.3.2 Déterminants de la corruption .....	47
Perspective macro .....	48
Perspective méso-niveau .....	49
Perspective micro-niveau .....	52
<b>1.3.3 Principaux paradigmes théoriques .....</b>	<b>54</b>
L'approche socioculturelle .....	55
L'approche politico-économique .....	56
L'approche néo-institutionnelle .....	57
<b>1.4 DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE ET PESANTEURS STRUCTURELLES ..</b>	<b>66</b>
1.4.1 Portait de la corruption en Tunisie .....	67
1.4.2 Constitution et processus de décentralisation .....	70
1.4.3 Les institutions : entre le formel et l'informel .....	74
<b>2 ANALYSES DES DONNEES DU SONDAGE .....</b>	<b>93</b>
<b>2.1 Méthodologie .....</b>	<b>93</b>
2.1.1 Représentativité de l'échantillon .....	97
2.1.2 Vue d'ensemble sur les données du sondage .....	100
2.1.3 Perceptions de la corruption .....	102
2.1.4 Expériences vécues avec la corruption .....	110
<b>2.2 Disparités de l'écosystème municipal face à la corruption</b>	<b>114</b>
2.2.1 Perceptions des risques et formes de corruption .....	117
2.2.2 L'éthique et les valeurs morales .....	119
<b>2.3 Risques de corruption et administrations locales .....</b>	<b>120</b>
2.3.1 Actions et réactions face à la corruption .....	122
2.3.2 Enquêter ou pas une suspicion de corruption .....	124
2.3.3 Perception des difficultés de vérification de suspicion	125
<b>2.4 Comparaison approfondie des perceptions de corruption ..</b>	<b>126</b>
2.4.1 Quelles sont les catégories d'administration concernée ?	128
2.4.2 Quels sont les corrélats des actes de corruption ? ....	134
<b>2.5 Les risques de corruption et leurs déterminants .....</b>	<b>136</b>
2.5.1 Les facteurs et les composantes de la corruption .....	136
2.5.2 Les déterminants de la corruption .....	139
<b>2.6 évolution des perceptions pour l'après-élection municipale</b>	<b>148</b>
2.6.1 Corruption dans les services de l'État civil .....	151
2.6.2 Perception de la corruption dans les services de la	propreté .....
2.6.3 Perception de la corruption dans les services de marchés	publics .....
2.6.4 Perception de la corruption dans les services de gestion	d'espace public .....

2.6.5	Perception de la corruption dans les services de permis de construire .....	158
<b>2.7</b>	<b>Recommandations issues de l'analyse .....</b>	<b>160</b>
<b>3</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>164</b>
<b>4</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>166</b>
	<b>Références .....</b>	<b>166</b>
<b>4.1</b>	<b>Questionnaire sur le renforcement de la gouvernance démocratique et de la redevabilité publique en Tunisie .....</b>	<b>170</b>
<b>4.2</b>	<b>Matrice des corrélations .....</b>	<b>176</b>
<b>4.3</b>	<b>Tableaux de croisement des variables .....</b>	<b>178</b>
<b>4.4</b>	<b>Recodage des variables .....</b>	<b>203</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Équipement/actifs des répondants .....	101
Tableau 2:	Priorisation des défis à relever .....	104
Tableau 3:	Les risques de corruption perçue .....	105
Tableau 4:	les services et la corruption perçue .....	109
Tableau 5:	Réaction des victimes face à la perception de corruption .....	111
Tableau 6:	Comparaison des moyennes ANOVA (t test) .....	127
Tableau 7 :	Classification de la corruption à Djerba, selon les municipalités (test de Duncan) .....	128
Tableau 8 :	Déterminants de la corruption perçue en Tunisie .....	144
Tableau 9 :	Déterminants de la perception de la corruption à Djerba .....	148
Tableau 43:	Modèle intégré de typologie de déterminants d'un système d'intégrité .....	163
Tableau 11 :	Satisfaction de la situation générale du pays .....	178
Tableau 12:	Perception de l'implication de la SONEDE dans la corruption .....	179
Tableau 13:	Perception de l'implication de la STEG dans la corruption .....	181
Tableau 14:	Perception de l'implication des services municipaux dans la corruption .....	183
Tableau 15:	Perception de l'implication des services de la Police dans la corruption .....	185
Tableau 16:	Perception de l'implication des services des douanes dans la corruption .....	187
Tableau 17:	Perception de l'implication des services des recettes dans la corruption .....	189
Tableau 18:	Perception de l'implication des services des mines dans la corruption .....	191
Tableau 19:	Perception de l'implication des services des hôpitaux dans la corruption .....	193
Tableau 20:	Perception de l'implication de la CNAM dans la corruption .....	195

Tableau 21: Perception de l'implication de la CNSS dans la corruption .....	196
Tableau 22: Perception de l'implication de la CNRPS dans la corruption .....	197
Tableau 23: Perception de l'implication du système éducatif dans la corruption.....	199
Tableau 24: Perception de l'implication du système judiciaire dans la corruption.....	201
Tableau 25: Perception de l'implication de la délégation dans la corruption.....	202

### **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : Répartition des répondants en fonction du milieu d'habitation.....	98
Graphique 2 : Répartition des répondants par âge.....	99
Graphique 3 : Niveau d'instruction des répondants.....	100
Graphique 4: Équipement des répondants.....	101
Graphique 5: Perception de la satisfaction de la situation du pays .....	103
Graphique 6: Causes de la corruption selon les répondants.....	107
Graphique 7: Aperçu de l'usage des services publics.....	108
Graphique 8 : Niveau d'implication des services dans la corruption .....	110
Graphique 9: Réaction face à un acte de corruption (pot-de-vin) ..	112

### **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Triptyque d'une politique intégrée de renforcement du système d'intégrité.....	162
Figure 2 : Axes du triptyque d'une politique intégrée de renforcement du système d'intégrité.....	163

## LISTE DES ACRONYMES

Acronyme	Désignation
<b>ARP</b>	Assemblée représentative du peuple.
<b>CNAM</b>	Caisse nationale d'assurance maladie
<b>CNICM</b>	Commission nationale d'investigation sur la corruption et la
<b>CNRPS</b>	Caisse nationale de retraite et prévoyance sociale
<b>CNSS</b>	Caisse nationale de sécurité sociale
<b>CNUCC</b>	Convention des Nations-Unies contre la corruption.
<b>KOICA</b>	Agence Coréenne de Coopération Internationale.
<b>GRECO</b>	Groupe d'États contre la corruption, Conseil de l'Europe
<b>IBOGOLUCC</b>	Instance Constitutionnelle de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption
<b>ICA</b>	Indice de corruption active
<b>INLUCC</b>	Instance nationale de Lutte contre la Corruption
<b>IPC</b>	Indice de la perception de la corruption.
<b>ISET</b>	Institut supérieur des études technologiques
<b>KMO</b>	Kaiser-Meyer-Olkin
<b>LAP</b>	Loi sur l'administration publique (Québec)
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement économiques
<b>PNUD</b>	Programme des Nations-Unies pour le développement.
<b>RTE</b>	Réseau tunisien de l'Évaluation
<b>SCT</b>	Secrétariat du Conseil du trésor (Québec)
<b>SLI</b>	Système Local d'Intégrité
<b>SMAC</b>	Système de management anti-corruption
<b>SONEDE</b>	Société nationale d'exploitation et distribution des eaux
<b>STEG</b>	Société tunisienne de l'électricité et du gaz
<b>TEST</b>	Target, Exploration, Solutions et Trial
<b>TI</b>	Transparency International



## LEXIQUE SOMMAIRE

**Analyse factorielle** : technique statistique identifiant une structure sous-jacente aux corrélations entre les variables (Fox, 1999).

**Behavioural insights (introspection comportementale)** : concept qui permet de comprendre que les prises de décision individuelles subissent l'influence d'une myriade de facteurs comme des biais cognitifs persistants, des préférences complexes par rapport au temps et une capacité limitée à considérer les renseignements disponibles et à faire des choix.

**Composantes factorielles** : ceux sont des variables ayant une certaine corrélation avec les facteurs<sup>1</sup>.

**Corrélation** : est une statistique qui caractérise l'existence ou l'absence d'une relation entre deux ou plusieurs variables (Fox, 1999).

**Corruption** : est un acte grave, passible de poursuites pénales<sup>2</sup>.

**Échantillonnage par quota** : est une forme d'échantillonnage non probabiliste qui consiste à s'assurer de la représentativité d'un échantillon en lui affectant une structure similaire à celle de la population sur laquelle porte l'étude<sup>3</sup>.

**Échantillonnage stratifié** : méthode d'échantillonnage probabiliste dans laquelle la population se répartit en sous-groupe homogène ou strates et où le tirage d'échantillons est indépendant dans chaque strate<sup>4</sup>.

**Fréquence** : « nombre de cas ayant une valeur donnée pour une variable » (Fox, 1999).


---

<sup>1</sup> Analyse en composantes principales (Procédure SPSS).

<sup>2</sup> <https://droit-finances.commentcamarche.com/contents/1320-la-corruption-definition-et-sanctions>

<sup>3</sup> <https://www.definitions-marketing.com/definition/population-de-base/>

<sup>4</sup> [https://academie-des-sciences-commerciales.org/dictionnaire\\_new/definition.php?id=2815](https://academie-des-sciences-commerciales.org/dictionnaire_new/definition.php?id=2815)



**Gouvernance** : « La gouvernance englobe les valeurs, les règles, les institutions et les processus grâce auxquels des particuliers et des organisations tentent d'atteindre des objectifs communs, de prendre des décisions, d'instaurer l'autorité et la légitimité, et d'exercer des pouvoirs »<sup>5</sup>.

**Intégrité** : « vertu morale qui témoigne d'une rigoureuse honnêteté »<sup>6</sup>.

**Marge d'erreur** : différence entre le résultat obtenu à partir d'un échantillon et le résultat qui serait obtenu si on avait interrogé toute la population mère<sup>7</sup>.

**Moyenne**: « Mesure de tendance centrale qui est égale au quotient de la somme des scores par le nombre des cas » (Fox, 1999).

**Pot-de-vin** : ou encore dessous-table est une somme d'argent ou cadeau offerte clandestinement à une personne en vue d'obtenir de manière illégale ou illicite un bien ou un service<sup>8</sup>.

**Régression linéaire des moindres carrés** : « réduction de la relation entre des variables à une droite ou un plan présentant le meilleur ajustement » (Fox, 1999).

**Variance**: « moyenne des carrés des écarts entre les scores et la moyenne » (Fox, 1999).

**Test de Khi-deux** : « statistique qui compare les fréquences observées à l'intérieur d'un tableau bivarié aux fréquences auxquelles on devrait s'attendre s'il n'y avait aucune relation entre les variables. Utilisé comme test de signification statistique et comme base pour certaines mesures d'association d'analyse tabulaire » (Fox, 1999).

---

<sup>5</sup> <https://www.usherbrooke.ca/politique-appliquee/fileadmin/sites/flsh/politique/documents/cahiers/Vol4-no3-article2.pdf>

<sup>6</sup> <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/int%C3%A9grit%C3%A9/fr-fr/>

<sup>7</sup> <http://www.joaquinfernandez.ch/calcul-marge-erreur.html>

<sup>8</sup> <http://www.cnrtl.fr/definition/pot-de-vin>

## **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

Le présent rapport fait un diagnostic multidisciplinaire de l'état des risques, perceptions et comportements liés à la corruption dans le contexte municipal. Il s'inscrit dans le cadre du renforcement de la gouvernance démocratique et de la redevabilité publique en Tunisie.

Les auteurs traitent des enjeux et défis de la corruption au niveau municipal, dans le contexte de l'Ile de Djerba. Une revue des écrits, des collectes de données de sondage (1224 répondants), des entrevues et une revue de littérature ont été réalisées durant 2018, pour documenter les leviers et les variables permettant de relever les défis et promouvoir une démarche de renforcement de l'intégrité au sein de trois municipalités de l'île de Djerba, à savoir : Ajim, Houmt Souk et Midoun.

Dans ce sommaire exécutif, on passe en revue les principaux constats et on met en exergue les défis à relever, sans pour autant être en mesure de détailler (dans le même document) les recommandations et toutes les variables et les pistes d'action.

### **Analyse du cadre institutionnel des municipalités<sup>9</sup>**

1. La Constitution tunisienne de janvier 2014 met en exergue les principes de transparence, de redevabilité, d'impartialité et d'intégrité.
2. La lutte à la corruption est prise au sérieux, tant sur le plan institutionnel que médiatique et sociétal. Plusieurs textes et décisions sont institués pour contrer la corruption dans le secteur public :
  - o Le décret n°1039-2014, du 13 mars 2014 portant organisation des marchés publics ;
  - o Le code de conduite et déontologie de l'agent public (décret n°2014-4030 du 3 octobre 2014) ;


---

<sup>9</sup> Analyse du cadre institutionnel régissant les municipalités de Djerba en vue de l'élaboration de la cartographie des risques de corruption.

- o La loi organique n°22-2016 sur l'accès à l'information dont les textes d'application n'ont pas encore vu le jour ;
  - o La loi sur les lanceurs d'alertes adoptée par la loi organique n°10-2017 du 7 mars 2017 (analyse cadre institutionnel) ;
  - o La loi 46 de 2018, août 2018, sur les déclarations des actifs, intérêts et richesses des fonctionnaires, élus et titulaires de fonctions gouvernementales et de pouvoirs décisionnels pouvant entraîner un enrichissement indu.
3. Cela dit, tout porte à croire que certaines dispositions du Code pénal, dont celles relatives à la définition de la corruption ne sont pas toujours mises à niveau pour être conformes à celles de la Convention des Nations-Unies contre la corruption.
  4. Certains textes juridiques cruciaux sont toujours en attente d'adoption, faute de consensus entre les partis en présence. Il s'agit entre autres du projet de loi sur l'enrichissement illicite.
  5. Absence du décret d'application de la loi organique relative à la dénonciation de la corruption (lanceurs d'alertes).
  6. La mise en œuvre des processus et balises institutionnelles de lutte à la corruption reste vulnérable aux contingences politiques et rapports de force entre les parties prenantes politiques, notamment au niveau local et municipal.

**Le municipal, une gouvernance proximale forcément « corruptible »!**

7. Tout indique que les communautés, familles et citoyens ont à faire avec leurs élus et fonctionnaires municipaux pour parer au plus pressant : état civil, aménagement local, eau, électricité, ordure, autorisations diverses. Mais, ces services et acteurs sont vulnérables à la corruption, aux contingences et aux pressions liées.
8. La gouvernance municipale est encore infectée par certaines pratiques peu éthiques, des comportements peu intègres et des processus propices à la corruption (délai, complexité, ambiguïté, etc.).
9. Cette réalité est impulsée par quelques déterminants structurels dont les principaux sont liés aux :

- 
- a. Irrespects de nombreuses dispositions réglementaires et des procédures visant l'équité, la transparence, la concurrence et l'efficacité.
  - b. Comportements surannés des fonctionnaires et décideurs locaux, municipaux et publics, dont les modes de gouvernance et de management des affaires publiques sont encore marqués par le contexte pré-2011.
  - c. Carences en matière de mobilisation et de formation des ressources humaines compétentes et à la hauteur des défis de la modernisation de l'action municipale.
  - d. Imperfection des réglementations et vides institutionnels qui donnent place aux pressions et comportements peu éthiques de la part des prestataires des services municipaux.
10. Dans la vie de tous les jours, les citoyens sont encore mis sous pressions et obligés parfois de composer avec des fonctionnaires et services publics corrompus, avec un risque de les faire payer plus que le prix coutant des services publics (documents d'état civil, autorisation de bâtir, transactions foncières, eaux, électricité, ramassage d'ordures, pistes, réfection de trottoirs, etc.).
11. Les entrevues et les focus groups montrent, sans l'ombre d'un doute, l'impératif de moderniser les administrations municipales pour renforcer la probité, la lutte à la corruption et la réhabilitation de l'intégrité du service public.

### **Sondage et échantillon**

12. Plus de 1220 personnes ont répondu à notre sondage probabiliste comportant plus 65 questions. L'échantillon comporte des travailleurs autonomes, ayant leur propre projet (210 soit 41,7%), des salariés (208 soit, 41,3%), des commerçants (182 soit 37,8%) et des actifs dans le secteur des services (118 soit 24,5%).
13. Plus de 85% des répondants ne bénéficient pas de revenus secondaires. Les répondants ayant un complément de revenu agricole compte moins de 3%.
14. Plus de 60% des individus interrogés ont un niveau d'éducation allant du primaire au supérieur, avec majoritairement un niveau secondaire (42,2%).
15. Presque 23% des répondants possèdent une voiture, 44,4% ont leur logement propre. Tous ceux qui s'achètent une voiture disposent

déjà au moins d'un autre équipement. Par exemple, 98,9% des individus possédant un logement comme deuxième équipement et 92,9% de ceux qui ont un terrain comme troisième bien d'équipement ont une voiture comme premier bien d'équipement.

16. En matière d'usage des services publics lors des trois dernières années, 59,2% des individus ont eu recours aux services de l'état civil.

### **Perception de la corruption**

17. Plus de la moitié (50,7%) des répondants ne sont pas satisfaits de la situation générale de leur pays, contre un sur dix qui se dit tout à fait satisfait.

18. Trois principaux problèmes collectifs sont mis de l'avant par les répondants : le chômage (60,9%), la pauvreté ou le niveau élevé des prix (22%) et la corruption (13,7%). Pour ceux qui ne sont pas du tout satisfaits de la situation du pays : le chômage (66,3% d'insatisfaction), la pauvreté (28,9%) et la hausse des prix (40,3%) sont respectivement les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> défis que le pays devrait affronter.

19. Les interviewés pensent que la corruption prend principalement deux formes majeures : les pot-de-vin (57,2%) et les abus de pouvoir (17,6%). Le népotisme arriverait en 3<sup>e</sup> position (familisme, tribalisme, « Ben-amise », etc).

20. Les répondants pensent que le niveau de corruption est moins prononcé sur l'Ile de Djerba que dans le pays : 30,3% et 12,7% des répondants estiment que la corruption a atteint un score de 10 sur une échelle de 1 à 10 respectivement en Tunisie et sur l'île de Djerba.

21. Les données de sondage suggèrent que la première cause de la corruption a trait au déficit d'éthique (33% des cas), la deuxième au vide juridique et l'insuffisance des lois et du contrôle efficaces (17,3%).

22. Lors des 12 derniers mois, les répondants ont utilisé majoritairement les services des hôpitaux publics (68,1%), des municipalités (60,7%), de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) (55,2%), de la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) (51,8%) et dans une moindre mesure les services du système éducatif (44,9%).

23. Aucun des services publics soumis à l'étude n'est épargné par la corruption. Les services publics les plus corrompus, dans une large mesure, sont les services de santé (hôpitaux), de la STEG, de la police, de la SONEDE, de la commune et de l'éducation.

**Expérience vécue avec la corruption :**

24. Un répondant sur cinq (22,5%) estime que lui ou un ses proches ont été témoins ou victimes de la corruption. Ici, 46% de ceux qui ont été victimes ont accepté l'acte de corruption, contre 54% qui l'ont refusé.

25. Le refus de la corruption reste peu suivi de conséquences. Seulement 10,8% ont fait des poursuites judiciaires alors que les autres se sont contentés de refuser.

26. Presque 58% des répondants semblent refuser de donner un pot-de-vin contre 9,9% qui sont prêts à en donner un. Seulement une personne sur cent est prête à entamer des poursuites judiciaires ou à dénoncer l'agent corrompu.

27. Aussi, 9,4% des répondants ont été victimes de corruption dans le recours aux services municipaux, notamment les services de l'état civil et d'autorisation d'exploitation d'espace public.

28. Au niveau des services de santé, 31% des répondants ont été victimes de corruption. Au total, 26,1% des répondants ont été victimes dans les services des hôpitaux régionaux contre 2,7% dans les dispensaires.

29. Pratiquement 61% des répondants pensent qu'il est utile de vérifier les suspicions de corruption d'un fonctionnaire alors que 70,6% d'entre eux croient qu'il ne serait pas facile de mener de telles enquêtes et prouver l'acte de corruption.

**Analyse factorielle de la corruption et de ses causes :**

30. La corruption active (composée de pots-de-vin et des abus de pouvoir), le favoritisme et l'enrichissement illicite sont les trois formes de la corruption perçue sur l'île de Djerba. Elles représentent 83,98% de la variance de la corruption dans le pays.

31. L'absence d'éthique et de morale dans la fourniture des services, la cupidité ainsi que l'inexistence des lois et des contrôles (impunité) constituent les principales raisons de la corruption.

Leur regroupement, sous la forme d'une diminution de patriotisme, permet de dégager la cause principale de la corruption.

#### **Déterminants de la corruption en Tunisie :**

32. Indépendamment de l'influence des caractéristiques sociodémographiques et économiques, de la perception personnelle de la corruption ainsi que de l'expérience vécue avec la corruption, le score moyen de la perception de la corruption en Tunisie selon est, selon les répondants, supérieur à 6 sur une échelle de 1 à 10.
33. Il ressort des résultats que le genre, le niveau d'éducation n'influencent pas le score de corruption dans le pays. Les jeunes de moins de 40 ans, les salariés, les travailleurs dans le secteur des services (tourisme, commerce, autres services) accordent un score plus élevé à la corruption.
34. Les répondants résidants dans de fortes concentrations croient qu'il y a plus de corruption en Tunisie comparativement à ceux habitant les autres localités de Djerba.
35. Pour ceux qui possèdent des équipements et pour ceux qui paient des taxes associées à des équipements, l'ampleur de la corruption en Tunisie est plus élevée. Les individus qui sont satisfaits de la situation générale du pays baissent leur niveau de perception de la corruption d'au moins 1,5 point par rapport à la moyenne.

#### **Les déterminants de la corruption dans l'île de Djerba:**


36. Les caractéristiques sociodémographiques et économiques des répondants, leur perception ainsi que les expériences vécues influencent l'ampleur de la corruption dans l'île de Djerba.
37. L'ampleur moyenne de la corruption dans l'île est de 4,5 points (sur une échelle de 10). Le genre, le secteur d'activité, le niveau d'éducation, le milieu de vie et le fait de payer des impôts ou pas, semblent ne pas influencer le niveau de perception de la corruption sur l'île.
38. La concentration dans les centres-villes de Houmt-Souk et de Midoun, les jeunes de moins de 40 ans, le fait de posséder des équipements, notamment un logement, ont tendance à augmenter l'ampleur de la corruption dans l'île de Djerba.



39. Le sentiment d'une satisfaction sur la situation générale du pays contribue à réduire l'ampleur de la corruption d'au moins 1,3 point dans l'île de Djerba. De même, la prise de conscience que la corruption constitue un problème majeur que le pays doit affronter, permet de réduire l'ampleur de la corruption.
40. La forme de corruption adoptée ainsi que les causes acceptées n'influencent pas l'ampleur de celle-ci.
41. La perception de la corruption au sein des services de la police, des recettes financières, du système éducatif et des services municipaux n'influence pas la variance du score de la corruption dans l'île de Djerba. Par contre, la corruption perçue dans les services des hôpitaux publics, services à usage intensif, augmente l'ampleur de la corruption.

#### **Pistes d'actions**

42. **Miser sur l'éducation, la sensibilisation et le mentorat** du fait que la prise de conscience, la tranche d'âge et la concentration (densité de la population) influent sur la corruption. Il s'agit de :
- a. La sensibilisation de la population sur les méfaits de la corruption visant à leur faire prendre conscience que la corruption est un problème majeur pour la Tunisie (ainsi que pour chacune des municipalités du pays) et engendre des coûts économiques et sociaux.
  - b. L'intégration de l'éducation sur la corruption dans les curricula du système éducatif.
  - c. L'instauration d'un système de mentorat dans les services, compte tenu de l'ampleur de la corruption avec les jeunes et les salariés, milite pour.
43. **Promouvoir l'innovation et les technologies numériques de lutte contre la corruption** : Le contact des citoyens avec les fonctionnaires est ressorti comme facteurs de corruption. Il ressort une proposition de dématérialisation de certaines procédures de prestation de services publics.
44. **Implanter un mécanisme de contrôle, de gestion des risques et de sanctions** par l'encadrement légal de la transparence et de la reddition des comptes. Il est ressorti de l'analyse des données que



plus les individus sont mieux équipés, plus l'ampleur de la corruption augmente.

## INTRODUCTION

Le présent rapport traite des enjeux et défis de la lutte à la corruption dans le contexte des trois municipalités de l'Ile de Djerba, en Tunisie. Il intègre les résultats d'une investigation empirique et multidisciplinaire menées, entre janvier et juillet 2018, dans le cadre d'un programme de coopération impliquant le PNUD et les autorités tunisiennes, afin d'élaborer un diagnostic de l'état de la corruption, avant de proposer et mettre en œuvre un plan d'action intégré aidant les municipalités à promouvoir l'intégrité, valoriser la probité et contrer la corruption dans ses différentes formes et secteurs d'ancrage.


La Tunisie de l'après 2011 dispose de la détermination politique requises, pour lutter contre la corruption en adoptant les instruments et les engagements nécessaires pour venir à bout de ce fléau. Dans cette optique, la Tunisie a mis en place une Stratégie nationale de lutte contre la corruption, et engagé plusieurs réformes et aménagements tant sur le plan institutionnel que juridique. *Transparency International*<sup>10</sup>, a souligné l'importance des réformes et des mesures engagées par la Tunisie. Ces efforts se sont traduits par une légère amélioration de l'Indice de perception de la corruption (IPC). En effet, l'IPC de 2017, publié en 2018 par Transparency International (la coalition mondiale anti-corruption) estime qu'avec 42 points (sur 100), la Tunisie occupe la 74e place sur 180 pays devançant les quatre États maghrébins<sup>11</sup>. La Tunisie qui gagne un point par rapport à l'année précédente passe ainsi de 41 points en 2016 à 42 en 2017.

Cela dit, les progrès enregistrés ont été jugés « très décevants » par iWatch, qui met en avant la nécessité de prendre en compte certains défis favorisant une gouvernance démocratique basée sur l'intégrité et la probité de ses décideurs et parties prenantes. Il s'agit par

---

<sup>10</sup> [https://www.transparency.org/news/feature/mena\\_a\\_very\\_drastic\\_decline](https://www.transparency.org/news/feature/mena_a_very_drastic_decline) consulté le 6 juillet 2018

<sup>11</sup> <https://www.espacemanager.com/transparency-international-la-lutte-contre-la-corruption-en-tunisie-connaît-un-revers-en-2017.html> consulté le 6 juillet 2018.



ailleurs d'enjeux, qui non pris en compte, pourraient entraver la promotion de la transparence et la mise en place des mécanismes de redevabilité tant visées par le gouvernement tunisien.

La suite du rapport traite du renforcement du système d'intégrité dans trois municipalités de l'île de Djerba (Ajim, Houmt Souk et Midoun) de la Tunisie. Le rapport est structuré en trois parties distinctes et complémentaires. D'abord, une première, consacrée à la mise en contexte du mandat, à la méthodologie d'investigation, la revue de connaissance et les enjeux de la corruption en Tunisie.

La seconde partie valorise les principaux résultats du sondage menés dans le cadre du mandat. On y présente avec plus de détails des statistiques descriptives et différentielles, portant sur la corruption, ses corrélats et ses déterminants à Djerba et au regard des spécificités des municipalités et services publics liés.

# PARTIE 1

---

## CONTEXTE, SYNTHÈSE DE CONNAISSANCES ENJEUX INSTITUTIONNELS DE LA CORRUPTION



15 octobre 2018


# 1 CONTEXTE, SYNTHÈSE DE CONNAISSANCES ET ENJEUX

La corruption préoccupe plus d'un gouvernement et sévit dans un grand nombre de pays et d'administrations publiques centrales, régionales ou locales. Fléau résilient et mutant, la corruption sévit sous différentes formes et s'adaptent aux contextes pour survivre, sévir se reproduire. C'est d'ailleurs pour cela que plusieurs recherches et experts internationaux reconnaissent que la lutte à la corruption ne peut se faire dans une approche unique et clef-en-main ; s'accordant à dire qu'il n'y pas de modèle passe-partout et pas de « *one best way* susceptible de s'appliquer indistinctement à toutes les situations » (RONDEAU, 2008).

Il est donc nécessaire de prendre en compte les paramètres contextuels pour comprendre et lutter contre le fléau de la corruption et de ses déterminants. En effet, « si le changement sous la forme d'une transformation ou d'une modification peut être ou non un phénomène volontaire, la réforme est un processus structuré et délibéré de production du changement, quelle que soit son ampleur » (MELCHOR, 2008, p. 10). En outre, l'éthique évoquée comme une des déterminants de la corruption est « dépendante d'un contexte donné » (MAZOUZ, 2017).

## 1.1 CONTEXTE ET MISE EN PERSPECTIVE

Depuis 2011, la Tunisie démocratique s'est résolument engagée dans la lutte à la corruption. Dans ce cadre, le gouvernement et la société civile ont engagé des efforts importants tant sur le plan institutionnel que juridique. Des réformes et des mesures structurantes ont été instituées, telles que (i) l'adoption de la loi sur l'accès à l'information, considérée désormais comme l'une des lois les plus avant-gardistes de la région, (ii) la loi sur la Cour des comptes, qui permet au tribunal d'enquêter sur les affaires de Grande Corruption et (iii) l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption (2016-2020) et son plan d'action opérationnel (2016-2018).



La Tunisie a aussi amendé le Référentiel National de la Gouvernance (RNG), qui a été publié en 2014. Le pays a également travaillé en collaboration avec le PNUD dans le cadre de l'adoption des Objectifs de Développement Durables (ODD), notamment en lien sur les dimensions de gouvernance en développant une batterie d'indicateurs adaptés au contexte tunisien (Transparency International<sup>12</sup>).


Plus que jamais auparavant, le contexte politique et constitutionnel actuel est désormais *plus favorable à la mise en œuvre des principes d'intégrité et de transparence dans la gestion de la chose publique en général, et la gestion locale en particulier*. La Constitution 2014 a prévu une nouvelle configuration des pouvoirs locaux en dotant les collectivités locales de plus d'autonomie, créant de nouveaux pouvoirs territoriaux et renforçant la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales. La nouvelle constitution prévoit trois niveaux de collectivités locales respectivement les municipalités, les régions et Districts. L'Article 128 de la constitution a prévu de couvrir tout le territoire, y compris les zones rurales de municipalités. En deux ans, le nombre de municipalités est passé de 264 à 350600.

La décentralisation des pouvoirs des collectivités locales offre d'un côté, l'opportunité aux citoyens de se rapprocher des pouvoirs de décision et de les impliquer dans la gestion des affaires publiques, d'un autre côté elle constitue un champ propice au développement de la corruption enregistrant des situations irréversibles. Pour cela, une démarche adéquate doit accompagner le processus de la décentralisation à travers la mise en place d'un système local visant à renforcer l'intégrité.

À noter également que la Tunisie dispose d'une société civile active dans le domaine de la lutte contre la corruption. Son

---

<sup>12</sup> [https://www.transparency.org/news/feature/mena\\_a\\_very\\_drastic\\_decline](https://www.transparency.org/news/feature/mena_a_very_drastic_decline)  
consulté le 6 juillet 2018



volontarisme et son engagement ont mis les bases d'une gouvernance participative, une gestion axée sur les résultats, le développement de la citoyenneté, la promotion de l'État de droit et l'instauration d'un Système National d'Intégrité plus efficace. Son implication dans le processus de décentralisation et dans la gestion locale s'avère nécessaire et utile afin de renforcer la volonté de lutter contre la corruption dans les instances de gouvernance au niveau local.

La Stratégie nationale de Lutte contre la corruption s'est engagée par le renforcement des mécanismes de redevabilité publique notamment dans des secteurs/ilots pilotes. Ces secteurs représentent des locomotives qui permettront de concrétiser l'engagement de l'État et le changement souhaité par les citoyens. Dans le cadre de son partenariat avec le PNUD, quatre secteurs ont été identifiés sur la base de leur degré d'engagement et les réformes menées. Il s'agit de : la Douane, la Police, la Santé et des Municipalités. L'approche retenue ne cible pas uniquement les politiques publiques et les systèmes organisationnels impliquant les acteurs directement concernés, mais également les comportements des individus.

Dans le contexte tunisien, le passage d'un système marqué par une reproduction de la tradition centralisée à une décentralisation polycentrique dans ses décisions, ne devrait pas dissimuler quelques grands défis qu'on pourrait exprimer à travers l'énoncé de plusieurs questionnements :

- ✓ Comment **renforcer les libertés** reconnues aux collectivités locales sans **affaiblir les fonctions de contrôle et garantir la transparence** tant à l'échelle locale que nationale ?
- ✓ Le processus de **décentralisation** risquerait-il de mettre en péril les **acquis de la bonne gouvernance** et les mécanismes mis en œuvre par les corps de contrôle au niveau central ?



- ✓ *Le processus de **décentralisation jumelé aux élections locales** risqueraient-ils de favoriser l'émergence d'une **nouvelle forme de corruption décentralisée** ?*
- ✓ *Dans quelle mesure un système local d'intégrité (SLI) pourrait-il pallier ces risques potentiels ?*


Une stratégie d'intervention adéquate doit ainsi accompagner le processus. La démarche doit se baser sur des outils pratiques et cohérents et sur des procédures efficaces et adaptées. Les outils doivent accroître la transparence et la participation citoyenne par des communications ouvertes et garantir une bonne gouvernance locale. Ils doivent aussi assurer la performance des services municipaux et engager la responsabilité et la redevabilité des élus et des gestionnaires de la municipalité.

C'est dans ce cadre que l'implantation de cette action pilote a porté son choix sur l'île de Djerba et ses trois municipalités. La finalité de cette action pilote vise la promotion de l'intégrité dans la gouvernance municipale. Il s'agit d'accompagner les efforts visant à renforcer l'intégrité à l'échelle locale et précisément dans 3 municipalités à Djerba, dans une période charnière marquée par le démarrage du processus décentralisation et la mise en place d'élections municipales démocratiques et transparentes.

L'île de Djerba avec ses trois communes (à savoir Houmt Souk, Midoun et Ajim) est représentative de la majorité des communes urbaines et rurales du pays. L'île de Djerba constitue le centre névralgique du gouvernorat de Médenine, elle est de ce fait l'une des principales zones d'activités économiques et sociales de la région.

L'objectif global du programme réside dans le renforcement de l'intégrité au niveau local, promouvoir la transparence et les mécanismes de redevabilité. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- (i) Assurer une compréhension des dynamiques, des pratiques, des



mécanismes et des risques de corruption ; (ii) Élaborer des plans d'action, développer des outils et des mécanismes et engager des réformes permettant de renforcer l'intégrité au niveau local ; (iii) Certifier les 03 municipalités selon la norme 37001 et/ou une norme nationale (iv) Documenter, tirer les leçons et généraliser l'approche au niveau national. Le présent rapport couvre uniquement le premier point (i) de la démarche envisagée. Les résultats ainsi démontrés dans le rapport serviront à nourrir les autres points et engagements prévus.

## 1.2 **APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE**

La démarche méthodologique envisagée dans le cadre de ce rapport se base sur une **approche pluridisciplinaire** qui va faire appel à des outils d'analyses développés par les sciences sociales (la sociologie/anthropologie, la psychologie cognitive, l'économie, etc.) et aux outils d'analyses et de recherche testés au niveau international visant à **évaluer le phénomène de la corruption et proposer des pistes palliatives.**

Les résultats du rapport mettront en avant les constats et les enseignements devant éclairer la conception des bonnes pratiques et le renforcement d'une gouvernance basée sur les données probantes et les expériences exemplaires.

Ultimement, les enseignements de ce rapport aideront aussi la prise de décision, tant au niveau du Ministère des Collectivités locales et de l'Environnement **dans la certification de ces municipalités et leur conformité aux normes et standards internationaux en matière d'intégrité et de lutte contre la corruption.**


Le processus se décline en 5 grandes étapes, à savoir :

- ✓ Etape 1 : Élaboration d'un diagnostic des risques de la corruption dans les 03 municipalités, conformément aux normes internationales et nationales (ISO37001 et RNG)

- ✓ Étape 2 : Formulation d'un plan d'action visant le renforcement de l'intégrité au niveau de 3 municipalités ;
- ✓ Étape 3 : Mise en place des actions identifiées comme prioritaires et présentant des victoires rapides et communication ;
- ✓ Étape 4 : Certification et suivi de la perception citoyenne
- ✓ Étape 5 : Évaluation, extrapolation et Communication

Comme développée dans la note conceptuelle du projet (PNUD, 2018), la démarche suivie accorde un intérêt crucial pour l'évaluation des risques de corruption et le suivi d'impact de ces risques. Elle s'appuie sur des outils reconnus dans le monde tel que celui du « *behavioural insights* » avec l'appui d'une expertise internationale. Cet outil permettra, en s'appuyant sur la technique **TEST**, d'identifier les variables les plus importantes en termes de comportement lié à l'intégrité à cibler (**Target**), une fois identifiée(s), cette ou ces variables seront explorées pour comprendre les causes, les manifestations et les conséquences. Cette étape d'**E**xploration va permettre d'identifier les **S**olutions qui seront par la suite testées (**Trial**) en exposant un groupe témoin au groupe ciblé via une technique quantitative.

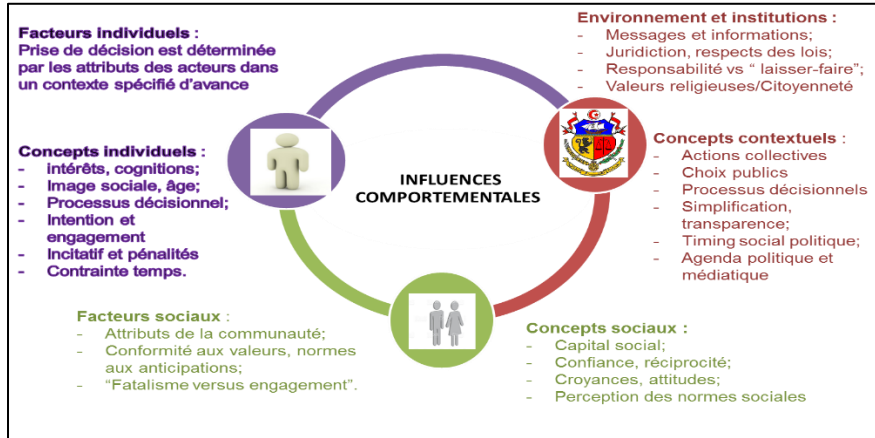
Le recours à l'approche comportementale (behavioral) permet de mieux comprendre les processus décisionnels permettant l'engagement des actions, en prenant en compte les contraintes et variables contextuelles. Dans cette perspective, la démarche axée sur le « Behavioral Insights » met en exergue les facteurs et leurs impacts sur la prise de décision. Elle a pour objectif de mieux comprendre le comportement afin d'humaniser les politiques publiques, d'améliorer l'interaction entre les gouvernements et d'obtenir des résultats positifs. En outre, ce modèle stipule que la prise de décision de certains individus peut être influencée par les facteurs comme l'opportunité, la pression des pairs, le marketing et le pouvoir de l'habitude. À cet effet, certains comportements observés dans les populations des municipalités de



Houmt-Souk, Midoun et Ajim face au fléau de la corruption pourraient être analysés au regard du modèle de *Behavioral Insights*. En effet, le *Behavioral Insights* utilise entre autres les technicités des sciences du comportement pour comprendre comment les individus traitent et réagissent face à l'information qu'ils détiennent. Ainsi certains facteurs (individuels, sociaux, environnementaux) et concepts (individuels, sociaux, contextuels), pourraient servir d'éléments de bases afin de mieux de comprendre la corruption dans ces municipalités comme le mentionne le modelé *Behavioral Insights* dans ses outils pratiques de compréhension du comportement (IRS, Deloitte, ASR, 2017).

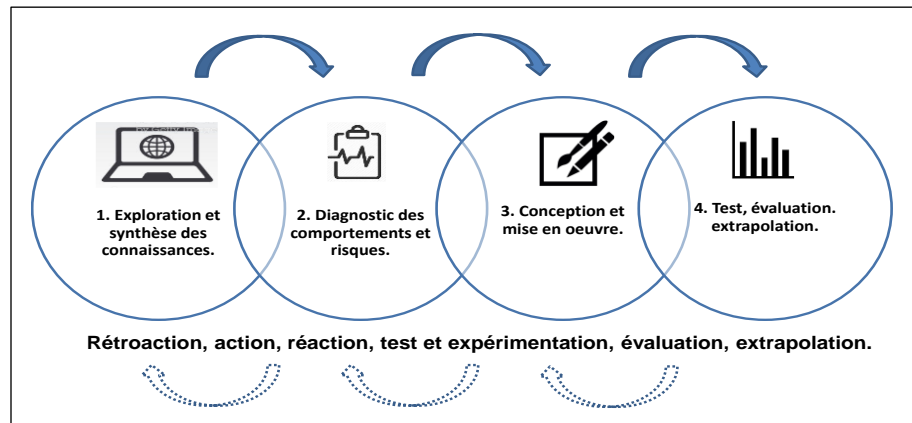
Au regard du schéma ci-dessous, l'on peut remarquer que la combinaison de trois facteurs individuels, sociaux et environnementaux pourrait influencer le comportement humain lors de la prise de décision. En effet, les facteurs individuels ou facteurs d'influence cognitifs placent l'homme au cœur d'un éventail d'informations et qui malheureusement ne lui permet pas toujours de prendre la meilleure décision. Car, il est parfois amené à commettre des erreurs grossières (Chasseigne & Cadet, 2009). Les facteurs environnementaux pourraient se caractériser par un ensemble d'éléments physiques, en interaction avec des facteurs économiques et sociaux susceptibles d'influencer un individu (Isabelle Bastien, 2012) (Fiske, 2008). Les facteurs sociaux ou encore d'influence liée aux relations interpersonnelles se traduisent parfois par la modification du comportement ou des croyances sous l'effet d'une pression extérieure exercée par un tiers (Fiske, 2008, pp. 12-13).

Schéma 1 : différents concepts et facteurs relatifs au comportement



Source : Adaptée de The Internal Revenue Service (IRS) and all, 2015

En lien à cette démarche comportementale, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies de lutte à la corruption doivent être articulées en étapes étroitement liées. La première consiste à explorer la revue de littérature en rapport avec l'étude du comportement et la corruption puis faire le bilan pour chacun des deux éléments. La deuxième étape consiste à dépister les comportements favorisant la corruption et cartographier les risques y relatifs. La conception et la mise en œuvre constituent la troisième étape. Elle se caractérise par l'élaboration d'une intervention appropriée afin d'atténuer le fléau. La quatrième étape permet de mesurer la capacité qu'à un individu de refuser de poser un acte illégal ou illicite dans le but d'acquiescer un bien ou service (IRS, Deloitte, ASR, 2017). Le schéma suivant résume cette logique évaluative.




Source : Adaptée de The Internal Revenue Service (IRS) and all, 2015

Ces paramètres et investigations méthodologiques viendront compléter les autres analyses qualitatives qui seront menées telles que l'analyse institutionnelle qui tentera d'examiner le cadre juridique et opérationnel au niveau des communes avec des loupes « d'intégrité » afin d'identifier les failles qui pourraient affaiblir l'intégrité locale. Ces conclusions vont permettre de dresser le bilan des écarts de chaque commune par rapport aux standards requis pour être certifiée (RNG et/ou ISO 37001). L'analyse des écarts facilitera l'identification des thématiques secteurs à renforcer au sein de chacune des communes pour les mettre à niveau pour devenir éligible à l'une ou les deux certifications.

Les analyses qualitatives seront enrichies par les entretiens et les focus groups que le RTE mène et mènera avec les personnes-ressources et les représentants des différentes structures socioprofessionnelles et administrations locales à Djerba.

**DEMARCHE PARTICIPATIVE.** Le projet est complexe à plus d'un titre, il s'agit d'un partenariat multi-acteurs sur une thématique assez récente dans un contexte assez particulier. Il ne faut pas perdre d'esprit les éléments de complexité qui seront certainement abordés




pour une meilleure gestion au sein des organes de gouvernance du projet :

- ✓ Un projet avec plusieurs acteurs de nature différente (Administrations, SC, INGO, Instance constitutionnelle, etc.) Une administration locale renouvelée, au lendemain d'élections municipale, menée de façon démocratique et sans anicroches. Pour toute la Tunisie, plus de 7000 nouveaux conseillers sont désormais en fonction pour gérer et renouveler l'action municipale.
- ✓ Une thématique sensible avec peu de connaissances nationales malgré les efforts déployés les dernières années en la matière

**Revue documentaire.** Un cadrage théorique a été réalisé, comme prévu, à partir de plus 230 documents identifiés grâce à des chaînes de mots clefs dédiés et tenant compte des spécificités du mandat et du contexte tunisien. Les bases de données de recherche universitaire ont mises à profit dans le cadre de ces recherches. Ce cadrage théorique, basé sur une démarche de synthèse (synthetic review), a permis de prendre connaissance des concepts clefs (en français et en anglais), des approches théoriques et de certaines expériences comparées, des bonnes pratiques et des leçons apprises en matière d'analyse du phénomène de la corruption et de renforcement du système local d'intégrité. Dans ce sens, la revue documentaire a permis de faire une synthèse de connaissances que le présent rapport présente, en faisant des liens avec certains résultats issus des investigations menées pour diagnostiquer la thématique de lutte contre la corruption dans des contextes comparables. Grace à cette démarche la terminologie a mérité un intérêt crucial, et cela pour mieux camper les questionnaires et les balises analytiques, tant pour les analyses qualitatives que quantitatives.

**Sondage par quota.** Pour mener à terme le mandat et collecter les données requises, une enquête de perception citoyenne de la



corruption a été conduite pour diagnostiquer les phénomènes à analyser et leurs déterminants.

Un échantillon probabiliste a été constitué et la sélection des unités à enquêter a été faite de manière aléatoire de façon à ne pas dépasser +/- 3% de marge d'erreur, dix-neuf fois sur vingt ( $p \ll 0,95$ ).

Pour ce faire, les étapes suivantes ont été appliquées : (i) Détermination d'une base de sondage : choix de la population de l'enquête, (ii) Échantillonnage et identification des unités (1200 individus), (iii) Conception et tests des questionnaires, (iv) administrations des sondages et collecte des données, (v) codage et saisie des données (vi) traitement des données manquantes/aberrantes et validation des échelles (symétrie, aplatissement, dispersion, distribution, etc.) et analyse des données (SPSS et STATA).

Les résultats de ce sondage ont été d'une grande richesse pour faire le point sur l'état des lieux, expliquer les tendances, les moyennes, les corrélations et permettront d'alimenter le volet qualitatif de l'étude qui va permettre à son tour d'expliquer les résultats de l'étude quantitative.

Cette approche mixte contribue à l'élaboration des constats, conclusions et des recommandations qui serviront d'accompagner les acteurs locaux en vue d'élaborer un plan d'action opérationnel. Elle a en effet permis de :

- ✓ Approfondir les connaissances des acteurs locaux et des protagonistes potentiels des pratiques corruptives à la lumière des résultats du diagnostic évaluatif ;
- ✓ Concevoir et planifier des mécanismes de renforcement de la transparence et de l'intégrité




- ✓ Favoriser la participation citoyenne (y compris la société civile) pour la pérennisation des acquis et l'appropriation du plan d'action.

Il a été aussi jugé important de s'inspirer de la démarche de « *Transparency International* » pour renforcer les analyses à vocation institutionnelles régissant le fonctionnement des municipalités. Une telle démarche facilite la mesure du niveau de perception de la corruption en relation avec les services publics offerts à l'échelle locale. Les approches d'inspiration « *Public Choice* » ont été utilisées, notamment lors de la modélisation des analyses statistiques avancées. Ces approches ont permis notamment de modéliser les investigations et de les fonder sur des hypothèses plausibles et inspirées des écrits et enseignements du *Public choice*.

Des ateliers et des réunions de travail ont été organisés pour fin de sensibilisation, consultation, concertation et validation. Ces ateliers et focus group ont été prolifiques et instructifs pour les chercheurs impliqués. Les investigations ont été menées dans le cadre d'un fructueux partenariat impliquant le PNUD et les parties prenantes concernées par le programme d'intégrité des organisations et décideurs municipaux, et ce pour garantir la complémentarité, valider la cohérence et renforcer les synergies et les résultats attendus. Une coordination participative du projet va aussi permettre une mise en œuvre efficace et une communication fluide pour s'assurer de l'atteinte des objectifs et surtout ceux liés à la durabilité des résultats.

En sa qualité de partenaire de mise en œuvre du Projet, **le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)** Tunisie a **coordonné** avec le Ministère des Collectivités locales et de l'Environnement l'assistance technique apportée au projet. Toutes les activités et les investigations planifiées dans le cadre de ce projet sont **mises en œuvre par le RTE** après concertation et validation du PNUD et du



Ministère des Affaires locales et de l'Environnement à travers les structures plus bas mentionnées. **Des lettres d'accord** ont signées entre le Ministère des collectivités locales et l'INLUCC en vue de souligner l'appui que cette dernière pourra apporter dans le cadre de cet exercice. Des comités constitués ont facilité le déploiement des ressources et l'opérationnalisation du mandat.


- **Comité de Pilotage (CP)** : Ce comité est présidé par le Ministère des collectivités locales et est composé des représentants des ministères et acteurs nationaux opérant sur la thématique (INLUCC, Élus, Présidence du Gouvernement, Société Civile et le PNUD). D'autres acteurs peuvent être invités aux réunions du Comité de pilotage en tant que bénéficiaires si cela s'avère nécessaire.
- **Comité technique** : Il est composé essentiellement des cadres des 03 municipalités.
- **Comité opérationnel** : Ce comité est composé de représentants ayant des fonctions diversifiées, pouvant exiger des compétences techniques, logistiques et analytiques.

### 1.3 CADRAGE CONCEPTUEL ET SYNTHÈSE DE CONNAISSANCES

#### 1.3.1 Corruption : risques multiformes et concept polysémique

En Tunisie, comme dans bien d'autres pays africains, la corruption fait des ravages incidieux, tacites et nefastes pour la performance économique et le bien-être collectif. Le fléau de la corruption n'est pas nouveau, puisqu'il a pris le temps pour s'ancre dans les pratiques, dans les administrations et les référentiels cognitifs.

Cela dit, il s'agit d'un phénomène multiforme, complexe, polysémique, mutant et difficile à combattre. Il intrigue par ses ramifications, sa résilience; il se métamorphose continuellement pour s'adapter et continuer à sévir. Plusieurs universitaires, praticiens et politiciens ont analysé le phénomène de la



corruption, pour mieux le comprendre et mieux le contrer. Que savons-nous à ce sujet?

#### 1.3.1.1 **Balises conceptuelles**

Bien qu'il touche les secteurs économiques et sociaux, privés et publics, le fléau de la corruption est souvent analysé du point de vue du secteur public et des structures organisationnelles produisant les services publics (Auriol & Blanc, 2009). La corruption est généralement reconnue comme un « cancer » qui gangrène les systèmes sociaux (valeurs, confiance, normes, etc.), les institutions et l'économie dans son ensemble, générant ce faisant des inefficacités, du gaspillage et une mauvaise gestion des ressources rares (Fabio et al., 2016). Marc et al. (2014) qualifient la corruption des institutions publiques de « virus » mortel qui s'attaque aux fonctions vitales de la démocratie, à toutes ses articulations et instances. Un virus qui gangrène les rapports sociaux, engourdit l'investissement, paralyse la croissance économique et infecte durablement la gouvernance (Schneider 2007).

Pour *Transparency International*, la corruption est simplement un abus de pouvoir profitant directement aux organismes et intérêts privés. Plus récemment, Ronald et Anona (2017) ont renforcé cette définition, les abus du pouvoir de toutes sortes « the abuse of entrusted power for private gain, the total commitment to the rule of law, and the right to be critical » (p.64).

Mais, de manière plus personifiée, la corruption est entendue comme « l'agissement par lequel une personne investie d'une fonction déterminée, publique ou privée, sollicite ou accepte un don, une offre ou une promesse en vue d'accomplir, retarder ou omettre d'accomplir un acte entrant, d'une façon directe ou indirecte, dans

le cadre de ses fonctions »<sup>13</sup>.

La littérature scientifique ayant traité de la corruption a nuancé le concept, a nuancé ses contours et a élargi ses catégories.

**Le «juridisme» abusif.** Plusieurs auteurs, dont Marc et al. (2014), attirent l'attention sur les limites des définitions juridiques de la corruption, ajoutant que les préoccupations juridiques et le juridisme associé dans de nombreux pays en développement sont insuffisants pour comprendre et contrer le fléau. C'est pourquoi ils ont proposé deux visages de la corruption; le premier est « le phénomène qui empêche une institution de réaliser ses buts selon son fonctionnement normal » (p.7). Ici, la loi est respectée, alors que les institutions se font contortionnées à grè pour servir la corruption. Dans ce cadre, on parle de corruption lorsqu'il y a un détournement latent des finalités d'une institution. La perversion des finalités des organisations peut être «admise» de facto et banalisée insidieusement, faisant perdre toute poigne sur le fléau, notamment par la loi et le pouvoir judiciaire.

Le deuxième visage est lié au « détournement des finalités de l'institution en vue d'un avantage personnel ou plus généralement d'un gain privé, qu'il soit personnel ou collectif » (p.7). Ainsi, la corruption est associée à une « transaction malhonnête », qui canalise les «dividendes» privées (en espèces ou en nature) de façon indue.

Deux exemples peuvent être données pour souligner les limites du juridisme outrancier à comprendre et à contrer certaines pratiques corruptives à l'œuvre dans le contexte des municipalités de Djerba.

- La lenteur dans le traitement des dossiers ou demandes de documents formulées par les citoyens à leur municipalité est

---

<sup>13</sup> Code pénal, article 432 et 433

un exemple patent. La lenteur, justifiée par manque de ressources ou accumulation des dossiers à traiter, finit par donner lieu à un favoritisme et à des exceptions discrétionnaires pour siphonner des dividendes entendues. La lenteur finit par s'incruster comme «normalité», et avec le temps se banalise et fera partie des us et coutumes. La variable lenteur est très propice à une corruption administrative difficile à combattre par une application stricte de la loi et l'accumulation de règles inefficaces.


- L'autre exemple concerne l'élaboration des procédures complexes qui finissent par augmenter les coûts d'un service municipal, sensé être délivré gratuitement et de façon diligente. La «procédurite» constitue une variable pouvant inciter les citoyens à accélérer l'obtention du service moyennant «reconnaissance» au gestionnaire ou agent derrière le guichet. Et Cela a été rapporté et illustré lors des entrevues et échanges au sujet de la corruption dans les services municipaux.

**Transactions tacites.** Des auteurs issus des approches *Public choice* soutiennent que la corruption est souvent associée à l'utilisation du service public pour s'accaparer un gain privé. Le « Business Dictionary » définit la corruption comme un acte de « donner ou obtenir un avantage par des moyens qui sont illégitimes, immoraux et/ou incompatibles avec son devoir ou les droits d'autrui et résulte souvent du clientélisme »<sup>14</sup>.

Ici, la corruption peut être approchée comme étant un comportement transactionnel de biens et/ou de services, grâce à des mécanismes non-marchands, sociaux voire même politiques. De telles transactions finissent par profiter à leurs initiateurs, à des personnes ou des organisations de leurs choix (Mammo et al., 2012).

---

<sup>14</sup> <http://www.businessdictionary.com/definition/corruption.html>




Les profits peuvent être en nature ou en espèces, immédiats ou différés, à soi même ou à des proches, à des organisations ou des individus. La démarche consiste à s'accaparer un intérêt privé grâce à une position donnée dans le cadre de la prestation d'un service public.

Dans ce cadre, plusieurs exemples sont mis de l'avant par les citoyens rencontrés lors de nos investigations auprès des communautés djerbiennes. La variable « transaction » est mise de l'avant pour comme levier informel « tolérant l'intolérable ». On cite de preneurs de décision qui autorisent, par exemple lotissement de terrain dans une zone inondable, ou sur terrain litigieux en contre partie d'une appropriation d'un lot, ou plusieurs lots dans de zones très convoitées par le tourisme et la spéculation.

**Pouvoir.** La variable pouvoir est très souvent sous-jacente à la corruption. A cet effet, il existe un large consensus conceptualisant la corruption en tant qu'abus de pouvoir. De plus, l'abus de pouvoir confié à des fins privées peut revêtir des formes et des contenus différents. Outre la corruption dans un sens plus strict, les détournements, le favoritisme, le népotisme, le clientélisme, l'achat de votes, la fraude, l'extorsion ou la mauvaise administration sont souvent utilisés comme des termes synonymes pour décrire les relations corrompues impliquant des administrateurs publics.

La variable « pouvoir » est mise à l'indexe par de nombreux insulaires rencontrés, et les exemples ne manquent pas. Exemple, occuper une plage publique pour louer des parasols privées, pour planter un kiosque de services, faire payer le stationnement, sans avoir les autorisations requises... Le responsable concerné au niveau municipal ferme l'œil et laisse faire, en contre partie de «dons», «privilèges» ou autres «compensations négociées» au cas par cas.

L'intérêt des chercheurs en administration publique pour la corruption publique a principalement porté sur l'examen des



comportements corrompus des fonctionnaires, services publics et administrations liées. Trois critères ont été proposés pour savoir si un contexte ou un comportement d'un agent public peut être considéré comme corrompu, à savoir : la légalité, l'intérêt public et l'opinion publique (Fabio et al., 2016).

- i) Selon le critère de la **légalité**, la corruption d'un fonctionnaire responsable de la prestation du service public se produit lorsque les fonctionnaires s'écartent des devoirs formels de leur rôle public pour convoiter des richesses, des actifs ou de gains privés. Ici, la corruption peut inclure un certain nombre d'activités illégales telles que, le détournement de fonds, le vol, la fraude, l'extorsion, l'expropriation, etc. Cela dit, la corruption se distingue de l'illégalité dans son acceptation la plus stricte. Dans un contexte donné (administration ou service public), tous les actes illégaux ne sont pas nécessairement liés à la corruption et tous les actes de corruption ne sont pas nécessairement illégaux. Par exemple, le blanchiment d'argent et d'autres pratiques illégales, telles que celles liées aux questions financières spéculatives (Cheng & Ma, 2009) sont souvent traitées comme des pratiques de corruption. Cependant, ces actes ne peuvent pas être inclus dans la définition de la corruption parce qu'ils ne sont pas concernés par la présence d'un abus de pouvoir public.
- ii) Selon le critère de l'**intérêt public**, les comportements des agents publics peuvent être considérés comme corrompus lorsqu'ils portent atteinte à l'intérêt public ou civique, à l'action collective (locale, régionale ou nationale. Ici, on a tendance à considérer la corruption comme un préjudice volontairement initié pour abuser ou détourner pour des fins privés un intérêt public. Ce critère est plus extensif que celui basé sur la légalité et la conformité à la loi. En fait, un comportement peut être considéré comme corrompu


même s'il est légal; de plus, s'il est bénéfique pour la société, il n'est pas considéré comme corrompu même s'il enfreint la loi. Cependant, bien que plus large et plus inclusive, cette approche est également porteuse d'ambiguïté intrinsèque, car l'évaluation de ce qui constitue l'intérêt public est extrêmement subjective et peut varier dans le temps (Fabio et al., 2016).

- iii) Le troisième critère définitionnel de la corruption a trait à l'**opinion publique** et les perceptions sociales de la corruption (Heidenheimer & Johnston, 2002). Selon cette approche, un acte est jugé corrompu, lorsque l'opinion publique le qualifie ainsi. L'opinion publique s'impose ainsi comme arbitre, initiatrice de «bon sens» et de génératrice d'agenda politique. Ici, on fait une différence significative entre ce que dit la loi et ce que pensent les citoyens au regard de ce qui est corruption et ce qui ne l'est pas. L'approche fondée sur l'opinion publique porte à croire que la corruption n'est rien d'autre qu'une construction sociale relative, puisque variant d'une communauté à une autre, d'un individu à un autre, d'une culture (ou religion) à une autre. Cette façon d'approcher la corruption n'est pas sans reproches ou limites (Fabio et al., 2016). De façon corrolaire, un acte de corruption flagrant peut devenir pour un citoyen soumis, une communauté baignant dans la corruption, un «acte normal», dont il fallait pas dénoncer.

En utilisant le critère de l'opinion publique, certains chercheurs ont identifié différents degrés de corruption: noir, gris et blanc.

- La corruption noire se produit lorsque le système juridique est caractérisé par la présence d'un certain nombre de violations graves. A Djerba, comme ailleurs en Tunisie, on nous rapporte que les juges et décideurs du pouvoir judiciaires ont de grandes facilités pour s'approprier les




- 
- terrains et lotissements, lors de leur intervention dans le cadre de leur fonction.
- La corruption grise se produit lorsque certaines catégories, généralement des élites, veulent passivement voir les actions sanctionnées, sans faire plus et sans s'insurger contre une telle corruption.
  - La corruption blanche se produit lorsque le système est caractérisé par la présence de comportements sociaux contraires à l'éthique tolérée par l'opinion publique (Fabio et al., 2016).

Ces trois dimensions de la corruption peuvent être utilisées pour classer le comportement et le pouvoir des fonctionnaires en fonction de leur degré de corruption, du noir au blanc.

Dans le cadre de nos rencontres et analyses de données, il apparaît que la corruption dominante dans les communautés visitées à Djerba, est celle qui peut être qualifiée de « corruption blanche ». L'opinion publique tolère par exemple que les gestionnaires et responsables de services publics soient plus indulgents avec leurs proches amis, leur réseau... On part du principe que ceux le plus de proches dans les services publics aient accès à des meilleurs services, et le tout dans une démarche très souvent basée sur le «donnant-donnant».

**Intégrité.** Pour Lasthuizen et al. (2011), la corruption est avant tout une carence d'intégrité, une abjecte immoralité et un déficit grave en éthique. En ajoutant ces notions morales, la corruption peut être analysée d'un point de vue plus large qui considère aussi le comportement humain et la capacité des gens à reconnaître ce qui est bien ou mal. En effet, si l'éthique représente «la collection de valeurs et de normes, fonctionnant comme des normes ou des critères pour évaluer l'intégrité » (p.5), l'intégrité concerne l'éthique de la gouvernance, c'est-à-dire « *la qualité d'agir en accord avec les valeurs morales, les normes et les règles pertinentes* » (p.5).




Ces définitions montrent un lien déterminant entre les concepts d'intégrité, d'éthique et de corruption. En ce sens, l'éthique peut être considérée comme la norme pour évaluer l'intégrité d'un individu ou d'une organisation. Aussi, dans ce contexte, un comportement corrompu peut être défini lorsqu'un agent s'écarte de règles morales jugées pertinentes et consolidées dans un contexte social particulier, alors que l'intégrité implique d'agir selon des valeurs et des règles morales fondamentales (Fabio et al., 2016).

L'ensemble de ces paramètres et critères sont à prendre en compte quand on examine l'intégrité et la probité de l'action municipale à Djerba ou ailleurs dans un pays comme la Tunisie. Un pays encore aux prises d'une transition démocratique et l'avènement de valeurs encore peu assimilées dans les structures, procédures et mécanismes administratifs à n'importe quel niveau de gouvernance (national, régional ou local).

#### 1.3.1.2 ***Formes et finalités de la corruption***

Comme mentionné précédemment dans les définitions proposées, il n'existe pas de définition universellement acceptée et de typologie passe-partout de la corruption. Les chercheurs ont élaboré plusieurs classifications et ont identifié plusieurs types et formes de corruption. Les différences portent sur les participants impliqués dans un acte de corruption, les types de normes que l'acte viole, la nature de la transaction, le contexte dans lequel l'acte se produit et le résultat de l'acte (Morris, 2011).

Vargas et José (2011) considèrent trois catégories de la corruption publique : la corruption politique, corruption économique et la corruption de l'administration publique. Ces différentes formes de corruption sont plus fréquentes que d'autres, et certaines sont plus répandues dans les administrations locales que dans les plus grands segments du gouvernement.




La *corruption politique* fait référence à la façon dont les politiciens exploitent leur pouvoir pour créer des politiques économiques, quand les comportements s'écartent des principes qui ont guidé la politique et le pouvoir est ici utilisé pour servir l'intérêt privé.

La corruption **économique** est souvent perçue comme une résultante d'une asymétrie d'information et de conflit d'intérêts opposant un principal, soit un élu ou un gestionnaire (donneur d'ordre), et un agent à qui est confié un mandat. Ici, la corruption se manifeste par un abus et un comportement caché, qui altèrent la confiance, réduisent la productivité, démotivent l'excellence et finissent par gaspiller les ressources rares (taxes, revenus, investissement, etc.) (Vargas et José, 2011). La littérature économique a traité de divers aspects de l'*agency problem*, où le principal (élu ou gestionnaire) ne peut tout savoir sur les intentions et moralités de ses subalternes (risque moral) et ne peut contrôler tous leurs comportements (sélection adverse).

La *corruption administrative* implique des comportements opportunistes des agents publics qui négligent les principes d'efficacité, les valeurs éthiques et le sens du service public. Ce qui entraîne le transfert d'avantages publics à des prestations privées en tirant partie du pouvoir confié, par exemple sous la forme d'un népotisme qui entraîne le transfert des bénéfices de la société aux membres de la famille et à des individus privés (Vargas et José, 2011). La corruption peut prendre plusieurs formes, par exemple, la collusion, le détournement de fonds publics et le vol, la fraude, l'extorsion, l'abus de pouvoir discrétionnaire, le favoritisme, le clientélisme, le népotisme, la vente de biens publics par des fonctionnaires, le conflit d'intérêts, la tromperie, le patronage, etc.

**Statut des acteurs.** Morris (2011) a différencié les formes de corruption en se concentrant sur la localisation institutionnelle et le statut de l'agent public concerné. Il distingue deux grandes




catégories de corruption fondées sur la localisation institutionnelle comprenant la corruption de «niveau supérieur » et de « niveau inférieur ». Le premier concerne les présidents, les ministres, les hauts gestionnaires, les membres de la législature, les gouverneurs et d'autres hauts fonctionnaires, tandis que la corruption de niveau inférieur concerne les fonctionnaires.

Le même auteur différencie la corruption en fonction de certaines caractéristiques des comportements corrompus. Il établit une distinction entre « corruption » et « extorsion ». En matière de corruption, les intérêts sociétaux utilisent des paiements extra-légaux ou des pots-de-vin pour influencer le contenu de la politique de l'État ou sa mise en œuvre.

L'extorsion, en revanche, implique l'utilisation et l'abus du pouvoir de l'État par des fonctionnaires pour exiger des paiements ou des loyers extra-légaux en échange d'un service légitime ou illégitime. En extorsion, la direction de l'influence passe de l'État à la société, tandis que la corruption inverse la direction (Morris, 2011).

**Catégories.** Alatas (1990) propose une autre approche distinguant entre plusieurs catégories de corruption. Il distingue six formes de corruption. La corruption «**transactive**» implique l'arrangement mutuel entre un donneur et un receveur, lors d'une interaction; la corruption «**extensible**» (extortive) implique une forme de contrainte qui nuit généralement à une partie; la corruption «**défensive**» désigne l'acte par lequel la victime de l'extorsion est obligée de commettre une corruption qui lui apparaît comme une revanche compensatoire; la corruption «**investive**» implique un acte sans paiement immédiat, mais une compréhension d'une faveur parfois dans le futur; la corruption «**népotique**» (nepotistic) a trait à la nomination de membres de la famille à des postes clés au sein du




gouvernement et la corruption «**autogène**» qui implique une personne agissant seule sans échange officiel avec d'autres citoyens.

Une troisième approche, développée par Morris (2011), est basée sur les caractéristiques intrinsèques de l'acte de corruption, selon une typologie mettant de l'avant la taille et la fréquence relatives des actes. Cette distinction est généralement exprimée en termes de « grande » par opposition à « petite » corruption.

D'un côté, la « **grande corruption** » implique de grosses sommes d'argent et généralement des transactions moins fréquentes, tandis qu'à l'autre extrémité, la « **petite corruption** » fait référence à des paiements plus petits et plus routiniers. Cette distinction tend à se rapprocher de celles qui sont ancrées dans la position institutionnelle du fonctionnaire concerné, la « grande corruption » étant plus susceptible de se produire parmi les hauts fonctionnaires qui ont une interaction limitée avec le public, tandis que la « petite corruption » a tendance à se produire avec des travailleurs de niveau hiérarchique et bureaucratique qui interagissent régulièrement avec le public (Morris, 2011).

Une autre approche se concentre non seulement sur l'acte de corruption individuel, mais plutôt sur le contexte dans lequel l'acte se produit. Robinson (1988), par exemple, identifie trois formes de corruption : la « **corruption accessoire** », qui se limite à la malversation de la part de l'individu, la « **corruption institutionnelle** » se référant à certaines institutions susceptibles d'être ciblées par la corruption, en raison principalement de l'absence de contrôle et la « **corruption systémique** » qui reflète des situations où la corruption est profondément enracinée et omniprésente dans toute la société.

Une sorte de distinction similaire oppose "centralisé" et "décentralisé", la corruption en fonction du niveau de contrôle exercé par l'élite politique sur les fonctionnaires locaux (Bardhan 2006). Cette approche tend à mettre en parallèle d'autres



distinctions. La corruption institutionnelle, systémique et centralisée, par exemple, implique généralement des réseaux élaborés et des chaînes de paiements illégaux au sein du gouvernement, souvent au profit des supérieurs ou du parti politique (Morris, 2011).

Une dernière approche distingue les types de corruption en fonction des motifs, du but ou du résultat de l'acte de corruption. La distinction fondée sur le motif sépare la corruption qui favorise les intérêts purement personnels de la corruption qui profite à une clique, une coalition, à un parti politique ou à une institution qui peut être plus systématique (Morris, 2011).

Dans une discussion sur le lien entre le crime organisé et la corruption, Beare (1997) propose une taxonomie de la corruption en se basant sur les critères de motif et de résultat. Elle identifie quatre types de corruption:

- les « pots-de-vin » (bribe/kickbacks), qui sont payés ou exigés en échange de l'autorisation de faire des affaires légitimes;
- la "corruption électorale", conçue pour assurer une influence continue;
- la "corruption de protection", propose des paiements en échange d'être autorisés à se livrer à des affaires illégitimes;
- et la "corruption descendante systémique » (systemic top-down corruption), où la richesse de la nation est systématiquement siphonnée par les élites dirigeantes, aux divers niveaux et échelons de gouvernance.

Dans son ouvrage « the Hidden Order of Corruption », Donatella et Alberto (2012) ont élaboré une typologie théorique qui explique la dynamique interne des réseaux de corruption à travers leur « ordre caché » (hidden order). Leur typologie est basée sur trois

variables clés pour expliquer l'émergence de différentes formes de corruption : la fréquence et la durée attendue des échanges corrompus et la quantité des ressources en jeu. En croisant les deux axes de petites et de grandes ressources avec des basses et des hautes fréquences, ils distinguent quatre modèles de corruption : petite corruption, corruption individuelle, corruption structurelle et corruption systémique (graphique 2).


Graphique 2 : formes de corruption et ressources en jeu

		Quantité de ressources en jeu	
		Faible	Élevée
Fréquence et durée des échanges corrompus	Faible	<b>Petite corruption</b> Confiance individuelle, règles simples et générales	<b>Corruption individuelle</b> Intermédiation, confiance, individuelle forte
	Élevée	<b>Corruption structurelle</b> Réputation, normes de réciprocité, coopération conditionnelle, menace de défection	<b>Corruption systémique</b> Tierce partie qui sanctionne normes informelles, subdivision hiérarchique, tâches dans les réseaux de corruption, qui se recoupe avec les rôles organisationnels

Source: DONATELLA D. P. et ALBERTO V., (2012) "The Hidden Order of Corruption An Institutional Approach", p.39

### 1.3.2 Déterminants de la corruption

La Tunisie souhaite mener une guerre sans merci contre la corruption et les corrompus. Cela, dit une telle guerre à la corruption publique et gouvernementale nécessite un diagnostic et un portrait des causes et déterminants du phénomène. Fabio et al., (2016) ont analysé les causes de la corruption publique dans la littérature selon trois perspectives différentes : macro, méso et micro. La perspective au niveau macro identifie les causes de la corruption publique au niveau de l'ensemble de la société. La



recherche au niveau méso souligne l'importance des facteurs organisationnels, tels que le leadership, la structure organisationnelle, la gestion des ressources humaines et la culture organisationnelle. La perspective au niveau micro met l'accent sur les individus et leur comportement.


### **Perspective macro**

Cette perspective examine principalement les causes de la corruption au niveau de la société. Des chercheurs de différentes disciplines, mais surtout des sociologues, des économistes et des politologues ont adopté cette perspective. Ces chercheurs ont suivi deux courants principaux : l'un mettant l'accent sur les causes structurelles et l'autre sur les facteurs culturels (Fabio et al.).

Les causes structurelles ont été soulignées, en particulier par les économistes politiques (Klitgaard, 1987, Rose-Ackerman, 1978). Selon le modèle de Klitgaard (1987), le niveau de corruption dépend de trois facteurs principaux : le monopole, la discrétion et l'imputabilité. En général, l'argument est que la structure des opportunités auxquelles sont confrontés les agents publics peut affecter les incitations à la corruption. Cette structure comprend un certain nombre de facteurs : taille et décentralisation du gouvernement, qualité institutionnelle, concurrence, salaires et recrutement dans le secteur public, liberté de la presse et système judiciaire, démocratie et système politique (Treisman, 2007). Diverses hypothèses sur les causes structurelles de la corruption ont été testées dans un nombre croissant d'études empiriques (Ades & Di Tella, 1999, Sandholtz & Koetzle, 2000, Treisman, 2000).

Ces études ont montré que plus le niveau de développement socio-économique est élevé, plus le niveau de corruption est bas. Une autre constatation commune est que la concurrence réduit considérablement la corruption. De plus, la littérature empirique montre que la gouvernance démocratique et les droits politiques peuvent réduire la corruption en augmentant la probabilité que les






actes de corruption soient détectés et punis. Enfin, certains aspects structurels des systèmes politiques peuvent accroître la corruption en affaiblissant la capacité des électeurs à tenir leurs représentants élus responsables (Fabio et al., 2016).

Les sociologues et les psychologues sociaux (Connelly et Ones, 2008, Sandholtz et Taagepera, 2005) affirment que la corruption a des racines sociales et culturelles. Ainsi, l'émergence et l'acceptation des normes sociales sont des points clés dans l'explication des facteurs causaux de la corruption. Ces études ont également montré que les comportements corrompus dépendent dans une large mesure de variables telles que l'éducation et le développement social (Fein et Weibler, 2014). Selon Sandholtz et Taagepera (2005), les facteurs culturels sont les facteurs les plus importants pour expliquer le niveau de corruption au niveau des pays et expliquent 75% de la variation de la mesure de corruption qu'ils ont choisie. Un deuxième groupe d'études se concentre sur les antécédents psychologiques de la corruption et, plus précisément, sur la personnalité mesurée à un niveau agrégé. Dans leur étude sur 54 pays, Connelly et Ones (2008) ont examiné les effets de la personnalité nationale et des dimensions culturelles de Hofstede et McCrae (2004) sur la corruption nationale perçue. Ils ont constaté qu'au-delà des autres prédicteurs culturels, économiques et démographiques de la corruption, la personnalité nationale et la culture nationale ont des relations substantielles avec la corruption des nations (Fabio et al., 2016).

### **Perspective méso-niveau**


Cette perspective examine les causes de la corruption au niveau organisationnel. Les études qui adoptent ce point de vue s'intéressent particulièrement à la façon dont les structures organisationnelles, les processus et les relations engendrent la corruption dans les organisations (Fabio et al., 2016). Greve, Palmer et Pozner (2010) ont classé cinq principales théories au



niveau de l'organisation qui soulignent le rôle joué par le choix rationnel, la tension, la culture, les réseaux et les accidents.

i) Les théories du **choix rationnel** sont ancrées dans une perspective théorique qui considère les organisations comme un ensemble de contrats reliant plusieurs parties prenantes et considère les participants organisationnels comme des calculateurs coûts / bénéfices. Selon ce point de vue, la corruption survient lorsque la structure d'incitation d'une organisation devient déséquilibrée et motive les actes répréhensibles (Palmer, 2012). Cette explication de l'inconduite organisationnelle implique que des politiques managériales spécifiques doivent être mises en œuvre pour prévenir la corruption. Par exemple, les systèmes de recrutement doivent être construits de façon à favoriser l'embauche d'employés qui se maîtrisent bien, et des structures de gouvernance appropriées doivent être établies pour sanctionner les comportements répréhensibles et promouvoir un comportement éthique (Palmer, 2012).


ii) La théorie des **tensions sociales** est une variante sociologique de la théorie du choix rationnel (Fabio et al., 2016). Selon Greve et al. (2010, p.64), «la théorie des tensions soutient que les acteurs recourent à l'inconduite lorsqu'ils sont incapables d'atteindre leurs objectifs par des moyens légitimes ». La théorie des tensions a conduit à différentes hypothèses sur les causes de la corruption dans les organisations. D'une part, l'accent a été mis sur les caractéristiques de l'environnement organisationnel, estimant qu'il y a une plus grande probabilité de commettre des actes de corruption dans des organisations confrontées à un environnement externe critique ou particulièrement complexe. D'un autre côté, une attention a été prêtée à la performance organisationnelle, estimant qu'il y a une plus grande probabilité de commettre des actes de corruption dans des organisations qui ont connu de mauvaises performances



dans un passé récent. Enfin, sur la base de la théorie des tensions, Fabio et al. (2016) ont émis l'hypothèse que la corruption organisationnelle peut résulter de la perte du statut existant et de l'incapacité à atteindre les objectifs de statut.

iii) Les théories **culturelles** identifient la culture organisationnelle comme la principale cause de la corruption dans les organisations. La culture organisationnelle se compose des valeurs collectives, des croyances et des principes des membres organisationnels et est le produit de facteurs tels que l'histoire, la stratégie, le type d'employés, le style de gestion et la culture nationale (Fabio et al., 2016). Elle comprend la vision, les valeurs, les normes, les systèmes, les symboles, le langage, les hypothèses, les croyances et les habitudes de l'organisation (Schein, 2010). Selon les théories culturelles, l'inconduite organisationnelle, comme le comportement corrompu, survient lorsque la culture d'une organisation devient pervertie et considère que les actes répréhensibles sont appropriés (Palmer, 2012). Selon Ashforth & Anand (2003), les cultures organisationnelles peuvent faciliter la corruption de deux manières : en endossant des comportements contraires à l'éthique ou en créant des conditions permettant de justifier la corruption. Les implications politiques des théories culturelles sont que la corruption peut être mieux traitée en introduisant des contrôles de la corruption dans lesquels l'accent est mis sur l'influence de la culture d'une organisation. Les leaders sont également considérés comme jouant un rôle crucial, et le leadership éthique a été suggéré comme un aspect clé (Brown & Trevin, 2006).

iv) Contrairement aux théories culturelles, les **théories des réseaux** suggèrent une chaîne de causalité entre les structures de réseau et la corruption administrative, en supposant que la corruption organisationnelle implique de multiples individus liés par des liens sociaux (Choi, 2007).



De ce point de vue, la corruption est une « action collective » mise en place par des individus en réseau (Fabio et al., 2016). Selon Greve et al. (2010), les théories des réseaux peuvent expliquer les causes de la corruption de deux manières. D'un côté, estimant que les réseaux sociaux tendent à aligner les opinions, il est suggéré que les réseaux internes bien connectés et isolés au niveau mondial sont plus susceptibles d'être victimes de corruption. D'autre part, estimant que les réseaux sociaux peuvent être conçus pour exclure d'autres personnes de l'observation des actions entreprises par les constituants d'un réseau, il est proposé que la corruption et d'autres formes d'inconduite organisationnelle soient causées par le manque de transparence ou le besoin de secret. En termes d'implications pour les décideurs politiques, ces théories suggèrent que la transparence peut être une contre-mesure possible.


Enfin, bien que les théories discutées aient supposé que la corruption soit une action délibérée, les chercheurs ont également avancé une « accidental explanation » des causes de la corruption. Par exemple, le travail sur l'éthique comportementale fondée sur les sciences sociales ne suppose pas toujours l'intentionnalité (Trevin, Weaver, & Reynolds, 2006). Compte tenu de la complexité de l'environnement organisationnel et de la rationalité limitée des acteurs organisationnels, le comportement contraire à l'éthique peut être le résultat d'un processus intentionnel, et les biais cognitifs opèrent souvent à un niveau subconscient (Fabio et al., 2016).

### **Perspective micro-niveau**

La perspective au niveau micro se concentre sur les individus et leurs comportements. Les théories individuelles tendent à supposer que les participants organisationnels se lancent dans la corruption en tant qu'acteurs indépendants.

i) Une première ligne de pensée est celle de la théorie du *public choice* ou encore du choix rationnel, qui suppose que chaque personne essaie de maximiser son utilité. En d'autres termes, un agent public peut être conçu comme une personne rationnellement calculatrice qui décide de devenir corrompue pour une raison simple : il ou elle perçoit que les bénéfices potentiels de la corruption dépassent les coûts potentiels (Fabio et al., 2016). Ce point de vue est bien exprimé par la chercheuse en économie politique Rose-Ackerman (1997, p.38) : « le niveau de corruption est fonction de l'honnêteté et de l'intégrité des fonctionnaires et des particuliers ». Cependant, si ces facteurs sont constants, la taille et l'incidence des pots-de-vin dépendent du niveau général des avantages disponibles, du pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires, du caractère risqué des opérations de corruption et du pouvoir de négociation relatif des pots-de-vin. Les fonctionnaires seront tentés de s'engager dans la corruption lorsque la taille de leur gain corrompu est plus grande que prévu. Les fonctionnaires auront ainsi la possibilité de livrer des services altérés et des prestations publiques « corrompues », et ce notamment en fonction de leur degré de monopole sur un service ou une activité. Le pouvoir discrétionnaire à leur disposition finit par être détourné, entre autres, pour s'approprier des avantages indus et imprévus, souvent de façon peu éthique et peu transparente (Klitgaard, 1988). Selon la théorie du Public choice, les implications pour l'élaboration de politiques incluent la réduction de la corruption en introduisant des contrôles de corruption qui maximisent les coûts de la corruption. Les contre-mesures typiques proposées contre la corruption sont les contrôles administratifs, la dénonciation et l'augmentation des sanctions pénales et administratives (Fabio et al., 2016).

ii) La perspective institutionnelle offre une ligne de pensée alternative. En combinant la théorie des jeux avec la



perspective institutionnelle, Collier (2002) a développé un modèle appelé « perspective du choix institutionnel » sur la corruption. Le modèle de Collier maintient la prémisse que le comportement d'un individu est caractérisé par la rationalité. Cependant, il suggère qu'un tel comportement est limité par trois facteurs : le monde internalisé de l'agent, le monde externalisé entourant l'agent et les facteurs de ressources matérielles qui influencent les bénéfices attendus du comportement corrompu. Les implications politiques de la perspective institutionnelle sont plus complexes que celles identifiées par rapport à la théorie du choix rationnel. En fait, selon ce point de vue, « le phénomène de la corruption est si complexe qu'il ne peut être résolu que par des changements locaux dans les institutions politiques, économiques et culturelles d'un État qui sont non seulement techniques, mais aussi sociales » (Collier, 2002, p. 2).

iii) Les études éthiques sur la prise de décision constituent une troisième ligne de pensée. Treviño (1986) a proposé un modèle d'analyse où les processus décisionnels éthiques s'expliquent par l'interaction des composantes individuelles et situationnelles. Elle suggère que le stade de développement moral cognitif, c'est-à-dire, comment un individu décide ce qui est bien ou mal, détermine le comportement éthique de l'individu. Pourtant, d'autres variables individuelles et situationnelles interagissent avec les composantes cognitives pour déterminer comment un individu est susceptible de se comporter en réponse à un dilemme éthique (Treviño, 1986).

### **1.3.3 Principaux paradigmes théoriques**


Donatella et Alberto (2012) distinguent trois principales approches théoriques de la corruption : l'approche socioculturelle, l'approche politico-économique et l'approche néo-institutionnelle.

## **L'approche socioculturelle**

Cette perspective examine les différences dans les traditions culturelles, les normes sociales et les valeurs intériorisées qui influencent les préférences morales et la prise en compte de son rôle social et institutionnel. Les individus sont poussés vers la corruption par les attributs de leurs valeurs intériorisées et par les pressions sociales. Les termes clés associés à l'approche socioculturelle sont les normes éthiques, les valeurs culturelles, les traditions et la culture civique. Les variables cruciales sont opérationnalisées dans des modèles formels comme le coût moral de la corruption, c'est-à-dire l'utilité qui est perdue à cause de l'illégalité d'une action (Donatella et Alberto, 2012).

Les individus subiront des coûts moraux plus élevés lorsque, du point de vue de leurs propres normes éthiques et de leurs pairs, le comportement corrompu implique une violation de valeurs, telles que l'engagement envers le service public ou l'éthique des affaires profondément intériorisées et constituent des critères partagés de jugement. Les coûts moraux reflètent en fait les normes sociales et les préférences et croyances éthiques, reflétées dans l'esprit de corps et le « civisme » des fonctionnaires, la culture politique et civique, l'identité politique et la « qualité morale » de la classe politique, les attitudes du public envers l'illégalité et l'éthique des affaires (Alberto, 2015).

La variation substantielle des niveaux de corruption observés entre des pays ayant des systèmes juridiques et des institutions formels similaires, c'est-à-dire des incitations monétaires comparables et des opportunités de corruption, pourrait alors s'expliquer par des différences dans la taille des coûts moraux. Dans des conditions institutionnelles similaires, les niveaux de corruption politique varieront en fonction des attitudes morales et culturelles moyennes des citoyens et des administrateurs publics, qui sont à leur tour influencées par les systèmes normatifs et de valeurs collectifs



dans lesquels les individus sont intégrés (Donatella et Alberto, 2012).

### **L'approche politico-économique**


Cette approche met l'accent sur le rôle crucial des incitations économiques et des opportunités de s'engager dans des activités de corruption. Les gens sont attirés par les pratiques illégales par leurs intérêts, c'est-à-dire par la combinaison de leurs préférences pour les gains monétaires et l'ensemble des opportunités institutionnelles permettant de tels avantages de l'exercice de l'autorité publique.

Dans cette perspective, la corruption est considérée comme le résultat de choix individuels rationnels, et sa propagation est déterminée par la structure des coûts et des récompenses attendus, comme avec d'autres comportements impliquant une déviation des lois et/ou des normes informelles, la décision individuelle de participer aux échanges corrompus sur le risque attendu d'être dénoncé et puni, la sévérité des sanctions pénales et administratives potentielles, et les récompenses attendues par rapport aux alternatives disponibles (Donatella et Alberto, 2012).

Les économistes politiques ont identifié quelques opportunités et incitations qui influencent le calcul individuel pour participer à la corruption politique (Rose Ackerman 1978), entre autres, les coûts de la médiation politique, le niveau global et les caractéristiques de l'intervention étatique dans les domaines économique et social, le degré de pouvoir discrétionnaire dans l'exercice de l'autorité publique, l'efficacité relative et la sévérité des divers contrôles administratifs et politiques, et les types de bureaucratie et de procédures dans lesquels les échanges corrompus se développent (Della et Vannucci, 1999).

La formule de Klitgaard synthétise les principales variables influençant ce calcul économique (Klitgaard 1988) : Les niveaux de






corruption sont proportionnels au monopole, plus la discrétion, plus les informations cachées moins la responsabilité.

### **L'approche néo-institutionnelle**

L'approche néo-institutionnelle considère non seulement les valeurs morales ou les incitations économiques, mais aussi les mécanismes qui permettent la régulation interne des interactions sociales au sein des réseaux corrompus, et leurs effets sur les croyances et les préférences des individus (Alberto, 2015). L'échange entre l'agent corrompu et le corrupteur se déroule dans un cadre institutionnel informel. Des règles informelles, non écrites, des clauses contractuelles et des conventions peuvent en fait réglementer l'échange corrompu entre agent et corrupteur. Mais, ces « obligations contractuelles » sont illégales ou contraires aux codes de conduite formels appliqués par la société pour structurer ses interactions et les mettre à l'abri de l'improvisation et de l'abus du pouvoir en place. En conséquence, ces contrats ne sont pas exécutoires en justice et les participants sont exposés au risque d'arrestation et d'emprisonnement. Dans ces cas, l'agent public et le corrupteur ne peuvent bien sûr pas demander à un juge de protéger leurs droits de propriété sur les ressources qui ont été échangées.


Les conditions environnementales pour les échanges corrompus sont le secret, le manque de transparence, une participation fortement restreinte (Lambsdorff, 2002). En d'autres termes, les coûts de transaction élevée sont un sous-produit de l'incertitude entourant la conclusion réussie de leur transaction et « Les transactions de corruption étant illégales, les parties ont de nombreuses occasions de tirer profit les unes des autres. De nombreuses situations permettent la distorsion systématique de l'information afin de bénéficier à une partie particulière dans une transaction de corruption » (Husted 1994, p.19).



Selon Alberto (2015), une fois une certaine structure organisationnelle et une « adaptation culturelle » à la corruption établies, les codes informels et les structures de gouvernance fournissent des mécanismes internes de stabilité et d'application aux transactions illégales dans des domaines spécifiques de l'activité publique, réduisant ainsi l'incertitude entre les partenaires. En d'autres termes, une co-évolution des incitations économiques et des valeurs culturelles dépend de la trajectoire. L'héritage de la corruption dans le passé produit des rendements croissants dans les périodes ultérieures en fournissant des normes informelles, des compétences spécialisées, des boucliers organisationnels et d'autres mécanismes de protection contre les intrusions des autorités et frictions internes entre acteurs corrompus (Della et Vannucci, 2012). Au fil du temps, la pratique informelle de la corruption peut également influencer d'autres variables économiques et culturelles, car elle neutralise les barrières morales et crée des opportunités plus rentables enracinées dans des procédures formelles et des processus de prise de décision (Alberto, 2015).

#### 1.3.3.1 ***Corruption et gouvernance locale***

Le gouvernement local est défini par le Bureau des Nations Unies pour l'administration publique comme « Une subdivision politique d'une nation (ou dans un système fédéral), qui est constituée par la loi et a un contrôle substantiel des affaires locales, y compris les pouvoirs d'imposer des impôts ou d'exiger du travail à des fins prescrites. L'organe directeur de telle entité est élu ou autrement choisi localement ». L'Encyclopédie Internationale des Sciences Sociales le définit comme « Une subdivision politique d'une nation ou d'un gouvernement régional qui exerce des fonctions qui, dans presque tous les cas, reçoivent un pouvoir légal du gouvernement national ou régional, mais qui possède un certain pouvoir



discrétionnaire sur la prise de décisions et qui a normalement un pouvoir d'imposition »<sup>15</sup>.

Les définitions données par les différents spécialistes montrent clairement que le gouvernement local est un concept multidimensionnel (Adeyemi, 2012). Les dimensions sont sociale, économique, géographique, juridique, politique et administrative.


Une **dimension sociale** qui considère le gouvernement local fondamentalement comme, une institution sociale organisée basée sur le sentiment d'unité, d'appartenance à une communauté partageant des valeurs communes.

Une **dimension économique** qui considère le gouvernement local essentiellement comme une institution économique ayant un rôle primordial à jouer dans la promotion du bien-être économique des habitants de la localité. La dimension économique du concept de gouvernement local est liée à sa viabilité économique. Ainsi, la génération de revenus devient une fonction principale du gouvernement local. Un gouvernement local qui n'est pas économiquement viable ne peut pas faire grand-chose pour améliorer les conditions économiques des habitants de la localité (Ola et Tonwe, 2009).

Le gouvernement local a également une **dimension géographique** qui comprend des caractéristiques physiques, démographiques et économiques, qui ont des répercussions sur ses politiques, son administration et son droit. Cette dimension découle du fait que parmi les habitants d'une zone donnée, il y a une conscience qu'ils se différencient des habitants d'autres régions du même pays. C'est cette proximité créée par le voisinage qui génère des intérêts et

---

<sup>15</sup> <https://www.encyclopedia.com/social-sciences/applied-and-social-sciences-magazines/local-politics>




des rentes de situation pouvant être fructifiées par certains au détriment des autres (contribuables, etc.) (Ola et Tonwe, 2009).

Une **dimension juridique** qui considère le gouvernement local comme une institution légale, en ce sens qu'il est établi par la loi d'une autorité compétente et supérieure. Cela fait du gouvernement local un corps-politique miniature et une collectivité.

Une **dimension politique** considérant le gouvernement local comme une institution politique traversée par les courants de pensée, les intérêts conflictuels et surtout les tensions de pouvoir d'accès aux ressources et rentes de situation.

Le gouvernement local a une **dimension administrative**. Il a sa bureaucratie locale à l'instar d'autres échelons supérieurs du gouvernement qui coordonnent les activités et le fonctionnement du système au jour le jour. Dans l'ensemble, on peut dire que le gouvernement local est essentiellement une entité sociale organisée fondée sur le sentiment d'unité et l'esprit de proximité. En termes politiques, il s'agit de la gouvernance d'une zone locale spécifique, constituant une sous-division politique d'une nation, d'un État ou d'autres grandes unités politiques. Dans l'accomplissement de ses fonctions, il agit comme l'agent de l'État. En d'autres termes, le gouvernement local est une partie intégrante du mécanisme politique de gouvernance dans un pays. En tant que personne morale, elle représente un concept juridique. La géographie, la démographie et les facteurs économiques d'une zone locale offrent une dimension importante dans l'articulation conceptuelle du gouvernement local (Ola et Tonwe, 2009).

Le gouvernement local offre de services municipaux qui se réfèrent aux services de base que les résidents d'une ville attendent du gouvernement de la ville en échange des taxes payées par les citoyens. Les services municipaux de base peuvent inclure l'assainissement, l'eau, les rues, les bibliothèques publiques, les écoles, l'inspection des aliments, les pompiers, la police,



les ambulances et autres services de santé et transport<sup>16</sup>. La disponibilité de ces services municipaux dépendra du lieu, de l'histoire, de la géographie, des statuts et de la tradition de chaque municipalité. Ainsi, les services fournis peuvent varier d'un pays à l'autre ou même à l'intérieur d'un pays. Les services peuvent être gérés directement par un département de la municipalité ou être sous-traités à un tiers.


Le financement des services fournis varie selon la municipalité en question. Le financement peut comprendre les recettes fiscales (impôt foncier, impôt sur le revenu, taxe de vente municipale), les subventions d'autres gouvernements, les amendes telles que le stationnement, des frais d'utilisation pour des services optionnels ou autres services publics appartenant à la municipalité ou exploités par celle-ci.

La littérature a généralement soutenu l'idée que la décentralisation permet de contrer la corruption en responsabilisant les acteurs locaux et en réduisant les tensions avec les organisations centrales (Anderson, 2013). Cependant, la décentralisation pourrait également décentraliser la corruption en faisant passer le problème à un autre niveau et les petites municipalités ont tendance à encourager la corruption au sein d'un gouvernement local.

Dans ces administrations locales, il existe plusieurs types de corruption. Certains sont plus fréquents que d'autres, et certains sont plus répandus que dans les plus grands segments du gouvernement. Selon Anderson (2013), les gouvernements locaux peuvent être plus sensibles à la corruption parce que les interactions entre les particuliers et les fonctionnaires se produisent avec plus de fréquence et à un plus haut niveau

---

<sup>16</sup> [https://en.wikipedia.org/wiki/Corruption\\_in\\_local\\_government](https://en.wikipedia.org/wiki/Corruption_in_local_government)



d'intimité. Des formes de corruption liées à l'argent comme le pot-de-vin (bribery), l'extorsion, le détournement de fonds (embezzlement) et le chantage (graft) se retrouvent dans les systèmes de gouvernement local. D'autres formes de corruption comme le népotisme et le favoritisme.

*Le pot-de-vin* est l'offre de quelque chose, qui est le plus souvent de l'argent, mais qui peut aussi être un bien ou un service afin de gagner un avantage injuste. Les avantages communs peuvent être d'influencer l'opinion, l'action ou la décision d'une personne, de réduire les frais perçus, d'accélérer les subventions gouvernementales ou de modifier les résultats des processus juridiques <sup>17</sup>.

*L'extorsion* inflige des dommages à une personne, à sa réputation ou à ses biens afin d'obtenir injustement de l'argent, des ressources, des services ou d'autres biens de cette personne (Joseph et Jonathan, 2016). Le chantage est une forme d'extorsion.


*Le détournement de fonds* constitue une forme d'appropriation illégale d'argent ou de biens qui ont été confiés à une personne, mais dont la propriété revient à une autre personne. Le détournement peut porter sur des fonds publics ou sur des actifs gérés par un titulaire de charge politique qui utilise illégalement des fonds publics à des fins personnelles<sup>18</sup>.

*Le népotisme* permet de favoriser un groupe ou une personne au moment de donner des privilèges (actifs, promotions, emplois, augmentations et d'autres avantages). Le « familisme » consiste à favoriser sa famille dans toutes les situations, y compris celles qui concernent la politique et les affaires publiques. Cette attitude conduit certains responsables politiques à accorder des

---

<sup>17</sup> [http://www.sudantribune.com/spip.php?iframe&page=imprimable&id\\_article=21356](http://www.sudantribune.com/spip.php?iframe&page=imprimable&id_article=21356)

<sup>18</sup> [http://abuse.wikia.com/wiki/Corruption\\_in\\_local\\_government](http://abuse.wikia.com/wiki/Corruption_in_local_government) consulté le 13 juillet 2018.



privilèges et des postes d'autorité à des proches sur la base de relations et indépendamment de leurs compétences réelles<sup>19</sup>.

*Les systèmes de patronage* consistent en l'octroi de faveurs, de contrats ou de nominations à des postes par un titulaire d'une charge publique locale ou un candidat à un poste politique en échange d'un soutien politique. Le patronage est souvent utilisé pour obtenir du soutien et des votes lors d'élections ou pour adopter des lois. Les systèmes de patronage ne tiennent pas compte des règles formelles d'un gouvernement local et utilisent des canaux personnels plutôt que formels pour obtenir un avantage (Tavanti, 2013).


Plusieurs facteurs permettent d'encourager la corruption au sein du gouvernement local. Parmi ces facteurs, nous trouvons les conditions de l'économie locale et le faible niveau de développement.

Les économies fragiles entraînent une augmentation de la pauvreté, qui constitue un facteur permettant d'encourager la corruption dans les gouvernements locaux. Ainsi, les endroits où l'économie est faible et la pauvreté est développée obtiennent parfois des prêts ou lancent des programmes d'aide pour soutenir l'économie locale et la population, et les agents publics sont souvent en mesure de prendre illégalement l'argent ou des biens à des fins privées.

Avec moins d'argent disponible, les fonctionnaires locaux sont plus susceptibles d'obtenir des salaires plus bas, ce qui est considéré comme un autre facteur qui mène à la corruption. Les fonctionnaires qui obtiennent des salaires faibles, qui ne suffisent pas à subvenir à leurs besoins, seront souvent corrompus et essaieront de détourner l'argent qui leur est confié. Les bas salaires peuvent provoquer l'insécurité économique et encourager les politiciens à profiter des opportunités actuelles en tant que figures d'autorité

---

<sup>19</sup> [https://en.wikipedia.org/wiki/Corruption\\_in\\_local\\_government](https://en.wikipedia.org/wiki/Corruption_in_local_government) consulté le 13 juillet 2018.




publique. D'un autre côté, certains chercheurs (Lambsdorff, 2014) soutiennent que plus un gouvernement local doit dépenser d'argent, plus il aura tendance à le faire de manière inefficace, ce qui peut conduire à des soupçons de corruption. Globalement, les municipalités les plus pauvres sont plus souvent perçues comme ayant des gouvernements locaux corrompus que les municipalités plus riches.

Le faible niveau d'éducation et la pauvreté sont des corrélats des pratiques gouvernementales corrompues. Les moins instruits se désintéressent de la gouvernance de leur localité et ignorent souvent leurs droits et devoirs. Il est plus facile pour les dirigeants corrompus de dissimuler des activités de corruption à un public peu éduqué. Les citoyens non éduqués sont moins conscients de la gravité de la corruption de leurs gouvernements. La corruption se trouvera en terrain conquis, s'installe et se propage. Sans conscience politique, les citoyens ne seront pas en mesure de savoir quels candidats élire, sur la base de l'intégrité, et la probité. Un contexte de faible niveau d'instruction et de pauvreté, les municipalités sont plus portées à receler des fonctionnaires locaux corrompus, qui pratiquent le favoritisme, les pratiques népotiques pour rester au pouvoir ou garder une influence dans le gouvernement pendant de longues périodes. Aussi, lorsque les dirigeants politiques locaux sont moins éduqués, ils seront moins susceptibles de mener une gouvernance locale axée sur les résultats et mue par le bien-être collectif (Lambsdorff, 2014).

De nombreux gouvernements locaux ont une culture politique basée sur l'allégeance ou l'attentisme fataliste. Dans les municipalités où la culture politique est sous-développée, la responsabilité et la légitimité sont généralement faibles, bafouant les principes éthiques et l'intégrité dans la gestion des affaires publiques. Cela peut encourager la corruption à s'installer et à proliférer dans la gouvernance locale. Les citoyens pensent que le





fonctionnement de leur gouvernement local est normal parce qu'ils ont toujours été exposés à une telle situation.

Les longues périodes d'instabilité politique mèneront aussi à la corruption au sein des instances gouvernementales. De plus, dans l'urgence et l'insécurité, les organisations peuvent dévier rapidement et abuser de leur pouvoir dans un contexte marqué par l'impunité et les turbulences liées. Par conséquent, les acteurs peuvent être amenés à ne pas savoir quelles pratiques sont corrompues ou comment les arrêter si elles sont corrompues<sup>20</sup>.


Hubbard (2014) soutient que le fatalisme religieux peut grandement influencer la corruption. Berçés par le fatalisme, les citoyens se laissent faire par leurs élites religieuses, ouvrant la porte à des pratiques corruptives dans la gouvernance de leurs localités et ressources collectives. Le fatalisme religieux peut faire que les citoyens se désengagent de leur responsabilité et implications dans la politique locale de leur cité et communauté. Leurs leaders religieux sont souvent impliqués dans le maintien de cet état de fait, et valeurs fondées sur le respect des préceptes véhiculés souvent en méconnaissance des religions et valeurs spirituelles en cause.

La ségrégation sociale et l'abus du pouvoir politique dans une municipalité peuvent conduire à un gouvernement local plus corrompu. Les différents secteurs de la municipalité auront des désirs, des besoins et des idées très différents et, par conséquent, lutteront constamment les uns contre les autres pour une meilleure représentation dans le gouvernement local et une législation plus favorable pour leur région.

Les municipalités socialement, racialement ou ethniquement divisées ont tendance à avoir plus de fonctionnaires locaux corrompus et des systèmes organisationnels moins organisés. Ainsi,

---

<sup>20</sup> <http://dictionary.sensagent.com/Corruption%20in%20local%20government/en-en/> du 13 juillet 2018.




les gouvernements ayant des divisions ethniques, raciales ou religieux risquent de susciter un antagonisme interne opposant les communautés et les groupes entre eux, d'utiliser des moyens illégaux pour obtenir des avantages privés. Les processus gouvernementaux les moins bien organisés et structurés constituent un terrain fertile pour cacher les pratiques corrompues et les laisser passer inaperçues (Treisman, 2007, Lambsdorff, 2006).

#### **1.4 DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE ET PESANTEURS STRUCTURELLES**

La corruption est un phénomène polysémique et multidimensionnel. Il peut être à la fois social, politique, économique, culturel, sécuritaire, etc. Le fléau sévit dans les institutions municipales et génère bien de méfaits sur le bien-être des citoyens : ralentissement de la croissance, marginalisation de franges sociales, création de tensions communautaires, dégradation du bien public, instabilité politique, démotivation pour le travail, baisse de la productivité, criminalité, etc.

La corruption a des préférences pour les systèmes politiques autoritaires, dictatoriaux, instables et opaques dans leur essence. Une démocratie viable et performante est incompatible avec la corruption et la collusion. Et pour cette raison d'incompatibilité, la corruption s'attaque naturellement aux fondements des institutions démocratiques en faussant les élections, en altérant les mécanismes du marché, en compromettant l'État de droit et en créant des mécanismes bureaucratiques néfastes pour le bien-être collectif. La corruption tente toujours de rançonner, « raquetter » et s'approprier des dividendes qu'elle ne peut avoir par les mécanismes des marchés concurrentiels et/ou dans des systèmes démocratiques, transparents et codifiés par des institutions efficaces.



Ce message est compris en Tunisie, et probablement plus qu'ailleurs dans les pays arabo-musulmans. C'est pourquoi, la Tunisie post-2011 s'est résolument engagée dans une lutte sans merci contre le fléau de la corruption. Des réformes, des stratégies et des promesses sont initiées, dans ce cadre, et de manière décisive, tant sur le plan constitutionnel, que sur le plan juridique et économique. Cela dit, le combat contre la corruption n'est pas gagnée d'avance, tant le fléau est ancré dans les rouages de la gouvernance, dans les mœurs, pratiques et réalités. Un vrai danger pour la jeune démocratie<sup>21</sup>. Une vraie menace pour le capital social (confiance et cohésion), pour l'action collective et particulièrement municipale.


La suite de cette partie mettra en perspective les enjeux institutionnels de la corruption dans le contexte municipal de Djerba, mais auparavant, il convient de faire un détour par la perspective la situation au niveau du pays dans son ensemble.

#### 1.4.1 **Portait de la corruption en Tunisie**

Les rapports nationaux et internationaux sur la corruption en Tunisie ont toujours fait des révélations édifiantes et dressé des constats pas toujours rassurants. La Commission nationale d'investigation sur la corruption et la malversation (CNICM), constituée en 2011, a avoué dans ses divers rapports et communications, que la corruption en Tunisie a affecté tous les secteurs et domaines sans exception, y compris les biens immobiliers, les banques, les marchés publics, les télécommunications, l'information, les sites archéologiques, les

---

<sup>21</sup> Stratégie nationale pour une bonne gouvernance et pour la lutte contre la corruption 2016-202, p.6.



communes, les concessions, la police, la douane et les municipalités<sup>22</sup>.

Plus récemment, le rapport de l'INLUCC de 2016 réitère ces constats et alerte le gouvernement sur les périls encourus si rien n'est fait contre le fléau de la corruption. Le rapport souligne la responsabilité des gouvernements qui se sont succédé, sous le règne de Ben Ali et après le soulèvement du 14 janvier 2011, au regard de la généralisation et la banalisation de la corruption. Ce rapport égraine les us, les techniques et les subterfuges utilisés par les corrupteurs, de concert avec les corrompus pour dissimuler leurs méfaits et légaliser leurs forfaits.

Selon le même rapport, la corruption et la malversation des ressources de l'État coûtent à la Tunisie une perte annuelle estimée à 4 points de croissance, sachant que c'est seulement au-delà de 2% de croissance que l'économie commence à créer de l'emploi (création nette).


Annuellement, la corruption et la mauvaise gestion coûtent à l'État 2000 millions de dinars tunisiens, soit presque 8% du Budget de l'État. La corruption sévit, comme jamais dans le secteur informel qui procure l'équivalent de presque 40% du PIB annuel. Et les enjeux sont de taille sur le plan sécuritaire aussi. La corruption alimente le secteur informel, profite du terrorisme, phagocyte les institutions de l'État et menace ses acquis dans tous les domaines publics (santé, éducation, entreprises publiques, etc.)<sup>23</sup>.

Plusieurs rapports internationaux confirment l'ampleur des défis que la Tunisie doit relever en matière de lutte à la corruption. Dans son rapport de 2017, *GAN Integrity*, à travers son portail de

---

<sup>22</sup> Rapport de la commission nationale d'investigation sur la corruption et la malversation, 2011, p.3.

<sup>23</sup> Le président de l'INLUCC a d'ailleurs précisé que la corruption évolue indéniablement dans les trois composantes du secteur public, à savoir, l'administration, les établissements publics et les entreprises publiques.



lutte anti-corruption, ainsi que *GAN Business Anti-corruption Portal* (2016), dont l'activité est financée par l'Union européenne, ont identifié les foyers de la corruption en Tunisie, en pointant la police, la douane, les services publics, les finances, les institutions législatives et judiciaires. Selon ces sources, la corruption est une monnaie courante dans les affaires foncières, car près de 10% des entreprises se voient obligées de payer en échange d'un permis de construction. Il en est de même dans les marchés publics où des pots-de-vin sont toujours offerts lors d'une offre d'achat des contrats gouvernementaux et les entreprises se trouvent obligées de payer de plus en plus en vue de l'obtention d'un contrat public. Et cela handicape leur compétitivité et leur capacité à créer de l'emploi durable, dont la Tunisie cherche à créer pour viabiliser sa démocratie.


Le plus récent rapport de *Transparency International* (TI) classe la Tunisie au 74<sup>e</sup> rang mondial sur 180 pays avec un score de 42 points par le nouvel indice de perception de la corruption (IPC) pour 2017. Avec ce nouveau classement, la Tunisie gagne un seul point par rapport à l'année dernière (41 points en 2016)<sup>24</sup>. Même si la Tunisie est considérée comme le meilleur pays d'Afrique du Nord qui lutte contre la corruption, l'indice de perception reste relativement élevé, voire indigne d'une démocratie instituée depuis déjà 8 ans<sup>25</sup>.

Un sondage commandé par la Fondation Konrad Adenauer, et réalisé par SIGMA en 2016, confirme que la douane, les partis politiques, le secteur sécuritaire et les collectivités locales

---

<sup>24</sup> Selon cet indice qui classe 180 pays et territoires selon leurs niveaux perçus de corruption du secteur public selon les experts et les hommes d'affaires en utilisant une échelle de 0 à 100, où 0 est hautement corrompu et 100 est très propre.

<sup>25</sup> La Tunisie arrive en tête du pays du Maghreb puisque le Maroc est classé à la 81<sup>ième</sup> place (40 points), l'Algérie pointe à la 112<sup>ième</sup> place (33 points), la Mauritanie à la 143<sup>ième</sup> place (28 points) et la Libye à la 171<sup>ième</sup> place (17 points).



(municipalités...) sont les plus infestés à la corruption et sont les plus grands vecteurs de sa banalisation.

La municipalité, administration de proximité par excellence, est accusée souvent de corruption et de favoritisme, et ce à cause de pratiques peu transparentes dans la prestation des services publics locaux et des modes de gestion non participatifs des affaires communales.

Les communes de Djerba et d'ailleurs en Tunisie ne sont pas épargnées du fléau de la corruption. L'INLUCC (2016) montre que les collectivités locales sont des foyers majeurs de corruption<sup>26</sup>. Mis à part le problème de la gestion des finances publiques et l'intégrité douteuse du secteur public, la corruption dans les collectivités locales est une réalité même si la Tunisie connaît une phase de renouveau de la gouvernance locale (Promulgation de la constitution de 2014 et l'élaboration du code des collectivités locales et élections municipales attendues au mois de mai 2018).


#### 1.4.2 **Constitution et processus de décentralisation**

La lutte à la corruption est économiquement rentable, politiquement désirable, socialement viable et techniquement faisable. La nouvelle constitution, de janvier 2014 établit en tête de liste de ses priorités les principes de transparence, de redevabilité, d'impartialité et d'intégrité. L'espace de participation des citoyens aux affaires publiques est de plus en plus large et représente d'ailleurs un atout permettant de rétablir la confiance entre les citoyens et l'État<sup>27</sup>.

---

<sup>26</sup> Rapport de l'INLUCC 2016, p.163.

<sup>27</sup> La signature d'un accord de partenariat entre le PNUD et l'agence Coréenne de coopération internationale (KOICA) en 2016 pour la mise en place d'un projet d'appui à la gouvernance démocratique et à la redevabilité publique couvrant la période 2016-2019, permettra de soutenir la Tunisie dans sa lutte stratégique contre la corruption. Parmi les objectifs, la mise en place de systèmes locaux d'intégrité qui auront pour cible, assise et support les communes et les services territorialisés de l'État.



L'article 15 de la constitution prévoit que l'administration publique soit organisée et animée par les principes de neutralité, d'égalité et de continuité des services publics, conformément aux règles de transparence, d'intégrité, de rentabilité et de redevabilité. Voulant se conformer à ces règles, le Code des collectivités locales a consacré l'obligation de publicité des différents actes et activités des autorités locales soit par des moyens classiques, tels que l'affichage et la publication, et des moyens nouveaux, tel que la consignation dans les sites web des collectivités. L'obligation d'information s'étend même au projet d'actes afin de recueillir les avis des habitants et de la société civile à son sujet. De même, les avis rendus par des commissions techniques qui interviennent en matière d'urbanisme et d'autorisations doivent être publiés.


L'engagement de la Tunisie dans le cadre de la Convention des Nations-Unies contre la corruption (CNUCC) a été confirmé par la création de l'Instance nationale de la lutte contre la corruption<sup>28</sup>. Cette instance cédera la place, aux termes de l'article 130 de la constitution, à une instance constitutionnelle de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption (IBOGOLUCC)<sup>29</sup>.

Un processus de décentralisation est amorcé dans la constitution de janvier 2014 qui a prévu un chapitre entier sur le pouvoir local. Ce dernier est, aux termes de l'article 130 de la

---

<sup>28</sup> Décret-loi n°2011-120 du 14 novembre 2011.

<sup>29</sup> L'article 130 de la constitution prévoit que : « L'instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption contribue aux politiques de bonne gouvernance, d'empêchement et de lutte contre la corruption, au suivi de leur mise en œuvre et à la diffusion de la culture y afférente. Elle consolide les principes de transparence, d'intégrité et de responsabilité. L'instance est chargée de relever les cas de corruption dans les secteurs publics et privé. Elle procède aux investigations et à la vérification de ces cas et les soumet aux autorités intéressées. L'instance est obligatoirement consultée sur les projets de loi se rapportant à son domaine de compétence. Elle peut donner son avis sur les textes réglementaires généraux se rapportant à son domaine de compétence. L'instance est composée de membres indépendants et neutres, choisis parmi les personnes compétentes et intègres qui exercent leurs missions pour un seul mandat de six ans. Le tiers de ses membres est renouvelé tous les deux ans ».



constitution, fondé sur la décentralisation. Avec la nouvelle constitution, les collectivités locales sont désormais dotées de la personnalité juridique, de l'autonomie administrative et financière. Elles gèrent les intérêts locaux conformément au principe de la libre administration<sup>30</sup>.

Dans le même ordre d'idées, les collectivités locales sont dirigées par des conseils élus. Les conseils municipaux et régionaux sont élus au suffrage universel, libre, direct, secret, honnête et transparent. Le processus de décentralisation lancé par la constitution de janvier 2014, sera normalement concrétisé par l'adoption du code des collectivités locales (au plus tard le 06 mai 2018) et des élections prévues le 6 mai 2018<sup>31</sup>.

Le code des collectivités locales vise à régler et à organiser le fonctionnement et les attributions des collectivités en vue d'établir une démocratie locale fondée sur la participation citoyenne. Le projet du code des collectivités locales<sup>32</sup>, dans sa version présentée à l'ARP, cite à plusieurs reprises le principe d'intégrité dans la gestion des affaires locales en matière de gestion des services publics (article 70) ou de leurs délégations (article 81), de passation des marchés publics (article 98) et des obligations de l'administration communale envers les citoyens (article 267).

Dans le même cadre, ce Code consacre l'obligation de reddition des comptes et de redevabilité des décideurs locaux ainsi que de l'administration communale. Cette redevabilité est à la fois volontaire comme elle peut être déclenchée à l'occasion d'une demande citoyenne. À ce titre, la commune est tenue de préparer des rapports d'évaluation sur la gestion des services publics qui


---

<sup>30</sup> Voir les dispositions de l'article 132 de la constitution.

<sup>31</sup> Le projet du code est en cours de vote à l'ARP. Il est estimé que le code soit adopté le 14 avril au plus tard, date de lancement de la campagne électorale.

<sup>32</sup> En cours de vote à l'ARP.






seront objet d'examen par le conseil communal et de diffusion par la suite dans son site internet (article 70). Un rapport de fin de mandat, élaboré par un expert externe est demandé pour le même objectif. Des mécanismes de redevabilité tels que les enquêtes de satisfaction peuvent avoir lieu pour voir la perception des citoyens de la mode avec laquelle les services municipaux sont gérés (soit en régie directe ou en délégation) avec l'obligation de publication des résultats.

Pour promouvoir le système local d'intégrité et de lutte contre la corruption, le Code oblige les communes à l'adoption des principes de la démocratie participative dans les domaines d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de la planification des investissements locaux (Article 29). Ces mécanismes, quels que soient leurs niveaux de déploiement (information, consultation, concertation et codécision), peuvent favoriser l'émergence de citoyens / communautés responsables et jouant pleinement le rôle de contrôleur et de contrepoids pour le pouvoir local. Ce processus contribue par la même occasion à la création d'espaces de dialogues et de partenariats favorisant nécessairement à long terme l'efficacité de l'action publique et la promotion de la citoyenneté.

Ce rôle de contrôle et de suivi du processus de décision locale ne peut être effectif qu'à travers la promotion du gouvernement ouvert et l'élimination des obstacles à l'accès à l'information. De ce fait, le projet insiste bien sur ces concepts et les consacre dans les différents domaines de l'action communale.

Une commission municipale permanente chargée de la démocratie participative et de la gouvernance constituée par les conseillers municipaux élus sera instaurée dans toutes les communes tunisiennes et aura en principe la compétence de promotion du système local d'intégrité (article 207). Cette commission doit collaborer avec la commission des affaires économiques et financières et du



contrôle de gestion qui serait responsable de détecter les potentialités de corruption et de mettre en place un système de contrôle interne permettant de limiter les possibilités de détournement et de conflits d'intérêts en général.

Néanmoins, il est à remarquer que le projet ne mentionne pas explicitement le respect du principe d'intégrité au niveau de l'organe de leadership communal à savoir le conseil communal. Le code ne prévoit pas aussi de garde-fous qui concernent les délibérations du conseil communal portant sur des sujets de conflits d'intérêt d'un ou de plusieurs de ses membres.


Ainsi, étant un texte spécial, ce code ne règle pas tous les aspects de la redevabilité et d'intégrité dans la mesure où la législation en vigueur et celle en cours seront appliquées aux collectivités locales ; d'où ce projet ne réserve pas un dispositif étoffé en la matière. Cette approche est largement suivie également en matière de marchés publics, des concessions et de partenariat public-privé puisque le législateur s'est contenté de renvoyer aux dispositions en vigueur dans la limite du respect du principe de la libre administration locale.

#### 1.4.3 **Les institutions : entre le formel et l'informel**

Il importe de bien cerner le cadre institutionnel, légal et normatif du fonctionnement des municipalités de Djerba en vue de l'identification des risques potentiels de corruption<sup>33</sup>. L'approche adoptée consiste, dans un premier temps, à répertorier les textes législatifs et réglementaires, les normes et les pratiques régissant le fonctionnement des services municipaux des trois communes. Dans un deuxième temps, une analyse approfondie du cadre

---

<sup>33</sup> Il est à noter que les pratiques, les mécanismes et les risques de corruption ont été détectés grâce à des entretiens avec les responsables régionaux des trois communes (présidents des délégations spéciales, secrétaires régionaux, responsables financiers et responsables techniques).



institutionnel relatif aux communes de Djerba sera élaborée en vue de l'identification des pratiques corruptives. Des recommandations, des solutions et des actions seront proposées en vue de minimiser les risques de corruption et renforcer le système local d'intégrité dans les communes en général et dans les communes de l'île de Djerba en particulier.

Plus précisément, il s'agit de savoir si i) le cadre légal et institutionnel en vigueur permet-il l'instauration d'un vrai système de lutte contre la corruption ? Ii) les municipalités de l'île de Djerba disposent-elles des moyens, de l'expertise et des ressources nécessaires pour opérer dans ce domaine ? Iii) les acteurs gouvernementaux sont-ils disposés à accompagner les réformes requises pour contrer la corruption et promouvoir l'intégrité ?

L'arsenal juridique actuellement en vigueur pour gérer le fonctionnement des communes et contrer les risques de corruption est constitué de plusieurs lois et dispositions.

**Lois et dispositions.** On recense des dispositions constitutionnelles voulant fluidifier et donner plus d'efficacité et de performance à l'action municipale : décentralisation, libre administration, principe de subsidiarité, principe d'intégrité, ressources propres, élections, démocratie participative, gouvernance locale, etc.

À ces dispositions s'ajoutent plusieurs décrets et lois adoptés après la révolution pour combattre la corruption. Il s'agit, entre autres, du :


- o Décret n°1039-2014, du 13 mars 2014, portant organisation des marchés publics ;
- o Code de conduite et déontologie de l'agent public (décret n°2014-4030 du 3 octobre 2014) ;

- o La loi organique n°22-2016 sur l'accès à l'information dont les textes d'application n'ont pas encore vu le jour ;
- o La loi sur les lanceurs d'alertes adoptée en par la loi organique n°10-2017 du 7 mars 2017.

Malgré les efforts et les progrès, les dispositions en vigueur qui ne sont pas toutes conformes aux standards internationaux, notamment avec la Convention des Nations-Unies contre la corruption. Plus grave encore, le Code pénal ne comporte pas une définition actualisée de la corruption. Et la lutte contre la corruption au sein des structures municipales est encore altérée par des dispositions obsolètes, inefficaces et peu arrimées avec les aspirations et défis à relever par la Tunisie. Ces dispositions surannées doivent être revues et mises à jour. Il s'agit entre autres des textes suivants :

- o La loi organique n°33-1975, du 14 mai 1975, relative aux communes et les textes subséquents de modification de ladite loi (loi organique n°57-2008 du 4 août 2008).
- o La loi n°112-1983 du 12 décembre 1983 portant Statut général de la fonction publique de 1983.
- o Le décret n°982-1993 du 3 mai 1993 portant organisation de la relation entre l'administration et ses usagers et ses modifications subséquentes (décret n°1259-2007 du 21 mai 2007).
- o La loi n°17-87 du 10 avril 1987 relative à la déclaration sur l'honneur des biens des membres du gouvernement et de certaines catégories d'agents publics.

Dans la même veine, plusieurs dispositions examinées les dernières années tardent à venir. Pourtant, leur adoption permettra indéniablement de mieux combattre la corruption. Le système local actuel d'intégrité présente plusieurs faiblesses dues à un décalage



entre les lois et autres textes juridiques d'une part, et la mise en œuvre de ces règles d'autre part. Il s'agit :

- o Du projet de loi sur l'enrichissement illicite,
- o La déclaration du patrimoine et du conflit d'intérêts ;
- o L'adoption du code des collectivités locales ;
- o L'élection des membres de l'IBOGLUCC.

Il est à noter également que les décrets d'application de certaines lois récemment adoptées, comme la loi organique sur les lanceurs d'alertes, n'ont pas encore vu le jour, ce qui affaiblit la lutte contre la corruption<sup>34</sup>.


Aussi, le système actuel de gestion des finances publiques n'est plus adapté aux impératifs d'une gestion moderne et axés sur les résultats. Ce système est en l'état incapable de détecter la corruption au niveau municipal, même si la Tunisie se dote d'un Code dédiés aux collectivités locales. Un tel code servira de socle pour plusieurs changements institutionnels à venir.

D'autres réformes urgentes devraient être instituées dont, la Loi organique du budget, le Code de la comptabilité publique, le Code de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et le Code de la fiscalité locale, afin de renforcer la transparence de la gestion publique.

L'élaboration d'une nouvelle réglementation des marchés publics, la réforme de fond sur la base d'une gestion budgétaire par objectif et tant d'autres réformes sur le plan juridique qu'institutionnel, n'ont pas non plus amélioré l'indice de perception de la corruption de la corruption.

---

<sup>34</sup> Voir à titre d'exemple l'article 29 de la loi organique sur les lanceurs d'alertes.



**Pratiques corruptives.** Les rapports de la Cour des Comptes relatifs aux gestions 2015-2016 des communes de l'île de Djerba, dans le cadre du programme de développement urbain et de la gouvernance locale financé par la Banque Mondiale, ont détecté des insuffisances relatives à la gestion financière pouvant cacher d'éventuelles pratiques corruptives<sup>35</sup>.

Dans le même cadre, les rapports d'évaluation de performance des communes tunisiennes pour l'obtention des subventions d'investissement élaborés par le Comité de Contrôle général des Services publics pour l'année 2016 et publiés en 2017 ont montré des performances moyennes des communes de l'île de Djerba surtout au niveau des indicateurs relatifs au volet gestion (noté sur 30 points) relié principalement à la gestion des ressources financières et de la commande publique.

---

<sup>35</sup><http://www.courdescomptes.nat.tn/Ar/%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%AE%D8%A8%D8%A7%D8%B17%22%D89>

Le tableau suivant montre les résultats du rapport cité.


Tableau 1 : état de la gouvernance dans les municipalités de Djerba

Commune	Pérennité : 40 points	Gestion : 30 points	Gouvernance: 30 points	Total : 100 points
Djerba Ajim	32	19	28	79
Djerba Houmt Souk	34	20	25	79
Midoun Djerba	29	16	21	66

L'analyse du cadre institutionnel du fonctionnement des communes de Houmt Souk, de Midoun et d'Ajim, dans l'île de Djerba permet, vise à détecter des vulnérabilités et les pratiques corruptives éventuelles. Généralement, et dans les 3 communes, les failles et vulnérabilités propices à la corruption ont trait à deux risques majeurs :

- D'abord, force de constater que la démarche volontariste de gestion municipale fait souvent fi des procédures et réglementations visant la concrétisation des principes de l'équité, la transparence, la concurrence, le traitement égalitaire et l'efficacité.
- Ensuite, on constate la présence de plusieurs défaillances dans les procédures de contrôle de l'exécution des autorisations, ce qui peut engendrer des pratiques de favoritisme et des marges pour des décisions discrétionnaires dans l'application des décisions administratives.

Classées comme étant des communes touristiques (plus de 140 hôtels dans l'île et divers sites à vocation touristique), lesdites communes, à l'instar de toutes les communes en Tunisie, procèdent, dans le cadre de leurs activités courantes, au recouvrement des taxes municipales, à la gestion des permis de bâtir, à des contrats de concession et à la passation de marchés publics.




La commune d'Ajim manque drastiquement d'effectifs et de leviers d'encadrement, et ce comparativement aux deux autres communes qui fonctionnent par des équipes mieux structurées et mieux organisées (marchés publics, éclairage, permis de bâtir, recouvrement des taxes, aménagement, urbanisme, ramassage des déchets, etc.). Dans cette commune, le taux d'encadrement (gestionnaire par employé) est négligeable (5%). Le manque de moyens humains et matériels est particulièrement handicapant dans la commune d'Ajim. Le personnel y est souvent peu formé en matière de gestion urbaine, en matière de gestion des marchés publics ou de l'environnement. Des domaines qui présentent de nouveaux défis et demandent des compétences et des spécialistes en la matière a une conséquence directe sur la qualité de service présentée au citoyen.

Pire encore, nous avons pu savoir que dans la commune d'Ajim, un seul agent est responsable des marchés publics (cahiers de charges, décomptes, pilotage et suivi de chantiers...) d'où le risque de conflits d'intérêts et de pratiques corruptives d'autant plus que le système de contrôle interne desdites communes connaît des défaillances. Ladite commune compte d'ailleurs un seul responsable des marchés publics et un seul responsable des autorisations à bâtir.

❖ **Les autorisations de bâtir, une véritable « brèche »!**

Il s'agit d'un enjeu de taille pour les trois communes. Un enjeu qui requiert des solutions urgentes puisqu'il peut constituer une niche fertile pour les pratiques corruptives. Nos rencontres et investigations montrent que dans la commune d'Ajim, les citoyens de la commune ne sont pas portés à lotir leurs terrains. D'ailleurs, la minorité convaincue de présenter un dossier de lotissement attend longtemps pour avoir un accord municipal ; le suivi des dossiers et leurs études se font à Médenine, et non pas sur place. Les lenteurs de procédures cultivent le doute sur la probité du processus et entraîne des réactions qui peuvent aller jusqu'au






boycott de l'administration et l'adoption des pratiques informelles et ad hoc en matière de gestion des terres et terrains de plus en plus convoités par la construction, le déboisement et le morcellement.

Les statistiques disponibles montrent que la commune d'Ajim, par exemple (1418 hectares), reçoit 400 demandes d'autorisations de bâtir par année et accorde 250 seulement (62,5%), soit un refus d'une demande sur trois. Celle de Midoun, reçoit 1000 dossiers de demandes de permis de bâtir et n'accorde que 600 autorisations (60%), soit un refus de 2 demande sur 5. Avec la pression urbaine que connaît l'île, les demandes d'autorisation de lotissement sont tellement nombreuses que certains dossiers risquent d'être traités avec un certain favoritisme, pour ne pas dire de contreparties (en espèce ou en nature). Les rumeurs à ce sujet sont très fréquentes et les insatisfactions sont nombreuses.

**❖ Construction anarchique : une déplorable « inaction » collective**

Plusieurs risques de corruption, aléas de collusion et de complaisance se font sentir et au grand jour sur le terrain de la construction illégale. Très souvent, les travaux effectués (lotissement, construction, appropriation illicite, etc.) par le citoyen sont non conformes aux autorisations et plans convenus. Ici aussi, les suivis et les arrangements à mener par les services de contrôle de la commune ou la police municipale sont parcellaires et pas toujours à la hauteur des attentes. Très souvent, on déplore des arrangements impliquant des pot-de-vin et des sommes échangées sous la table pour laisser faire le citoyen contrevenant. Les municipalités sont souvent dépourvues face au fléau de la construction illégale et dans des zones interdites.

C'est encore plus grave quand on sait que la Police municipale ne relève pas de la Commune, mais du ministère de l'Intérieur. Les




priorités ne sont pas les mêmes (sécurité du citoyen, sécurité du touriste, versus construction non-conforme). Les moyens dont dispose la police municipale ne sont pas non plus extensibles à gré, pour faciliter le suivi et le contrôle de façon dissuasive et imperméable à la corruption.

Aussi, les plans d'aménagement urbain, de construction ou de restaurations présentés à la Commission sont transgressés systématiquement, au su et au vu des gestionnaires et des citoyens. Ainsi, une autorisation de restauration (intérieure ou extérieure) peut se transformer en une véritable construction ou démolition de l'immeuble allant jusqu'à l'envahissement du DPM ou de la voie publique. Les responsables de la commune, faute de moyens (voitures, personnel qualifié, disponibilité de la police municipale...), ne sont pas toujours capables d'arrêter ce fléau surtout avec une police municipale qui n'est pas toujours disponible pour se déplacer sur terrain.

#### **❖ Un contrôle municipal peu présent et peu efficace**

La Police municipale, arguant du fait qu'elle est débordée (manifestations culturelles dans l'île, matchs de foot, foires, festivals, sécurité de la zone touristique, etc.), reporte assez souvent ou refuse même les visites sur terrain litigieux et convoités par la construction anarchique, illégale ou encore détournés de leurs vocation ou propriétaires légaux.

Passive ou stratégique, la Police municipale ne peut donc faire tous les constats d'infraction ou de suivi à présenter aux tribunaux le cas échéant. On nous rapporte que la Police municipale se refuse parfois d'appliquer les procédures requises par des mandats de démolition ou de verbalisation, alors qu'elle est juridiquement compétente et a le devoir de concourir à l'application des décisions municipales visant à arrêter les



constructions anarchiques, sans autorisation ou non conformes à cette dernière.


Les responsables des trois communes de Djerba déplorent que les agents de la police municipale ne sont pas d'un grand secours aux trois communes, qui restent démunies de toute autorité. La police municipale collabore peu et refuse de les accompagner pour des opérations de contrôle, de démolition, d'arrêt de chantiers, etc. Les équipes responsables des dossiers de construction, devant le refus des agents de la police municipale, courent ainsi le risque de se rendre seuls sur terrain, sans pouvoir faire les constats requis par le système de justice, dans ce type de contexte et situation.

Les agents de la Police municipale, parfois peu outillés, laissent faire, évitant les accrochages avec les citoyens; dans un contexte post révolution, encore fébrile et tendu. Plusieurs problèmes, tensions et conflits restent latents. On peut citer l'épineux problème de la gestion des déchets dans l'île a suscité trop de tensions avec les citoyens.

La Police municipale est pointée du doigt par les responsables des trois communes. Ceux-ci déplorent à cette institution, son népotisme, faveurs particulières, relations familiales, abus de pouvoir, complaisance, etc.

#### **❖ Conflits de pouvoir, antagonisme de décision**

D'autres risques ou apparences de corruption sont détectés au niveau de décisions unilatérales des décideurs concernés. Exemple, le président de la délégation spéciale qui accorde des autorisations de bâtir à des « cas sociaux » met parfois les responsables des autorisations de bâtir en porte-à-faux avec les citoyens. Dans la commune d'Ajim et pas seulement, l'octroi des permis de bâtir se fait pour les « cas sociaux » assez souvent aux



dépens de la réglementation en vigueur et sans respect des critères objectifs.

Des autorisations de bâtir ont été également octroyées à des citoyens par le président de la délégation spéciale alors que la commission les a rejetées. C'est dire que même si l'avis de la commission est négatif, le président de la délégation spéciale autorise quand même. Il en est de même des décisions de démolition qui peuvent ne pas avoir lieu suite à un arrangement avec les responsables de la commune ou la police municipale, capables de l'annuler d'une façon unilatérale en arguant du fait que l'avis de démolition n'est pas parvenu au citoyen à temps ou que le domicile du citoyen est inconnu.


Pour le citoyen lambda, ces situations sont douteuses, tellement elles sont discrétionnaires, arbitraires et laissant constater l'irrespect des règles par les fonctionnaires qui sont censés donner l'exemple, en évitant les dissonances du « deux poids, deux mesures ».

#### **❖ Les marchés publics; une aubaine pour les corrompus**

Les transactions liées aux marchés publics constituent un autre terrain fertile à la corruption au sein des municipalités. La corruption y prolifère profitant des failles, non seulement au niveau de la procédure, mais aussi au niveau de l'exécution du marché (accès aux informations privilégiées, collusions, complicité, etc.).

Les principes de passation des marchés publics sont encore très malmenés par les pratiques, et ce pour diverses raisons : manque de ressources, manque de formation, complexité des procédures, lobbys, etc.

Le principe voulant que la concurrence pure et parfaite reste le principe garantissant de la minimisation des coûts est encore peu




ancré dans les pratiques. Malgré les efforts et l'amélioration des conditions pour un accès libre aux appels d'offre (commande publique), l'égalité devant la commande publique, la transparence et l'intégrité des procédures, les règles de bonne gouvernance et les exigences du développement durable ne sont pas toujours respectées tout au long de la procédure d'appel d'offres (publicité, ouverture des offres, évaluation des offres, attribution des marchés publics. Alors que normalement ces principes et règles sont consacrés à travers le suivi de procédures claires permettant d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne gestion des deniers publics, des failles sont perceptibles et qui appellent à des ajustements réglementaires et procéduraux.

La non-discrimination entre les candidats, le suivi de procédures claires et détaillées dans toutes les étapes de la transaction et conclusion du marché public, sont encore pratiques à promouvoir dans le cadre d'une modernisation des administrations locales et la lutte à la corruption. Les soumissionnaires, entrepreneurs et parties prenantes n'ont pas facilement accès à une information juste et à jour, et la transparence totale reste un vœu pieux. Les citoyens, tout comme les entrepreneurs souhaitent que les communes fassent plus en matière de généralisation et fiabilisation des informations sur les marchés publics.

Des réponses et explications suivies, ainsi que des éclaircissements doivent être procurées dans la célérité avant l'expiration de la date limite de réception de l'offre.

Accorder la gestion des marchés publics (cahier de charges, signature des décomptes, pilotage, réception, garanties, responsabilités) à une seule personne, comme c'est le cas de la commune d'Ajim, augmente le risque de corruption, de collusion et d'abus de pouvoir. Nous avons pu savoir aussi que les marchés publics sont assez souvent accordés aux mêmes entrepreneurs




(trottoirs, routes, éclairage...), ce qui favorise les collusions et fait le lit à des foyers de la corruption.

Solliciter des sociétés privées pour enlever les ordures, comme c'est le cas de la commune de Midoun et de Houmt-Souk, peut également constituer une source de foyers de corruption d'autant plus qu'on observe que des monopoles (ou oligopoles) se sont constitués et regroupant un club réduit d'entreprises et entrepreneurs qui sont adjudicataires du marché. C'est un véritable fléau pour la performance en matière de la qualité des livrables (les collusions ne feront pas d'efforts en qualité s'ils ne risquent pas de perdre le marché) et de réduction des coûts des services municipaux.

Même si la procédure administrative est assez souvent respectée, des foyers de corruption peuvent être détectés lorsque les hauts responsables de la commune utilisent leur pouvoir discrétionnaire pour tirer un profit personnel lors du paiement d'un décompte, de l'octroi d'un marché public ou à l'occasion d'une réception d'un chantier. Les chantiers ouverts par l'ONAS, la STEG ou la TÉLÉCOM (où la coordination est assez souvent absente), et concédés à des entrepreneurs privés sont assez souvent difficiles à contrôler lors de l'exécution surtout lorsque la commune n'a pas le staff technique nécessaire pour le faire (le cas de la commune d'Ajim). Ainsi, ils peuvent faire l'objet d'une réception douteuse (diamètre des câbles non conformes, pièces de rechange adaptables et non d'origine pour les engins de la commune...).

Les aménagements des parcs municipaux, d'un stade, la construction de trottoirs, de voiries et l'éclairage public peuvent connaître, lors de leur exécution, des pratiques corruptives. Le choix du produit ou de la matière première, la marque ou la qualité (bois, fer, aluminium...) peut aussi faire l'objet de corruption lors de l'exécution d'un marché.




Même s'il est interdit de fractionner les commandes de façon à les soustraire au seuil de passation de marchés écrits ou à leur examen par la commission de contrôle des marchés compétente ou à détourner les règles relatives au contrôle des commissions des marchés, le problème de fractionnement de la commande, appelé couramment « saucissonnage » reste posé (commune de Midoun et Houmt Souk).

Le risque de fractionnement de la commande publique afin de se soustraire au seuil de passation d'un marché, peuvent avoir lieu afin de la soustraire à la passation des marchés écrits ou à leur examen par la commission de contrôle constituant ainsi des pratiques corruptives inaperçues, voire courantes.

Les marchés publics par voie de négociation directe, notamment, les marchés négociés dont la liste limitative est prévue par le décret de 2014 et les marchés à procédure simplifiée (article 50 du décret de 2014) peuvent être source de corruption.

Les foyers de corruption peuvent également être détectés dans lesdites communes suite à certaines pratiques anticoncurrentielles comme « l'entente » prévue par l'article 5 de la loi relative à la réorganisation de la concurrence et des prix ou l'orientation de la commande.

S'agissant de l'entente, la pratique la plus courante en matière de marchés publics consiste à présenter des offres de couvertures. Il s'agit d'une entente entre les entreprises concurrentes ayant pour objet la répartition de la commande publique et présentation de « faux prix » afin de détourner les règles de la concurrence déloyale, alors que les prix sont normalement déterminés selon la loi de l'offre et de la demande. L'offre dite « la moins disante » est le fruit d'un accord préalable entre les candidats pour convaincre la commune qu'il y a eu réellement concurrence. Le surplus est généralement partagé entre les concurrents et les marchés annuellement passés sont attribués successivement aux différents concurrents ayant participé à l'entente.



La commune, en sa qualité d'acheteur public, peut ne pas toujours déceler cette entente. Certains faisceaux d'indices peuvent l'aider à découvrir l'entente par exemple, la différence minimale entre les prix, le lien de parenté entre les concurrents, etc. alors que dans certains cas, la commune est impliquée dans cette pratique et s'abstient d'avertir le ministère de Commerce conformément à la réglementation pour une éventuelle saisine du conseil de la concurrence. On nous rapporte que les collusions sont fréquentes et les « dividendes » corruptives sont monnaies courantes dans les réseaux concernés et impliquant les responsables de certains services publics dans les municipalités.


S'agissant de l'orientation de la commande, il est possible que, lors de la rédaction des cahiers des charges, la commune inscrive des spécifications techniques propres à une marque déterminée afin d'orienter la commande vers un seul fournisseur ou une marque. Cette pratique courante est pourtant interdite par les textes régissant la matière.

Il est certain que les marchés publics et les grands projets d'infrastructures à l'œuvre sur l'île de Djerba sont fortement impactés par les risques et les pratiques de corruption. Considérant les prélèvements et les détournements occasionnés par la corruption (collusion, pot-de-vin, etc.), les infrastructures publiques et privées finissent par coûter bien plus cher que ce qui est prévu (jusqu'au 40% selon des sources rencontrées). Cela érode la capacité fiscale des payeurs de taxes et creuse les déficits municipaux. Les mêmes infrastructures sont livrées souvent en retard (délais très coûteux pour l'économie locale) et généralement avec des normes et matériaux de moins bonnes qualités (se dégradant très vite, pannes, etc.).

#### ❖ **Ressources naturelles abusées, au grand jour**

Plusieurs enjeux de corruption sont liés aux laisser-faire et usages abusifs des ressources naturelles et de bassins communs.






**Eaux.** Plusieurs observateurs attirent notre attention sur la multiplication des forages puisant illégalement l'eau des nappes profondes, sans autorisation et sans coordination. Les forages clandestins se fait souvent au vu et au su des responsables municipaux et des services techniques concernées. Pourtant, le recours aux nappes profondes est encore soumis à des autorisations strictes et des inventaires censés être publics. La rareté de l'eau potable est pourtant un sujet d'actualisation, et alors que ces forages gaspillent l'eau, l'île est soumise à un rationnement de l'eau pendant les saisons estivales. L'île est fortement consommatrice d'eau, surtout que le secteur hôtelier compte plus 136 hôtels, avec une capacité de plus 50 000 lits.

Les services municipaux laissent faire la multiplication anarchique de ces forages et la prolifération des piscines non-autorisées et construites de façon clandestine et souvent sans être imposées fiscalement. Les gestionnaires concernés sont suspectés de complaisance, voire même de connivence délictueuse.

**Oliveraies saccagées.** Les trois municipalités de l'île de Djerba sont aujourd'hui concernées par un abattage sans équivalent des vergers d'oliviers et de palmiers. Le tout pour laisser place à la construction et la multiplication des somptueuses résidences dans les terres agricoles, soumises à des schémas d'aménagement impliquant les municipalités et les autorités régionales. La spéculation foncière condamne à la déperdition des oliveraies millénaires, le tout au su et au vu des élites politiques, des responsables de la sauvegarde de l'île et des responsables de la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Ici aussi, l'abattage des vergers et des oliviers millénaires se fait avec un laisser faire, voire même une complicité passive des autorités municipales, pour qui la dégradation des paysages de l'île et la détérioration du couvert végétal peuvent être sacrifiées au profit des intérêts vénaux et dividendes liées.




**Zones maritimes.** Les hôteliers, les habitations et certaines activités de loisirs agressent de plus en plus la zone maritime publique en installant des infrastructures et des installations de divertissement très polluantes, très agressantes aux équilibres biologiques et aux écosystèmes vulnérables. Le tout se fait sur le domaine public maritime, et très souvent sans autorisation en bonne et due forme. Voyant cela en grandeur nature, le citoyen perd confiance en ses élus, puisque tous ces dépassements et transgressions à la loi sont formellement ou informellement légitimés par des officiels, laissant croire à des contreparties indéniablement récompensées sous-tables! Les risques ne sont pas seulement écologiques, ils sont ici politiques, puisque des gros investissements et de nombreux bailleurs de fonds connus sont directement impliqués dans ces investissements.

Sur ce plan, la lutte à la corruption et la promotion de l'intégrité doivent dévoiler les complicités et resserrer le contrôle pour freiner cette dégradation du patrimoine et des ressources naturelles rares et parfois uniques.

#### ❖ **L'érosion du pouvoir d'achat des agents municipaux**

Les risques de corruption et les enjeux d'intégrité des agents municipaux ne peuvent être totalement regardés sans noter la grande précarité du pouvoir d'achat des agents municipaux. Les salaires réels et les grilles salariales n'ont pas suivi le taux d'inflation (7 à 8 % par an, depuis plus de 6 ans) et cela érode continuellement le niveau de vie des agents municipaux. A cela s'ajoute, une dynamique de consommation très influencée par les dizaines de milliers de touristes qui débarquent mensuellement et qui ajoutent aux « frustrations » liées aux disparités dans les niveaux de vie. D'ailleurs, lors de nos investigations, nous avons constaté des mouvements de grève et de contestation menés par les agents municipaux dans les 3 municipalités de Djerba. Les revendications



salariales sont au cœur des insatisfactions et revendications des agents municipaux.

Les théories comportementales en économie font état d'une corrélation positive entre le niveau de revenu des agents convoités par la corruption et leur velléité à considérer la corruption comme une source de revenu compensatoire et incitative pour livrer les services publics.

Dans ce contexte, la corruption est, dans certains cas, devenue un palliatif et un mécanisme de distribution obtenu sur un marché secondaire rendu nécessaire par la perte du pouvoir d'achat et la course vers la maximisation des revenus et du niveau de vie.

Le pouvoir d'achat des prestataires des services publics doit être considéré comme un levier, parmi d'autres, pour comprendre et contrer la corruption des agents municipaux à Djerba.

# PARTIE 2

## LE POINT DE VUE DES CITOYENS

Sondage sur les risques de corruption et leurs  
déterminants

**Moktar Lamari, Ph.D ;**

**Avec la collaboration de : Simon-Pierre Boussim, Ph.Dc ;  
Sophie Diallo, MAP ; Marie-Brunelle Gnomba, MAP**



## 2 ANALYSES DES DONNÉES DU SONDAGE

De par le monde, les citoyens constituent les principaux témoins, acteurs et bénéficiaires du processus de la lutte à la corruption. S'intéresser à leur opinion et recueillir leur feedback sont d'une importance capitale pour le succès de la lutte contre la corruption. Ce travail s'inscrit dans le cadre du renforcement de la gouvernance démocratique et de la redevabilité publique en Tunisie. La suite de ce chapitre présente les résultats des analyses des données du sondage mené dans le cadre de ce mandat (mars et avril 2018), auprès de plus de 1200 citoyennes et citoyens habitant l'île de Djerba et répartis de manière représentative à la grandeur des trois municipalités de l'île de Djerba (Ajim, Houmt Souk et Midoun).

Il sera question dans les développements, qui suivent, de la méthodologie empruntée et des analyses statistiques (descriptives, factorielles et inférentielles), le tout dans le respect des balises fixées par les théories du *Behavioral insights* et du *Public choice*. Les résultats passent en revue aussi les corrélats et les déterminants à la perception de la corruption des répondants, tant sur le plan national que sur le plan local.

### 2.1 MÉTHODOLOGIE

Les sondages (ou enquêtes) traitant des comportements et des perceptions **citoyennes** à l'égard des risques de corruption, de leurs déterminants et corrélats constituent un précieux levier de mesure et d'évaluation des perceptions de la corruption des citoyens des trois (3) délégations de l'île de Djerba. Plus de 1200 répondants ont exprimé leur point de vue et la marge d'erreur est de 3%, 19 fois sur 20 (95%). Cette marge d'erreur est estimée, tenant compte du nombre de répondants et du nombre total de la population des insulaires recensée proportionnellement à la grandeur (géographique et démographique) de l'île de Djerba.


Il s'agit d'un sondage mené auprès d'un échantillon probabiliste stratifié, tenant compte de quotas définis au regard des impératifs de la représentativité de la population de Djerba.

**Tableau 2 : Analyse comparative de la méthode retenue**

<b>Eléments d'analyse</b>	<b><i>Echantillon stratifié par quotas</i></b>
Méthodologie	L'échantillonnage par quota améliore la représentativité d'un échantillon, en produisant une structure similaire à celle de la population de base. L'enquêteur choisira les personnes à interroger, dans le respect des quotas définis d'avance, selon les variables de contrôle.
Avantages	Cet échantillonnage ne nécessite pas une base de sondage et il n'y aura pas des non-réponses (pas de redressement des non-réponses) ni un coût supplémentaire pour la localisation de l'individu.
Inconvénients	Le choix de répondre reste libre, évitant ainsi les biais et écueils d'aberration. La représentativité est améliorée par ce libre choix, ce qui augmente les coûts et les ajustements de la sélection des répondants.
Précautions prises par l'enquêteur	Les enquêteurs ont évité de sonder des personnes de la même famille, travaillant ensemble, assis dans le même espace public, etc., et ce dans le but d'éviter qu'elles soient influencées des mêmes circonstances ou donnant des réponses redondantes (colinéarité).
Suivi de panel	Le suivi pourra être effectué en comparant quotidiennement tout au long de la période de l'enquête les pourcentages des résultats des enquêtes réalisées.

La population recensée en 2014, sur l'ensemble du territoire de l'île de Djerba et ayant 15 ans et plus, est estimée à 163 726 habitants. Les résultats du recensement général de la population de 2014 ont été utilisés afin de calculer les poids des différentes variables retenues au sein de l'échantillon (âge, sexe, situation professionnelle).

Le questionnaire utilisé dans le cadre de cette analyse est disponible en annexe. Il comprend trois principales catégories, à savoir (i) l'identification socio-économique du répondant, (ii) la perception et les réalités de la corruption et (iii) l'expérience



vécue avec la corruption dans les services publics desservis au niveau local.

Les données ont été codifiées, traitées et structurées dans un chiffrier SPSS, logiciel utilisé pour les traitements statistiques, tant au niveau des analyses descriptives qu'au niveau des analyses statistiques inférentielles et avancées. Le schéma de codification joint en annexe 4.4. Cependant, certains éléments n'ont pas été codifiés parce que les données disponibles étaient inexploitable. Il s'agissait majoritairement d'éléments sans donnée qui créaient alors une asymétrie trop profonde. Il s'agit, entre autres, des éléments « autres revenus familiaux », « appartenance à un parti politique, une association, un syndicat... » et « résidence à l'étranger ». L'absence de données pertinentes se justifiait par le fait que la quasi-totalité des individus de la population cible ne disposait pas des éléments évoqués.

Le mode d'entrevue retenu durant cette enquête est l'entretien. Les entrevues ont été réalisées en arabe (dialecte tunisien). Les entrevues ont duré en moyenne 20 à 30 minutes. De plus, la délicatesse du sujet nécessitait de la part des enquêteurs beaucoup d'effort pédagogique pour expliquer aux interviewés qu'il s'agissait d'une étude qui vise à comprendre le phénomène et pour laquelle l'anonymat des informations collectées serait respecté. La période de collecte s'est déroulée du 15 mars au 15 avril 2018. Le travail de collecte des données a été effectué par une équipe de huit agents enquêteurs dont 6 femmes et 2 hommes avec l'appui du bureau local de l'Institut National de la Statistique. La présence des femmes dans l'équipe s'est avérée très importante et se justifie par le contexte culturel conservateur de l'île de Djerba. Une femme risquerait de refuser de répondre à un homme si elle n'est pas accompagnée. Un superviseur, docteur en gestion et enseignant en marketing à l'ISSET de Djerba, membre de l'équipe du RTE installé à Djerba a assuré la coordination logistique et le

contrôle de la qualité du travail avec l'appui de l'équipe du RTE à Tunis.

Les trois délégations de Djerba constituent toutes des milieux communaux<sup>36</sup>. Il n'y a pas eu de citoyens vivants dans des milieux non communaux à retirer du champ de l'étude. Le travail d'estimation s'est basé sur les statistiques publiées résultant du recensement de 2014<sup>37</sup>. Chaque délégation a été considérée comme une population à part. La revue de littérature sur le sujet indique que les perceptions des citoyens peuvent varier selon la situation professionnelle, le genre ou l'âge.

**Tableau 3: Répartition de la population de 15ans et plus (en milliers)**

	<i>Houmt Souk</i>		<i>Midoun</i>		<i>Ajim</i>	
	H	F	H	F	H	F
<i>Actifs occupés</i>	19	6	16	4	5,2	1
<i>Chômeurs</i>	1,15	1,6	1	1,	0,269	0,4
<i>Non actifs</i>	8,1	20,7	6,8	18	2,8	8,3
<b>Population 15 ans et +</b>	<b>28,4</b>	<b>28,2</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>8,3</b>	<b>9,8</b>
	<b>56,605</b>		<b>47,216</b>		<b>18,152</b>	

Pour élaborer les quotas, aucune pondération n'a été faite et ce pour respecter la proportionnalité dans la représentativité de l'échantillon.

**Tableau 4 : Proportions de population totale dans les délégations**

	<i>Houmt Souk</i>		<i>Midoun</i>		<i>Ajim</i>	
	H	F	H	F	H	F
<b>Actifs occupés</b>	33,7%	10,5%	34,7%	8,5%	28,7%	5,7%
<b>Chômeurs</b>	2,0%	2,8%	2,1%	2,2%	1,5%	2,3%
<b>Non actifs</b>	14,4%	36,6%	14,3%	38,1%	15,8%	46,1%
<i>15ans et plus</i>	<b>100%</b>		<b>100%</b>		<b>100%</b>	

<sup>36</sup> Réforme institutionnelle portant sur le choix de la décentralisation (La Constitution 2014 ; Chap. 7 : « Autorité Locale »; arts 131-142). Tout le territoire du pays a été mis sous le contrôle de communes en élargissant d'anciennes communes et en en créant de nouvelles (LABIADH, 2016, p. 3).

<sup>37</sup> Seuls les résultats du recensement de 2014 sont publiés par délégation.



### 2.1.1 Représentativité de l'échantillon

Ainsi, avec une marge d'erreur de 3% et un niveau de confiance de 95%, la calculatrice de taille de l'échantillon de SurveyMonkey donne un échantillon de 1207 individus. Pour ce travail, 1224 répondants, répartis dans 10 localités (Houmt-Souk Centre, Mellita, Mezraya, Riadh, Midoun centre, Al-May, Sedouikech, Beni-Maguel, Ajim centre et Guelalla) de l'île de Djerba ont été sondés. En termes de milieu de résidence, 60 % des répondants résideraient en milieu urbain. Dans un souci d'amélioration de la représentativité de l'échantillon, l'enquêteur s'est assuré que l'échantillon final respecte aussi les proportions par tranche<sup>38</sup> d'âge dans chacune des délégations de l'étude.

**Tableau 5: Proportion des répondants par tranche d'âge**

	Houmt Souk		Midoun		Ajim	
	H	F	H	F	H	F
15-19 ans	10,3%	9,4%	10,7%	9,8%	11,0%	9,6%
20 - 39 ans	43,1%	44,9%	47,3%	46,7%	41,1%	42,0%
40 - 59 ans	32,5%	31,0%	29,4%	29,2%	29,1%	28,9%
60 ans et plus	14,1%	14,7%	12,6%	14,4%	18,9%	19,5%
Population 15ans et plus	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Ainsi, sur 1224 individus ayant indiqué leur lieu d'habitation près de la moitié (49,2%) habite les centres de Houmt-Souk (315 répondants) et Midoun (284 répondants) (Graphique 1).

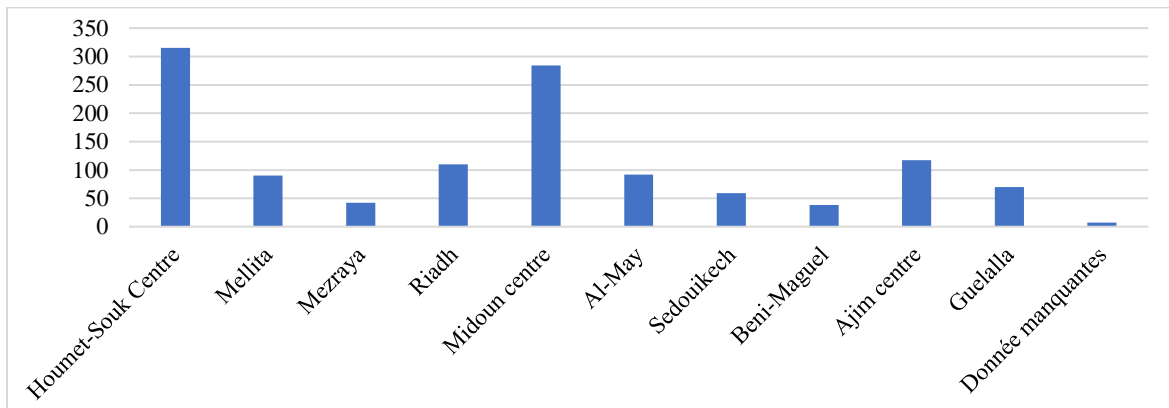
Pour approfondissement et complément d'information, un deuxième sondage auprès de 242 répondants (du même échantillon), avec 14 questions (variables), a été mené auprès de ceux et celles ayant vécu ou assisté à des actions de corruption, depuis les dernières élections municipales. Administré entre août/septembre 2018, ce sondage téléphonique a visé des répondants vivant en milieu urbain (171 individus) : Houmet-Souk (68 %), Midoun (66%) et Ajim (22%).

---

<sup>38</sup> Les tranches d'âges définies sont significatives pour la problématique

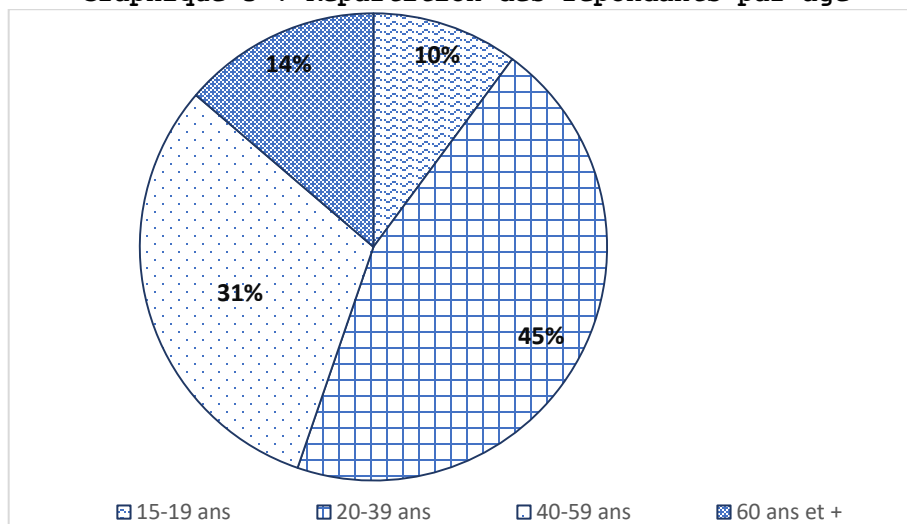
Le second sondage (septembre 2018) est venu enquêter les évolutions, trois mois après les premières élections municipales démocratiquement organisées. Les variables explorées concernent le genre, le lieu d'habitation, l'âge, le milieu, la participation, situation post-élection, paiement d'impôts municipaux, etc. Aussi, le sondage portait sur les perceptions de la corruption dans les divers services publics : état civil, propreté, marchés publics, gestion des espaces publics, permis de construire, impôt municipal, etc.

**Graphique 2 : Répartition des répondants en fonction du milieu d'habitation (N= 1224).**



Sur le plan démographique, les 1224 répondants, dont 49,3% de femmes, sont majoritairement âgés de 20 à 39 ans comme l'indique le Tableau et le Graphique 3 : Répartition des répondants par âge.

**Graphique 3 : Répartition des répondants par âge**



S'agissant de l'occupation de la population étudiée, 512 individus de l'échantillon ont un emploi rémunéré. Parmi ceux-ci, il y a 22% de femmes dont la quasi-totalité fait les travaux de ménage. Aussi, moins de 4% de la population étudiée recherche de l'emploi. Bien que les répondants ne soient pas nombreux à indiquer leur type d'emploi et leur secteur d'activité avec des données manquantes respectives de 689 soit 56,3% et 710 soit 58%, les données montrent que les individus ayant un emploi, travaillent majoritairement à leur propre compte (210 soit 41,7%) ou sont des salariés (208 soit, 41,3%). Aussi, ils travaillent plus dans le secteur du commerce (182 soit 37,8%) et des services (118 soit 24,5%), le secteur agricole étant le moins représenté, avec un taux de 5%. En regardant de plus près ceux qui travaillent dans leur propre projet, on en déduit qu'ils sont soit dans le commerce (48,8%), soit dans le service (22%) soit dans les industries, artisanats et manufactures (12,2%).

Ainsi, au-delà des revenus générés des occupations, les répondants dans leur majorité (85,8%) ne possèdent aucun « autre revenu ». Seuls certains ont des revenus agricoles (2,9%) et des entreprises familiales (1,9%).

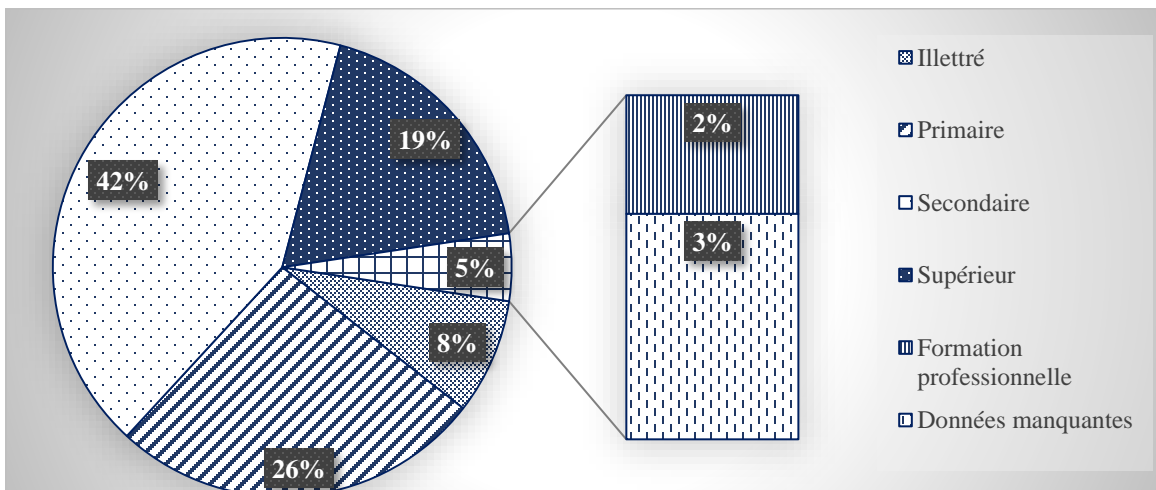
**Tableau 6 : Occupation de répondants par sexe**

	Homme	Femme	Total
Emploi	399	113	512 (41%)
Élève étudiant formation professionnelle	81	90	171 (13%)
Retraité	57	0	57
Inactivité (ne veut plus travailler)	29	11	40
Recherche d'emploi	27	18	45
Congé	7	3	10
Travaux de ménages	7	366	373 (30%)
Congé maladie	6	0	6
Arrêt momentané de travail	5	2	7
Promesse ferme d'embauche	2	0	2
Création d'entreprise	1	0	1
<b>Total</b>	<b>621</b>	<b>603</b>	<b>1224</b>

### 2.1.2 Vue d'ensemble sur les données du sondage

Concernant le niveau d'instruction, presque la totalité des individus interrogés a au moins un niveau primaire comme l'indique le graphique ci-dessous. Ainsi, les répondants ont majoritairement un niveau secondaire (42,2%) et ceux ayant suivi une formation professionnelle sont les moins nombreux (1,6%).

**Graphique 4 : Niveau d'instruction des répondants**

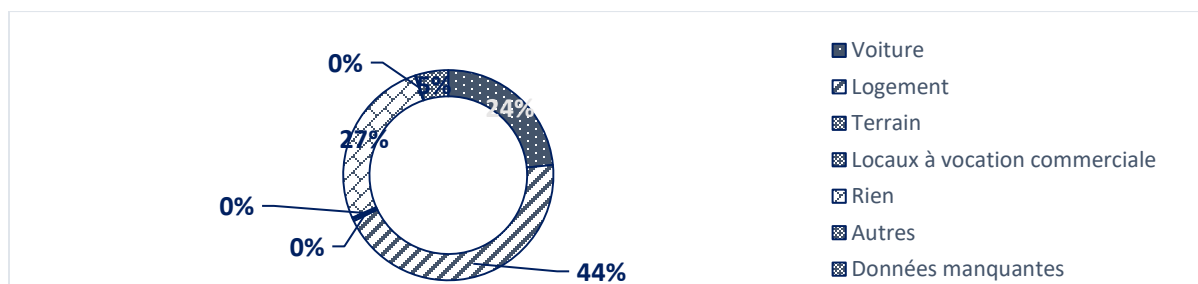


Concernant l'équipement, les répondants semblent plus équipés en voiture (23,4%) et en logement (44,4%). Par contre, 26,5% des répondants ne possèdent aucun de ces équipements durables.

Nonobstant la complémentarité potentielle entre le terrain et le logement, une description de la possession de biens d'équipement multiples est présentée dans le Tableau 1 suivant. Ainsi, la quasi-

totalité des individus (98,9%) possédant un logement comme deuxième équipement et 92,9% de ceux qui ont un terrain comme troisième bien d'équipement ont une voiture comme premier bien d'équipement.

**Graphique 5: Patrimoine et actifs possédés par les répondants**




**Tableau 1: Équipement/actifs des répondants**

Équipement 2	Équipement 1					
	Voiture	%	Logement	%	Total	%
Voiture			3	3,1	3	0,8
Logement	267	98,9			267	72,6
Terrain	2	0,7	94	95,9	96	26,1
Locaux à vocation commerciale	1	0,4	1	1	2	0,5
<b>Total en %</b>	<b>270</b>	<b>100</b>	<b>98</b>	<b>100</b>	<b>368</b>	<b>100</b>
Équipement 3						
Terrain	78	92,9	0	0	78	91,8
Locaux à vocation commerciale	6	7,1	1	100	7	8,2
<b>Total en %</b>	<b>84</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>85</b>	<b>100</b>

Pour apprécier le niveau de perception de la corruption dans les secteurs publics, il a fallu explorer l'utilisation des services publics par les répondants. Les résultats indiquent que trois répondants sur cinq (59,2%) ont eu recours au service de l'état civil durant les trois dernières années. Viennent ensuite les transactions avec le service de recette municipale. Il faut dire que cette question a été peu répondue dans le sondage (75% de données manquantes).

Ainsi, pour une description globale de la distribution de la perception de la corruption dans les administrations publiques, un test de « **Khi carré** » a été utilisé pour vérifier si deux variables sont dépendantes ou indépendantes, et autrement dit si les différences sont statistiquement significatives. Par exemple, on peut vérifier si la perception de la satisfaction sur la situation générale du pays est indépendante du sexe (différence entre homme



et femme), ou encore s'il y a une relation entre cette satisfaction et le niveau d'éducation.

Dans les Tableau 11 à 29, les résultats des tests du Khi carré sont présentés pour chaque croisement en indiquant le nombre d'observations (n) pour chaque strate et la probabilité (P) associée à la valeur Khi carré de Pearson. Cette probabilité indique la possibilité qu'il n'y ait pas de relation entre les variables de croisement (le risque d'erreur de l'hypothèse d'indépendance). Une probabilité très près de zéro, par exemple 0,01, indique une très faible probabilité (1 %) qu'il n'y ait pas d'association entre les deux variables et par le fait même une forte chance de l'existence d'une relation entre les variables. Usuellement, si le risque d'erreur est inférieur ou égal à 0,05, on dira qu'il y a relation significative entre les deux variables avec un niveau de confiance de 95%.

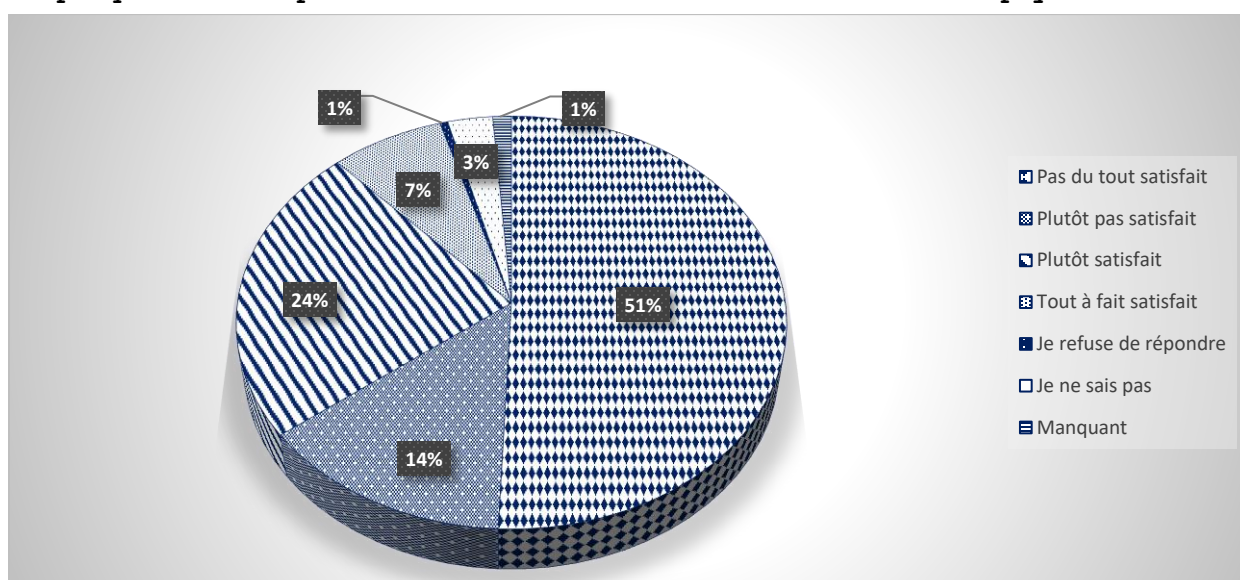
### 2.1.3 **Perceptions de la corruption**

Nous avons jugé utile de présenter les perceptions des répondants au regard du contexte national, avant de présenter les perceptions et les interactions relatives au contexte local. Une lecture comparative, permet de voir si les répondants sont plus satisfaits de la gouvernance locale que de celle nationale. La théorie du *Public choice* porte à croire que la mobilité inter-régionale des citoyens réduirait grandement l'insatisfaction au regard du contexte local, comparativement au contexte national (la mobilité internationale étant plus difficile à entreprendre).

De façon générale, la perception de la satisfaction générale au regard de la situation politique du pays, fait ressortir que presque la moitié répondants sont satisfaits de la situation de leur pays (50%). Dans le détail, et pour la même question, une personne sur trois n'est pas du tout satisfaite à Ajim contre 5 personnes sur 8 à Midoun. Moins d'une personne sur dix est tout à fait satisfaite de la situation du pays, contre 23,5% qui sont plutôt

satisfaits. Aussi, ils sont nombreux à penser que les trois principaux défis que le pays doit relever sont : le chômage (60,9% des répondants), la pauvreté ou le niveau élevé des prix (22%) et enfin la corruption (13,7%). Le chômage apparaît comme défi principal, chez 3 répondants sur 4 à Midoun et à Ajim, contre 1 sur deux à Houmt ou dans les autres localités. En plus, quelques dizaines de répondants pensent que le terrorisme, les discriminations, l'éthique et le sous-développement constituent aussi des enjeux problématiques pour le pays.

**Graphique 6: Perception de la satisfaction de la situation du pays**



L'analyse des données porte à croire que les répondants qui ne sont pas du tout satisfaits de la situation du pays (50%), pensent que le chômage (66,3%), la pauvreté (28,9%) et le niveau élevé des prix (40,3%) sont respectivement les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> défis que le pays devrait affronter (Tableau 2: Priorisation des défis à relever). Les raisons économiques dominent ainsi les raisons de l'insatisfaction à l'égard du contexte général. Et, il y a de quoi s'en inquiéter quand on sait que les taux de chômage et d'inflation sont à des niveaux très élevés ces dernières années. Selon les répondants, la corruption n'arrive donc pas en tête des défis du pays.

Par contre plus de la moitié de ceux qui n'ont pas répondu à la question relative à la satisfaction, pensent que la corruption est le 8<sup>e</sup> défi tout comme ceux qui sont plutôt satisfaits ou très satisfaits qui la classent en 3<sup>e</sup> position.

Les données portent à croire que la corruption au niveau du pays apparait bien loin dans la liste des défis à relever par le pays (3<sup>ème</sup> défi à relever, selon le tableau 7).

**Tableau 2: Priorisation des défis à relever**

	1 <sup>er</sup> défi		2 <sup>e</sup> défi		3 <sup>e</sup> défi	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Chômage	746	60,9	4	0,3	4	0,3
Instabilité politique	84	6,9	102	8,3	26	2,1
Pauvreté	83	6,8	269	22	5	0,4
Prix élevés	65	5,3	269	22	297	24,3
Système éducatif défaillant	34	2,8	98	8	42	3,4
Mauvaises infrastructures	32	2,6	48	3,9	8	0,7
Problèmes économiques	30	2,5	10	0,8	101	8,3
<b>Corruption</b>	<b>23</b>	<b>1,9</b>	<b>73</b>	<b>6</b>	<b>168</b>	<b>13,7</b>
Système de santé défaillant	19	1,6	34	2,8	7	0,6
Refus de répondre	14	1,1	8	0,7	0	0
Autres à préciser	12	1	8	0,7	15	1,2
Données manquantes	10	0,8	233	19	454	37,1
Couverture sociale et de retraite défaillant	4	0,3	9	0,7	6	0,5
Criminalité	1	0,1	52	4,2	22	1,8
Faiblesse revenus/ salaires	1	0,1	4	0,3	37	3
Émigration	0	0	0	0	32	2,6
<b>Total</b>	<b>1224</b>	<b>100</b>	<b>1224</b>	<b>100</b>	<b>1224</b>	<b>100</b>

S'agissant de la corruption particulièrement, les données portent à croire que les répondants distinguent deux formes majeures à savoir respectivement le pot-de-vin (57,2%) et les abus de pouvoir (17,6%). Toutefois, quelques centaines de répondants laissent croire que le népotisme vient en 3<sup>e</sup> position suivie du détournement de fonds (Tableau 3: Les risques de corruption). Les répondants ont exprimé leur perception quant aux risques de corruption qui les préoccupent le plus.



**Tableau 3: Les risques de corruption perçue**


	RISQUE 1		RISQUE 2	
	N	%	N	%
Pot-de-vin	700	<b>57,2</b>	5	0,4
Conflit d'intérêts	31	2,5	77	6,3
Abus de pouvoir	100	<b>8,2</b>	215	<b>17,6</b>
Favoritisme	20	1,6	58	4,7
Détournement de fonds	28	2,3	98	8
Obstruction à la justice	19	1,6	50	4,1
Extorsion	15	1,2	21	1,7
Népotisme	24	2	53	4,3
Ne sais pas	241	19,7	1	0,1
Refus de répondre	8	0,7	0	0
Autres à spécifier	24	2	1	0,1
Données manquantes	14	1,1	645	52,7
<b>Total</b>	<b>1224</b>	<b>100</b>	<b>1224</b>	<b>100</b>

Sur la base de ces catégories et formes de corruption, 30% des répondants pensent que la corruption atteint des sommets en Tunisie (score de 10 sur 10 sur l'échelle du questionnaire). Mais seulement 12,7% affichent ce constat (10/10) quand il est question de Djerba.

Les Djerbiens sont plus nombreux à s'inquiéter de l'ampleur de la corruption perçue en Tunisie : plus de la moitié des interviewés pensent que la corruption a atteint un score supérieur à 5 (sur 10) en Tunisie. Ici, tout porte à croire que la corruption est perçue comme plus présente au niveau du pays (niveau national) qu'à Djerba (niveau local). L'hypothèse issue de la théorie du *Public choice* est ainsi validée : la gouvernance locale est souvent mieux acceptée (et moins critiquée) que la gouvernance nationale.

Les répondants sont donc plutôt nombreux à penser que la première cause de la corruption a trait au déficit d'éthique et à une certaine déchéance morale (33%). La dégradation des « valeurs d'intégrité » apparaît ici comme le premier moteur de la corruption perçue. L'action collective anti-corruption doit principalement cibler les **valeurs** d'intégrité et de probité pour redresser l'éthique et réhabiliter l'intégrité dans les services publics.

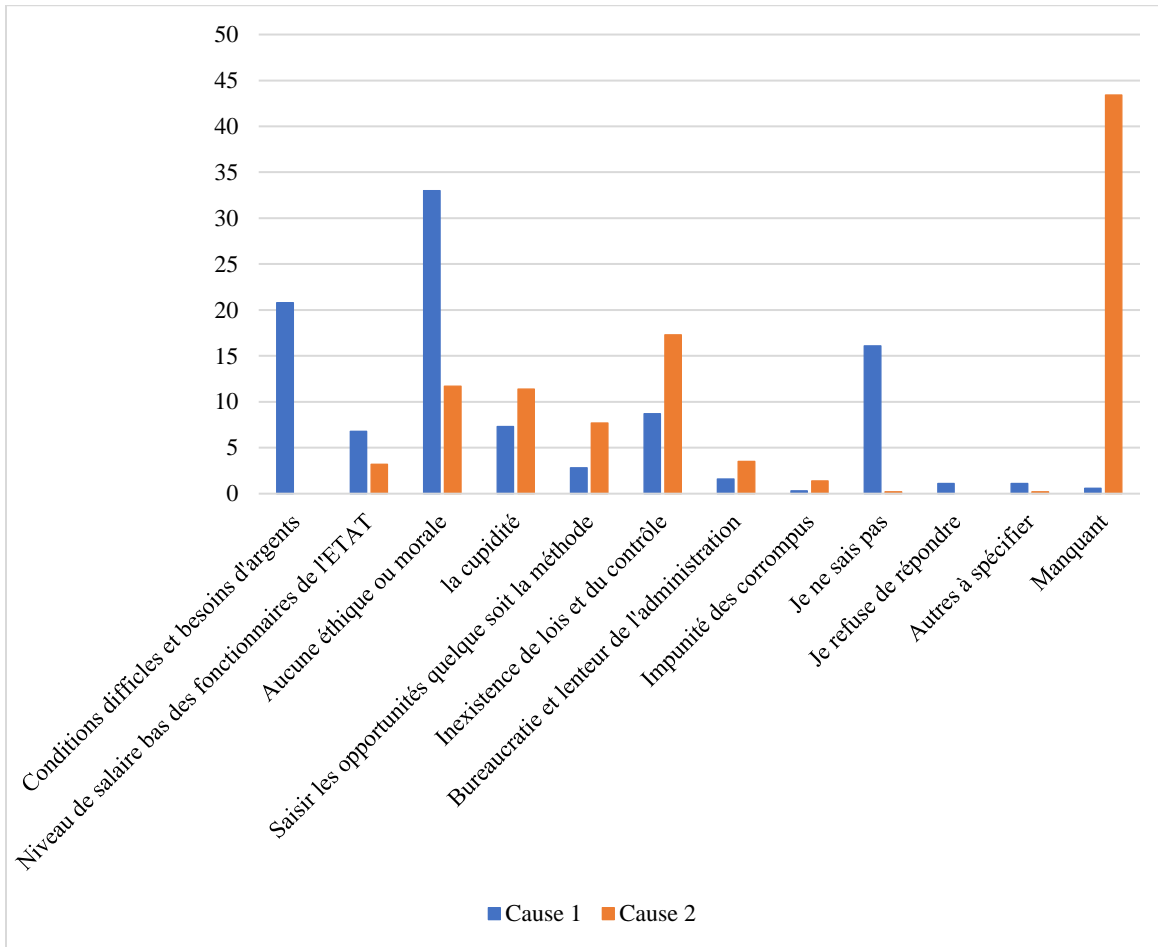
La deuxième cause déclarée a trait aux « vides juridiques » perçus comme tels : inefficacité des lois et insuffisance des



règlementations liées (17,3%) (Graphique 1: Causes de la corruption selon les répondants). Ce graphique indique que les répondants ont tendance aussi à expliquer la corruption par les précarités matérielles : pauvreté, faible niveau de revenu des fonctionnaires, manque d'argent, etc. L'enjeu de la faiblesse du pouvoir d'achat est mis de l'avant comme déterminant de la corruption. La théorie du *Public Choice* est ici aussi vérifiée, considérant l'importance des paramètres économiques dans les comportements et les décisions liés à la corruption.

Par ailleurs, les données portent à croire que les répondants déplorent l'impunité des corrompus, l'irresponsabilité de certains décideurs politiques, le laisser-faire de la « bureaucratie », la passivité de la police municipale et la lenteur administrative ; autant de facteurs qui alimentent la corruption et ses méfaits.

**Graphique 1: Causes de la corruption selon les répondants**



A l'évidence, les risques de corruptions ne se déploient pas de façon égale entre les services publics concernés à Djerba et dans ses trois communes. Mais, avant de faire ce portrait, il convient de savoir si les répondants ont utilisé les services publics concernés, avant de demander leur perception de la présence ou pas des risques de corruption.

Un aperçu de l'usage des services publics (Graphique 2: Aperçu de l'usage des services publics) semble révéler que les répondants utilisent majoritairement et fréquemment les services des hôpitaux publics (68,1%), les services des municipalités (60,7%), les services de la STEG (55,2%), de la SONEDE (51,8%) et dans une moindre mesure les services du système éducatif (44,9%), de CNAM (30,8%), de police (29,7%) et des recettes des finances (27,4%).

Les services les moins utilisés semblent être les services de la délégation (14,1%), de la justice (12,8%), de la douane (11,4%) et de CNRPS (9,2%).

Ils convient de noter que les services rendus par les municipalités sont fortement convoités par les citoyens de Djerba : 3 répondants sur 5 les utilisent très fréquemment.

**Graphique 2: Aperçu de l'usage des services publics**



Au regard de leur utilisation des services publics, et en ôtant ceux qui ne se sont pas prononcés et les données manquantes, les répondants pointent la présence de la corruption dans tous les services soumis à l'étude. Cela dit, la perception de la corruption

est inégalement répartie selon les services couverts dans ce sondage. Ainsi, les répondants pensent que les services les plus corrompus dans une large mesure sont les services des hôpitaux, de la Société tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), de la police locale, de la Société nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE), de la Commune et de l'Éducation (Graphique 2: Aperçu de l'usage des services publics).

**Tableau 4: les services et la corruption perçue**

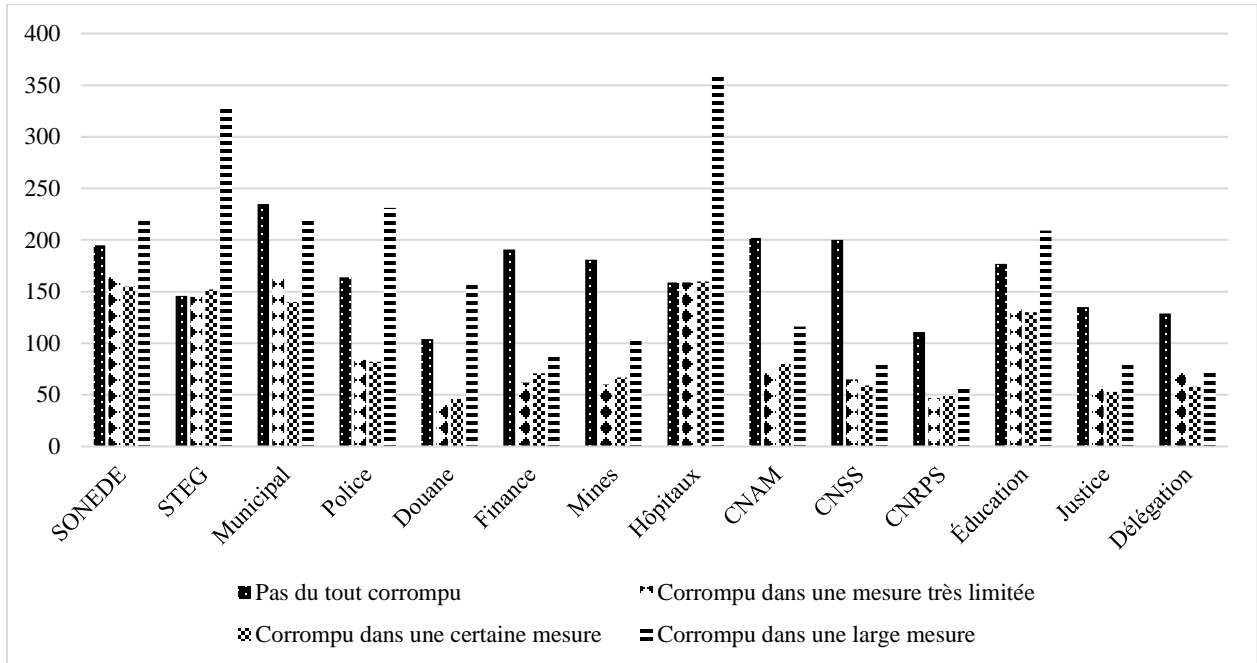
		CORRUPTION				Présente à très présente (%)	NSP	DM	Total
		Absente	Très Limitée	Présente	Très présente				
SONEDE	Fréquence	195	164	155	221		478	11	1224
	%	15,9	13,4	<b>12,7</b>	<b>18,1</b>	<b>31%</b>	39,1	0,9	100
STEG	Fréquence	146	145	152	329		442	10	1224
	%	11,9	11,8	<b>12,4</b>	<b>26,9</b>	<b>39%</b>	36,1	0,8	100
Municipal	Fréquence	235	163	140	219		463	4	1224
	%	19,2	13,3	<b>11,4</b>	<b>17,9</b>	<b>29%</b>	37,8	0,3	100
Police	Fréquence	164	84	82	231		654	9	1224
	%	13,4	6,9	<b>6,7</b>	<b>18,9</b>	<b>25%</b>	53,4	0,7	100
Douane	Fréquence	104	41	46	160		851	22	1224
	%	8,5	3,3	<b>3,8</b>	<b>13,1</b>	<b>17%</b>	69,5	1,8	100
	%	15,6	5,1	<b>5,8</b>	<b>7,4</b>	<b>13%</b>	65	1,2	100
Mines	Fréquence	181	60	67	106		790	20	1224
	%	14,8	4,9	<b>5,5</b>	<b>8,7</b>	<b>14%</b>	64,5	1,6	100
Hôpitaux	Fréquence	159	159	160	358		378	10	1224
	%	13	13	<b>13,1</b>	<b>29,2</b>	<b>43 %</b>	30,9	0,8	100
CNAM	Fréquence	202	71	80	116		735	20	1224
	%	16,5	5,8	<b>6,5</b>	<b>9,5</b>	<b>16%</b>	60	1,6	100
CNSS	Fréquence	200	65	59	79		799	22	1224
	%	16,3	5,3	<b>4,8</b>	<b>6,5</b>	<b>11%</b>	65,3	1,8	100
CNRPS	Fréquence	111	47	49	59		932	26	1224
	%	9,1	3,8	<b>4</b>	<b>4,8</b>	<b>9%</b>	76,1	2,1	100
Éducation	Fréquence	177	133	130	209		567	8	1224
	%	14,5	10,9	<b>10,6</b>	<b>17,1</b>	<b>28%</b>	46,3	0,7	100
Justice	Fréquence	135	58	53	79		878	21	1224
	%	11	4,7	<b>4,3</b>	<b>6,5</b>	<b>11%</b>	71,7	1,7	100
Délégation	Fréquence	129	72	58	74		870	21	1224
	%	10,5	5,9	<b>4,7</b>	<b>6</b>	<b>11%</b>	71,1	1,7	100

Source : Sondage 1224 répondants

L'analyse des données suggère que la gouvernance locale est plutôt bien infectée par la corruption. Malgré l'importance des non-réponses, les perceptions de corruption n'épargnent quasiment aucune des administrations couvertes par le sondage ayant impliqué plus de 1224 répondants. Quatre administrations locales ont un taux de perception de corruption inférieur à 15% (corruption présente à

très présente), à savoir : les administrations de la Justice, de la Délégation, de la CNRPS et le service des Mines.

**Graphique 3 : Niveau d'implication des services dans la corruption**



#### 2.1.4 Expériences vécues avec la corruption

Un état de lieux de l'expérience vécue avec la corruption fait ressortir que 22,5% des répondants ont été témoins ou victimes de la corruption. Soit presque un répondant sur quatre. Et tout porte à croire que 46% d'entre eux-ci ont accepté passivement l'acte de corruption. Sur les 54% restant (148 victimes ou témoins de corruption), soit les victimes ayant refusé la tentative de corruption, seulement 15 victimes (118%) ont engagé des poursuites judiciaires, alors que les autres (89,2%) se sont contentés de refuser et d'adopter l'omerta comme si rien n'était (Tableau 5). Ce constat est éloquent, voire choquant. Il expliquerait largement les attitudes sociales face à l'emprise des actes de corruption perpétrés par les fonctionnaires opérant dans les divers services publics. Des études plus approfondies doivent être menées et des mesures drastiques doivent être prises pour renverser la tendance et redresser les capacités endogènes des citoyens en matière

d'auto-défense et de dénonciation des différentes formes de corruption.

Il y a ici une précieuse variable d'action à considérer dans les Plans d'action à venir, et ce en sensibilisant et en outillant tous les victimes et témoins de la corruption à porter plainte et à agir, autrement que par la passivité.

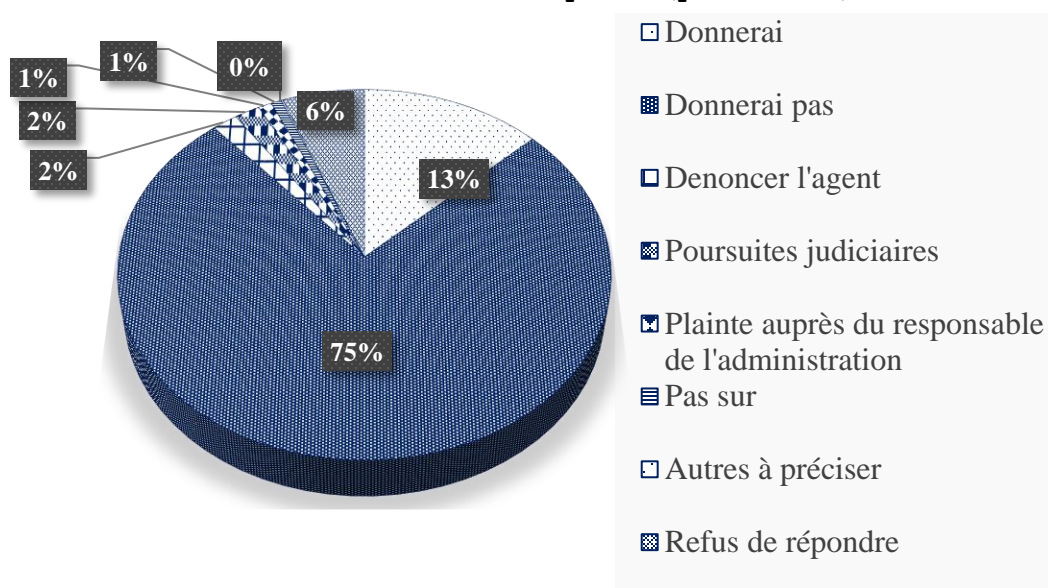
**Tableau 5: Réaction des victimes face à la perception de corruption**

	Réaction		Total	Poursuite		Total
	Accepte	Refuse		Oui	Non	
Oui	126	148	274	15	124	139
% de victimes	46 %	54%	100%	10,8%	89,2%	100%
Non	0	3	3	0	1	1
% de victimes	0%	100%	100%	0%	100%	100%
Total	126	151	277	15	125	140
% de victimes	45%	54%	100%	10%	89%	100%

À la question voulant explorer la velléité des répondants de procurer, si on leur demandait, un pot-de-vin pour un service quelconque, 57% déclarent vouloir refuser de donner un pot-de-vin, contre 10% qui seraient prêts à accepter ce type de transaction corrompue. Et dans le contexte actuel de Djerba, seulement une personne sur cent est prête à entamer des poursuites judiciaires ou à dénoncer l'agent corrompu (Graphique 4: Réaction face à un acte de corruption (pot-de-vin)).

Ces résultats sont très intrigants et portent à croire en une certaine résignation collective des insulaires face au fléau et risques de la corruption dans les administrations locales. Notons au passage, que le taux de réponse à ce type de question est resté très faible, les répondants sont prudents, ne voulant pas « parler des choses qui fâchent ».


**Graphique 4: Réaction face à un acte de corruption (pot-de-vin)**



Pour ceux qui déclarent avoir été victime d'extorsion de pot-de-vin, les raisons évoquées pour justifier leur comportement sont de trois ordres.

- ❖ La principale raison avouée a trait au fait qu'ils n'ont pas d'autres moyens d'obtenir ledit service (54 soit 45,8%). Payer un pot-de-vin devient ainsi un impératif, un lubrifiant facilitateur de l'obtention du service, ainsi qu'un incitatif consenti personnellement aux fonctionnaires corrompus et peu intègres. Faute de quoi, ils risquent d'attendre longtemps ce service sollicité (plan d'aménagement, document d'état civil, attestation, témoignage, conformité, branchement à l'eau, route, électricité, etc.).
- ❖ Deuxième raison évoquée : les victimes défraient des pots-de-vin croyant ainsi pouvoir accélérer la procédure d'obtention du service (24,6%). Le pot-de-vin joue ici le rôle d'un accélérateur de services publics et de compresseur décisif des délais et lenteurs administratives. Le temps (durée) devient la variable d'ajustement à monnayer par les contribuables, pour avoir une meilleure célérité dans l'accès aux prestataires des services publics.
- ❖ Troisième raison évoquée a trait à l'idée de « faire comme tout le monde » (28 soit 23,7%). Ici aussi la victime de la corruption






veut se fondre dans la masse et ne veut se faire remarquer comme un « fouteur de troubles » face à l'imposante autorité administrative et son considérable pouvoir de rétorsion éventuelle. De toute évidence, les victimes ne sont pas naïves, leur décision de payer ou pas le pot-de-vin, est associée à une analyse comparant les coûts de la contestation du pot-de-vin (police, tribunaux, administration de recours, etc.) avec les « retombées immédiates » d'une docilité passive face à la « machine de la corruption ». Une situation qui en dit long sur le fatalisme prévalant, la résignation ambiante et l'ancrage des cognitions de soumission chez un grand nombre de citoyens, qui laissent faire le manque d'intégrité des fonctionnaires et prestataires des services publics.

Ici résident le chantage insidieux et la logique pernicieuse du système de la corruption. Une logique raffinée avec le temps, pour s'ajuster et se négocier au cas par cas, et qui troque les délais moyennant contrepartie (monétaire, cadeaux, objet en nature, etc.).

S'agissant du cas spécifique des services municipaux, un répondant sur 10 déclare avoir été victime de corruption dans son recours aux services municipaux, notamment au niveau des services de l'état civil, d'autorisation d'exploitation d'espace public, de connexion d'eau ou d'électricité et des services liés aux infrastructures du quartier. On détaille ce point plus dans le rapport, en passant en revue tous les services rendus par les municipalités.

Au niveau des services de santé (hôpitaux, dispensaires, cliniques, etc.), plus d'une personne sur quatre déclarent avoir été victime de corruption (10%). Au total, 26 % des répondants ont été victimes dans les services des hôpitaux régionaux contre 3% dans les dispensaires. Ces actes de corruption dans les services de santé ont concerné principalement les services des urgences (10,2%), des réceptions d'hôpitaux (5,4%), des consultations (4,9%) et de la chirurgie (2,5%). La logique corruptive choisit aussi ses cibles



en fonction du coût d'opportunité du citoyen à faire payer un pot-de-vin. C'est dans les urgences ou encore dans les services d'admission que les patients et leurs proches sont les plus vulnérables et les plus prompts à payer pour gagner du temps dans le processus de prise en charge de leurs proches en état d'urgence médicale. C'est un chantage qui cible la santé et ultimement la survie du patient.


Pour contrer la corruption, deux personnes sur trois pensent qu'il est utile de mener des enquêtes et investigations pour vérifier les suspicions de corruption des parties prenantes impliquées (notamment des fonctionnaires), bien que 70 % d'entre eux croient qu'il ne serait pas facile de mener de telles investigations et identifier preuve à l'appui les fonctionnaires corrompus.

De tels constats portent à croire le système de corruption est bien « protégé » par ses apôtres et ses fidèles. Il faut dire que sont encore très rares les procès pour corruption, alors que le fléau sévit dans toutes les administrations, y compris les organismes en charge des affaires politiques et syndicales. L'impunité des corrompus constitue la règle et l'omerta rend quasi-impossible la pénalisation des corrompus et leur exclusion des services publics.

Il y a là une variable à actionner comme levier majeur des plans d'actions anti-corruption et pro-intégrité dans la gouvernance locale.

## **2.2 DISPARITÉS DE L'ÉCOSYSTÈME MUNICIPAL FACE À LA CORRUPTION**

Dans le cadre de la présente recherche, on s'est demandé si les populations des différentes municipalités ont des perceptions différentes au regard du fléau de la corruption et de ses acteurs. En effet, l'expérience vécue avec la corruption permet de conclure globalement que la perception de corruption diffère selon le milieu d'habitation (centres municipaux versus bourgades et localités périphériques). Mais pas seulement, les résultats de nos analyses



comparatives (khi-carré) montrent d'énormes différences selon les lieux de résidence et leur ancrage municipal. Une hétérogénéité est confirmée, selon leurs lieux et municipalités de résidence, les citoyens ont des perceptions différentes au sujet de la prévalence ou la légitimité des *rachwa* (Pot-de-vin).

Selon leurs municipalités d'attache et milieu de vie, les répondants ne perçoivent pas le degré d'implication des administrations publiques dans la corruption pareillement. Une différence de perception est constatée selon qu'on est résident de Houmt-Souk, de Midoun ou d'Ajim. Plus concrètement, les perceptions de corruption vont plus loin, étant toujours très hétérogènes, selon les services municipaux et services publics (et parapublics) dispensés. Les différences sont statistiquement significatives. Les résultats portent à croire que l'écosystème institutionnel est en soi porteur de plus ou moins de corruption, qui va au-delà des individus/contribuables, pour incorporer le système de prestation de services au sein des municipalités.

L'analyse de la satisfaction de la situation générale du pays diffère selon les trois municipalités à l'étude. Le niveau global d'insatisfaction atteint plus de deux répondants sur trois. En moyenne, plus d'une personne sur deux n'est pas du tout satisfaite de la situation générale du pays. Une personne sur trois n'est pas du tout satisfaite à Ajim, contre 5 personnes sur 8 à Midoun. Le tableau suivant illustre ces disparités.

Les analyses de données du sondage indiquent que les différences sont statistiquement significatives : i) à Midoun, le niveau d'insatisfaction (pas du tout satisfait et plutôt pas satisfait) est manifesté par 71% des répondants, contre 64% à Houmt-Souk et 59% à Ajim.

**Tableau 11 : Contraste de la satisfaction à l'égard de la situation générale du pays**

	Houmt-Souk		Midoun		Ajim		Autres localités	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Pas du tout (n= 621 ; 51%)	160	51%	175	62%	37	32%	249	49%
Plutôt pas (n= 170 ; 14%)	42	13%	25	9%	31	27%	72	14%
Plutôt satisfait (n= 288 ; 23%)	76	24%	49	17%	30	26%	133	26%
Très satisfait (n= 89 ; 7%)	19	6%	27	10%	10	8%	33	6%
NRP/NSP (n= 41 ; 3%)	12	3%	4	1%	7	6%	18	3%
P = 0,000<0,05								

En même temps, tout indique que les répondants issus des zones rurales et périphériques partagent aussi et dans une large mesure ces perceptions d'insatisfaction. Mais, avant d'aller plus loin, regardons les perceptions des défis socio-économiques de ces mêmes catégories de répondants.

**Tableau 12 : Perception des défis socio-économiques du pays**

	Houmt-Souk Centre		Midoun Centre		Ajim Centre		Autres localités	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Chômage (n=746; 61%)	158	50 %	211	74 %	87	74%	290	57 %
Autres défis (n=478; 39,05%)	157	50 %	73	25 %	30	25%	218	43%
P = 0,000<0,05								
Pauvreté (n=538; 44%)	115	36,5%	157	55,3%	63	53,8%	203	340%
Autres défis (n=686; 56%)	200	63,4%	127	44,7%	54	46,1%	305	60 %
P = 0,000<0,05								
Corruption (n=168; 14%)	40	12,7%	44	15,5%	39	33,3%	45	8,9%
Autres défis (n=1056; 86%)	275	87,3%	240	84,5%	78	66,6%	463	91%
P = 0,000<0,05								

Selon les données du sondage, la lutte à la corruption n'arrive pas en haut des priorités de l'action collective. Bien avant la corruption, le chômage et la pauvreté dominent les préoccupations sociales et les défis à relever par l'action collective. Mais, dans la mouvance, des disparités apparaissent selon les lieux et milieux de vie. Les données portent à croire que les citoyens de Houmt-Souk ont des perceptions qui contrastent fortement avec ceux des autres communes, et ce au regard des trois défis examinés : chômage, pauvreté et corruption. À Midoun et à Ajim, trois personnes sur quatre pensent que le principal défi auquel le pays fait face est le chômage. La perception pour les trois municipalités regroupées diffère avec celle des autres localités.

En effet, si pour les agglomérations de Houmt Souk, Midoun et Ajim deux personnes sur trois pensent que le principal défi est le chômage, et 4 sur 7 répondants le pensent dans les autres localités. En plus du chômage, les répondants considèrent la pauvreté et la corruption comme des défis de moindres importants, bien que cette considération diffère légèrement selon les localités. La perception de la pauvreté comme principal défi diffère selon les localités. Alors qu'une personne sur deux vivant dans les centres des trois municipalités pense que la pauvreté constitue le principal défi, seuls deux sur cinq personnes sont de cet avis dans les autres localités. La corruption est moins perçue comme défi principal. Une personne sur trois la perçoit comme défi principal à Ajim, tandis qu'une personne sur 8 seulement la considère à Houmt-Souk comme tel. Cette perception pour les trois municipalités regroupées demeure faible avec une personne sur six contre moins d'une personne sur six pour les autres localités.

Pour ces différents défis, les répondants issus de Houmt-Souk expriment des perceptions différentes de celles des deux autres chefs-lieux et communes.

**Tableau 13 : Les principaux défis selon les lieux de résidence**

	Total	Centres de Houmt Souk, Midoun et Ajim		Autres localités	
		Effectif	%	Effectif	%
Chômage (n=746; 60,95%)	746	456	63,69%	290	57,09%
Autres défis (n=478; 39,05%)	478	260	36,31%	218	42,91%
P = 0,020 < 0,05					
Pauvreté (n=538; 43,95%)	538	335	46,79%	203	39,96%
Autres défis (n=686; 56,05%)	686	381	53,21%	305	60,04%
P = 0,018 < 0,05					
Corruption (n=168; 13,73%)	168	123	17,18%	45	8,86%
Autres défis (n=1056; 86,27%)	1056	593	82,82%	463	91,14%
P = 0,000 < 0,05					

### 2.2.1 Perceptions des risques et formes de corruption

Comme mentionné précédemment, les analyses de données suggèrent que la corruption opère principalement par des pots-de-vin (argent ou avantages tangibles monnayables). Le pot-de-vin, comme forme de la corruption, n'est pas perçu par toutes les localités de la même

façon. À Ajim, trois répondants sur quatre perçoivent le pot-de-vin comme la principale forme de corruption, alors qu'à Houmt-Souk et dans les autres localités, un répondant sur deux le perçoit ainsi. C'est dire que le pot-de-vin est moins décrié par les citoyens du chef-lieu de l'île (Houmt-Souk), quand des agglomérations et zones rurales le perçoivent comme une forme dominante de la corruption.

La différence est statistiquement significative et les données montrent que pour ceux qui habitent Houmt-Souk, le pot-de-vin est relativement moins perçu (54%) comme principale forme de corruption, contre 75% à Ajim-centre et 70 % à Midoun-centre.

**Tableau 14 : Disparité des perceptions à l'égard du « pot-de-vin »**

	Houmt-Souk Centre		Midoun centre		Ajim centre		Autre localité	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Pot-de-vin (n=700; 57%)	171	54,3%	199	70%	88	75%	242	47%
Autres (n=524; 42%)	144	45,7%	85	29%	29	25%	266	52%
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>								

Cette disparité des perceptions de la corruption est confirmée dans les trois centres de municipalités regroupées, où deux répondants sur trois déclarent que la corruption sous forme de pot-de-vin représente la principale forme de corruption, alors que dans les autres localités, une personne sur deux la perçoit comme telle. On peut en déduire que les individus des autres localités rurales sont moins enclins à considérer le pot-de-vin comme la principale forme de la corruption en Tunisie.

**Tableau 15 : Contraste entre les centres urbains et le reste de l'île**

	Total	Centres urbains de Houmt Souk, Midoun et Ajim		Autres localités	
		Effectif	%	Effectif	%
Pot-de-vin (n= 700 ; 57,19%)	700	458	63,97%	242	47,64%
Autres formes (n= 524 ; 42,81%)	524	258	36,03%	266	52,36%
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>					



### 2.2.2 L'éthique et les valeurs morales

La majorité des répondants déclarent que l'absence d'éthique et les carences morales ne représentent pas le principal facteur de la corruption, bien qu'elles restent un déterminant accepté chez une bonne frange des répondants. Les répondants avancent d'autres comme la cupidité, les difficiles conditions de vie, les besoins grandissants en argent, l'impunité des corrompus, la bureaucratie, les lenteurs administratives, etc.

**Tableau 16 : Les perceptions face à l'éthique et la moralité**

	Houmt-Souk Centre		Midoun centre		Ajim centre		Autres localités	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Absence d'éthique et de morale (n= 404 ; 33%)	105	33%	100	35%	37	31	162	32%
Autres facteurs (n= 820; 67%)	210	67%	184	65%	80	68%	346	68%
P = 0,795 > 0,05								

Ce constat reste valable lorsqu'on compare la perception des trois municipalités regroupées avec celle des autres localités. L'analyse des données révèle que la perception des facteurs principaux de la corruption ne varie pas selon le milieu d'habitation (chef-lieu versus autres localités). Seulement une personne sur trois pense que le principal facteur de la corruption a trait à l'absence d'éthique et de carence morale ; deux sur trois pensent que la corruption est expliquée par d'autres facteurs. Ce résultat signifie entre autres que pour combattre la corruption, il ne suffit pas de renforcer l'éthique et les valeurs morales. Les autres facteurs sous-jacents à la corruption semblent avoir plus d'impact sur les perceptions de la corruption que les carences d'éthique et de valeurs morales.

**Tableau 17 : Corruption expliquée par les carences en éthique et en moralité**

	Total	Centre de Houmt Souk, Midoun et Ajim		Autres localités	
		Effectif	%	Effectif	%
Carences éthique et morale (n= 404; 33%)	404	242	33,80%	162	31,89%
Autres facteurs (n= 820; 67%)	820	474	66,20%	346	68,11%
P = 0,484 > 0,05					

### 2.3 RISQUES DE CORRUPTION ET ADMINISTRATIONS LOCALES

Les sondages révèlent que dans les chefs-lieux des municipalités les citoyens ont des perceptions de corruption assez contrastées. C'est à Ajim-centre qu'on dénote les plus faibles taux de perception de corruption au sein des administrations publiques. Avec des niveaux minimums pour cinq services qui ne dépassent pas le taux de 5% (Douane, Mines, CNSS, CNRPS, Judiciaire) comparativement aux autres localités qui atteignent jusqu'à 28% pour ces mêmes services. Par contre, Ajim-centre dépasse toutes les agglomérations et localités pour la perception de la corruption dans les services liées à la fiscalité (imposition et taxe) avec un taux de prévalence de 91%, contre 78% pour Houmt-Souk. L'analyse des données révèle que les services les plus corrompus sont ceux de la Recette des finances, des Hôpitaux publics, de la STEG et la SONEDE. Comme indiqué supra, il est clair que le degré d'implication des administrations publiques dans la corruption est perçu différemment selon les municipalités. Le tableau suivant indique les perceptions de corruption dans les différents chefs-lieux des municipalités, et ce pour les différents services publics desservis aux citoyens localement. Les tests statistiques sont significatifs indiquant une forte disparité et des différences palpables.



**Tableau 18 : les perceptions de corruption des résidents des chefs-lieux**

	Houmt-Souk Centre		Midoun Centre		Ajim Centre		Autres localités	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Corruption dans les administrations publiques</b>								
SONEDE corrompu (n=540; 44%)	157	49,8%	122	43%	39	33%	222	43%
... non corrompu (n=684; 56%)	158	50,1%	162	57%	78	66%	286	56%
<b>P = 0,019 &lt; 0,05</b>								
STEG corrompu (n=626; 51%)	178	56,5%	145	51%	42	35,9%	261	51%
... Non corrompu (n=598; 48,86%)	137	43,5%	139	49%	75	64%	247	48%
<b>P = 0,002 &lt; 0,05</b>								
Services municipaux corrompus (n=522; 42%)	159	50%	123	43%	41	35%	199	39%
... non corrompus (n=702; 57%)	156	49%	161	56%	76	64%	309	60%
<b>P = 0,004 &lt; 0,05</b>								
Police corrompue (n=397; 32%)	102	32%	117	41%	30	25%	148	29%
... non corrompue (n=827; 67%)	213	67%	167	58%	87	74%	360	70%
<b>P = 0,002 &lt; 0,05</b>								
Douane corrompue (n=247; 20%)	61	19%	80	28%	6	5%	100	19%
... non corrompue (n=977; 79%)	254	80%	204	71%	111	95%	408	80%
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>								
Recette des finances corrompue (n=1001; 81%)	247	78%	224	79%	107	91%	423	83%
... non corrompue (n=223; 18%)	68	21,59%	60	21,1%	10	8,5%	85	16%
<b>P = 0,007 &lt; 0,05</b>								
Services des mines corrompus (n=233; 19,04%)	87	27,62%	57	20%	5	4,2%	84	16%
... non corrompus (n=991; 80,96%)	228	72,38%	227	80%	112	95%	424	83%
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>								
Services des hôpitaux publics corrompus (n=677; 55,31%)	195	61,90%	154	54%	55	47%	273	53%
... corrompus (n=547; 44,69%)	120	38,10%	130	45,7%	62	53%	235	46%
<b>P = 0,024 &lt; 0,05</b>								
CNAM corrompu (n=267; 21,81%)	87	27,62%	65	23,9%	13	11%	102	20%
... non corrompu (n=957; 78,19%)	228	72,38%	219	77,1%	104	89%	406	79%
<b>P = 0,002 &lt; 0,05</b>								
CNSS corrompu (n=203; 16,58%)	67	21,27%	52	18,3%	6	5,1%	78	15%
... non corrompu (n=1021; 83,42%)	248	78,73%	232	81%	111	94%	430	84%
<b>P = 0,001 &lt; 0,05</b>								
CNRPS corrompu (n=155; 12,66%)	49	15,56%	43	15,1%	4	3,4%	59	11%
... non corrompu (n=1069; 87,34%)	266	84,44%	241	84%	113	96%	449	88%
<b>P = 0,004 &lt; 0,05</b>								
Système éducatif corrompu (n=472; 38,56%)	133	42,22%	130	45,7%	17	14%	192	37%
... non corrompu (n=752; 61,44%)	182	57,78%	154	54%	100	85%	316	62%
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>								
Justice corrompue (n=190; 15,52%)	64	20,32%	62	21%	4	3%	60	11%
... non corrompue (n=1034; 84,48%)	251	79,68%	222	78%	113	96%	448	88%
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>								
Délégation corrompue (n=204; 16%)	61	19,37%	58	20,4%	11	9,4%	74	14%
... non corrompue (n=1020; 83,33%)	254	80,63%	226	79,6%	106	90%	434	85%
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>								

Toutefois, dans l'ensemble des centres urbains des municipalités (regroupés), les citoyens perçoivent différemment l'implication des services municipaux, de la police et de la justice dans la corruption par rapport à ceux d'autres localités. En effet, les résidents dans les centres des municipalités ont plus tendance à

croire que ces administrations sont plus corrompues, que ceux des localités périphériques, plus rurales et moins denses.

### 2.3.1 Actions et réactions face à la corruption

Quelle que soit la localité, et relativement aux actes de corruption, un répondant sur 4 déclare avoir été victime, lui ou un de ses proches. Ce constat de « victimisation » ne varie pas significativement en fonction du lieu d'habitation. Le constat décrit des faits tangibles, et pas nécessairement des attitudes ou moins des perceptions. Cela dit, en répondant aux enquêteurs, les répondants concernés déclarent majoritairement avoir refusé l'acte de corruption, mais de façon passive et sans aller jusqu'à engager des poursuites contre les sources et acteurs présumés corrompus.

Aussi, selon les municipalités d'attachement, les répondants ne réagissaient pas de la même façon à l'acte de la corruption. Les données portent à croire que les résidents d'Ajim et de Houmt-Souk semblent être légèrement plus enclins à tenir tête et à refuser la corruption que ceux de Midoun, notamment. Les données du tableau suivant illustrent ces contrastes et apportent des estimations d'intérêt quant aux attitudes des citoyens laissant faire la corruption. Ces données sont d'un intérêt capital pour la conception des plans d'intervention anti-corruption et pour l'intégrité.

**Tableau 19 : Comportement et réactions face à la corruption**

	Houmt-Souk Centre		Midoun centre		Ajim centre		Autre localité	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Victime d'acte de corruption</b>								
Victime (n=275; 23%)	73	23%	64	22%	22	18%	116	23%
Non victime (n=949; 77%)	242	76%	220	77%	95	81%	392	77%
$P = 0,793 > 0,05$								
<b>Acceptation d'acte de corruption</b>								
Acceptation (n=126; 10%)	21	7%	40	14%	10	8%	55	11%
Refus (n=1098; 89,71%)	294	93%	244	85%	107	91%	453	89%
$P = 0,024 < 0,05$								
<b>Poursuites pour corruption</b>								
Poursuite (n= 15; 1%)	5	1%	4	1%	3	2%	3	0,59%
Pas de poursuite (n= 1209; 98%)	310	98%	280	98%	114	97%	505	99%
$P = 0,279 > 0,05$								

Exceptée la corruption dans le service d'éclairage où les gens sont plus victimes à Houmt Souk que dans les autres municipalités et localités, il ressort que la proportion de statut d'être victime de corruption ne varie pas selon les localités dans les services municipaux et de santé. De manière générale 10% des répondants déclarent avoir été victimes de corruption impliquant les services publics issus des municipalités. La même proportion atteint les 33% (un répondant sur trois) pour les services de santé.

Tableau 20 : Exposition à la corruption selon les localités

	Houmt-Souk Centre		Midoun centre		Ajim centre		Autre localité	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Victime de corruption dans le cadre des services municipaux</b>								
Oui (n=115; 9,40%)	26	8%	31	10%	12	10%	46	9%
Non (n=1109; 90,60%)	289	91%	253	89%	105	89%	462	90%
P = 0,700 > 0,05								
<b>Victime de corruption dans le cadre des services de santé</b>								
Oui (n=380; 31,05%)	92	29%	87	30%	26	22%	175	34%
Non (n=844; 68,95%)	223	70%	197	69%	91	77%	333	65%
P = 0,057 > 0,05								
<b>Victime de corruption dans le cadre des services d'éclairage</b>								
Oui (n=268; 21,90%)	81	25%	43	15%	20	17%	124	24%
Non (n=956; 78,10%)	234	74%	241	84%	97	82%	384	75%
P = 0,003 < 0,05								

À l'évidence, l'analyse des données permet de constater que les services de santé sont les plus infectés par les actes de corruption, avec des niveaux plus élevés à Houmt-Souk et à Midoun qu'Àjim. Les trois principales agglomérations des municipalités semble indiquer le même constat, et les résultats sont similaires, quelle que soit la localité avec 1 répondant sur 5 qui pense avoir été victime de corruption dans le service d'éclairage, contre 1 sur 4 pour les autres localités. Paradoxalement, les habitants d'autres localités sont plus victimes de la corruption dans les services de santé que ceux des centres urbains, car plus d'une personne sur 3 des autres localités se dit être victime de la corruption dans les services de santé contre à peine une personne sur 4 dans les centres des municipalités. Ce constat porte à croire

que les résidents des zones rurales et périphériques sont plus exposés aux actes de corruption dans les services de santé.

### 2.3.2 Enquêter ou pas une suspicion de corruption

Les données du sondage portent à croire que l'opinion publique n'est pas unanime quant à l'utilité de mener des enquêtes pour vérifier les suspicions de corruption d'un fonctionnaire pour engager des mesures de rétorsion. En effet, Houmt-Souk et Ajim arrivent en tête, avec respectivement 7 sur 9 répondants et 3 sur 4 répondants, qui sont favorables aux enquêtes pour élucider les suspicions de corruption. Pour les autres localités, 1 répondant sur 4 y est favorable.

La méfiance de l'administration et de la « bureaucratie » serait plus forte en milieu rural que dans les milieux urbains, souvent plus éduqués et plus politisés. Les habitants du centre de Midoun s'inscrivent dans cette logique de refus d'enquête pour élucider et contrer les suspicions de corruption. À se demander si l'origine sociale de Midoun n'est pas ethniquement différente de celles de Houmt-Souk et Ajim. Les populations de Midoun seraient issues du monde rural et du continent, contrairement à d'autres communautés majoritaires à Houmt-Souk et Ajim qui seraient plus des artisans et des commerçants de par leur passé. Le refus de contrer la corruption par enquête et investigation est plutôt énigmatique. Il mérite d'être pris en charge par de nouvelles investigations de recherche et par des mesures de sensibilisation dans le cadre des plans de promotion de l'intégrité dans les municipalités de Djerba.

**Tableau 21 : Réserves face à l'impératif d'enquête anti-corruption**

	Houmt-Souk Centre		Midoun Centre		Ajim Centre		Autre localité	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Enquêter toutes les suspicions de corruption</b>								
Oui (n= 746 ; 61%)	245	<b>78%</b>	84	29%	88	<b>75%</b>	329	<b>65%</b>
Non (n= 478 ; 39%)	70	22%	200	<b>70%</b>	29	24%	179	35%
P = 0,000 < 0,05								

Cette même variation significative se confirme en regroupant les trois municipalités à l'étude comparativement aux autres localités. En effet, 4 répondants sur 7 des trois municipalités pensent qu'il faut enquêter une suspicion contre 2 sur 3 des autres localités.

**Tableau 22 : contrastes selon les centres urbains**

	Total	Centres Houmt Souk, Midoun Ajim		Autre localité	
		Effectif	%	Effectif	%
<b>Enquêter une suspicion</b>					
Oui (n= 746 ; 60,95%)	746	417	58,24%	329	64,76%
Non (n= 478 ; 39,05%)	478	299	41,76%	179	35,24%
P = 0,021 < 0,05					

### 2.3.3 Perception des difficultés de vérification de suspicion

Opter pour des enquêtes et investigations pour élucider et incriminer des actes de corruption n'est pas sans engendrer des coûts à assumer par toute requête et plainte déposées par les citoyens. Les coûts et les risques sont liés au pouvoir acquis par les administrations (et l'esprit de corps des bureaucrates), aux frais liés (avocat ou autres) et surtout à la probabilité de perdre la face dans cet affront, et finir par subir les rétorsions et les « revanches » éventuelles.

Nos analyses indiquent la présence d'une relation significative entre les variables clefs ayant trait à l'attitude à adopter pour contrer la corruption. Les citoyens trouvent qu'il est difficile de faire aboutir des enquêtes sur la corruption. Ainsi, la difficulté de mener une vérification de suspicion est fortement associée à la localité. Alors qu'à Houmt-Souk 3 répondants sur 8 pensent que c'est facile d'enquêter pour démontrer un acte de corruption, à Ajim les répondants pensent majoritairement que c'est difficile, et ce pour près de 95%. Midoun arrive avec un taux de 84% de perception de difficulté.

**Tableau 23 : Difficultés perçues pour vérifier les suspicions**

	Houmt-Souk Centre		Midoun centre		Ajim centre		Autre localité	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Facilité de vérification de suspicion de corruption</b>								
Facile (n= 348 ; 28%)	120	38%	45	16%	5	5%	178	35%
Difficile (n= 876 ; 71%)	195	61%	239	84%	112	95%	330	65%
P = 0,000<0,05								

Les perceptions relatives à la facilité de mener des enquêtes de vérification de suspicion est différente selon les localités. Pour les trois municipalités regroupées, un répondant sur quatre le trouve facile contre 1 sur 3 pour les autres localités.

**Tableau 24 : Difficulté de vérification de la corruption**

	Total	Centres Houmt Souk, Midoun et Ajim		Autre localité	
		Effectif	%	Effectif	%
<b>Vérification de suspicion</b>					
Facile (n= 348 ; 28,43%)	348	170	23,74%	178	35,04%
Difficile (n= 876; 71,57%)	876	546	76,26%	330	64,96%
P = 0,000<0,05					

#### 2.4 COMPARAISON APPROFONDIE DES PERCEPTIONS DE CORRUPTION

Dans les développements et analyses qui suivent, des analyses statistiques plus avancées sont menées, et ce pour renforcer le diagnostic et ses constats.

On commence par comparer les perceptions moyennes de corruption dans les deux paliers de gouvernance ; le national (pays) et le local (municipalités de Djerba). Les comparaisons des scores moyens de perception de corruption en Tunisie et à Djerba se fait en fonction du milieu. Les tests statistiques sont robustes pour indiquer que les Djerbiens trouvent que le niveau national (pays) présente plus de risque de corruption que le niveau local (Djerba). Ainsi, on rejette l'hypothèse nulle d'égalité de moyenne et on conclut que la perception moyenne de la corruption pour la Tunisie est différente de la perception moyenne pour Djerba. Et ces différences se déclinent différemment selon les municipalités d'attache des répondants au sondage. Le test de Duncan permet de

classer les répondants en 3 groupes à un niveau de significativité de 0,05 et un intervalle de confiance de 95%.

**Tableau 6: Comparaison des moyennes ANOVA (t test)**

		Somme des carrés	Ddl	Carré moyen	F	Sig.
Perception de corruption en Tunisie	Intergruppes	577,122	3	192,374	27,3	,000
	Intragruppes	8541,471	1215	7,930		
	<b>Total</b>	<b>9118,593</b>	<b>1218</b>			
Perception de corruption à Djerba	Intergruppes	575,329	3	191,776	24,8	,000
	Intragruppes	9302,060	1204	6,026		
	<b>Total</b>	<b>9877,389</b>	<b>1207</b>			

Pour le cas de la Tunisie, les habitants du centre de Ajim (groupe le moins nombreux dans l'échantillon) accordent le score le plus faible d'environ 5,46 sur 10 à la corruption pour le pays contre 8,04 sur 10 pour ceux du centre de Houmt-Souk (groupe 3). Les habitants en dehors des municipalités sont classés dans le même groupe que ceux de Midoun avec des scores respectifs de 7,08 et 7,44. S'agissant particulièrement de la perception de corruption sur l'île de Djerba, le test de Duncan, qui consiste à comparer les niveaux de perception de la corruption, révèle que les répondants du centre de Ajim (groupe 1), les moins nombreux (n=116), perçoivent un faible niveau de corruption sur l'île avec un score de 3,44 par rapport aux habitants d'autres municipalités comme Houmt-Souk et Midoun (groupe 3) qui accordent des scores respectifs de 5,83 et 5,89 sur 10. Les habitants d'autres localités (groupe 2) que les municipalités semblent accorder un score inférieur à ceux du groupe 3 qui regroupe les municipalités de Midoun et de Houmt-Souk, principales villes de l'île de Djerba.

**Tableau 26 : Classement de la perception de corruption en Tunisie, selon les municipalités (test Duncan)**

	N	Sous-ensemble pour alpha = 0.05		
		Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Ajim centre	117	5,46		
Autres localités	507		7,08	
Houmt-Souk Centre	311		7,44	
Midoun centre	284			8,04
Sig.		1,000	,153	1,000

Cette classification de la corruption en fonction des municipalités montre que les répondants de la municipalité d'Ajim donnent le plus faible score de perception de corruption tant pour le niveau national que pour le niveau local. Les scores de Midoun se placent aux antipodes d'Ajim, pour les deux variables mesurant la perception de la corruption. Les moyennes de Houmt-Souk se classent entre les deux. Et cela n'est pas anodin, si on prend en considération les évolutions socio-économiques très distinctes de ces différentes agglomérations et communautés. La commune d'Ajim reste fondamentalement traditionnelle et très attachées aux activités historiques (pêche, poterie, cultures, etc.), alors que la commune de Midou a fait appel à un grand flux de main d'œuvre (issus de différentes régions de la Tunisie) pour notamment travailler dans un secteur touristique qui a connu une croissance vertigineuse depuis les années 1970. Les brassages culturels et les évolutions socio-économiques ont certes façonné ces différences dans les perceptions face aux risques et dangers de la corruption du déficit d'intégrité.

**Tableau 7 : Classification de la corruption à Djerba, selon les municipalités (test de Duncan)**

	N	Sous-ensemble pour alpha = 0.05		
		Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Ajim centre	116	3,44		
Autres localités	502		5,32	
Houmt-Souk Centre	306			5,83
Midoun centre	284			5,89
Sig.		1,000	1,000	,814

#### 2.4.1 Quelles sont les catégories d'administration concernées ?

Pour mieux analyser la perception de la corruption dans les administrations publiques, nous avons procédé à une réduction des dimensions de la perception par administration publique en facteurs, et ce grâce à la technique des analyses factorielles. Cette technique d'analyse statistique permet de regrouper les




variables observées (items) autour d'axes (ou composantes principales), de façon à mettre en exergue leur « communalité », et proximité. Appliquée aux perceptions de corruption à l'égard d'une douzaine d'administrations locales, la technique de l'analyse factorielle procurera les sous-groupes d'administrations pour lesquelles les perceptions de corruption se rapprochent, se corrèlent entre elles et expliquent le plus de variance dans les perceptions de corruption chez les répondants.

Pour ce faire, nous avons considéré les variables relatives au degré de perception de la corruption dans les administrations concernées, après un recodage de la mesure (en binaire). Ensuite, nous avons procédé à une analyse factorielle en composantes principales avec rotation autour des axes (variation maximale ou Varimax). Utilisant le logiciel SPSS, nous avons obtenus 4 facteurs (composantes principales), dont les coefficients de corrélation et les regroupements sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 28 : Analyse factorielle de la perception de corruption dans les services publics locaux**

	Corruption liée à l'autorité publique F1	Corruption liée aux services de sécurité sociale (F 2)	Corruption des services essentiels (F3)	Corruption des services publics (F4)
Police	0,701			
Douane	0,751			
Recettes finances	0,606			
Mines	0,575			
CNAM		0,753		
CNSS		0,825		
CNRPS		0,739		
SONEDE			0,822	
STEG			0,832	
Municipalité			0,673	
Hôpitaux publics				0,632
Éducation				0,767
Justice				0,505
Délégation				0,519
<b>Variance expliquée</b>	<b>18,6%</b>	<b>17,5%</b>	<b>16,7%</b>	<b>12,14%</b>
<b>KMO</b>			<b>,889</b>	
<b>α de Cronback</b>	<b>,760</b>	<b>,807</b>	<b>,818</b>	<b>,679</b>




Au total, ces facteurs expliquent 66% de la variance globale de la perception de la corruption dans les administrations publiques. L'indice de performance de l'analyse factorielle (KMO) est très acceptable, confirmant la validité de la solution factorielle expliquant les compartiments de la corruption perçue (KMO=0,889). Ainsi, les perceptions de corruption dans les administrations publiques et parapubliques peuvent être regroupées autour de 4 composantes principales à savoir et dans l'ordre d'importance :

- (i) la corruption dans les services de d'autorité publique (police, douane, imposition, mines),
- (ii) la corruption dans les services de sécurité et de protection sociales,
- (iii) la corruption dans les services vitaux des municipalités (eau, éclairage, état civil, etc.) et
- (iv) la corruption dans les services publics de base et de promotion sociale (éducation, santé, etc.).

Les perceptions de la corruption distinguent ainsi et de manière claire entre les différents services et prestataires des biens publics au niveau local. Les analyses montrent que dans les risques de corruption perçue ne sont pas identiques et ils relèvent de quatre dimensions : la dimension de l'autorité publique, la dimension de la sécurité et protection sociale, la dimension de viabilisation des logements et foyers et la dimension des services publics essentiels au bien-être collectif.

Afin d'apprécier la consistance interne de ces facteurs en évaluant la cohérence des variables (items) utilisés dans la construction d'indices composites, nous avons procédé à une analyse de la fiabilité interne en calculant l'alpha de Cronback. Les résultats obtenus confirment une consistance interne excellente au niveau de chaque facteur, car les  $\alpha$  de Cronback sont compris entre 0,6 et 0,8. Cela permet de créer les indices composites pour chaque facteur en additionnant les items qui le concernent. Et cela



aiderait à modéliser les explications relatives au diagnostic des déterminants des perceptions de la corruption. Ces analyses sont présentées plus loin dans le rapport.

À la question de savoir si les interviewés ont été, eux-mêmes ou leurs proches victimes, d'une corruption dans le cadre de leurs interactions avec les services municipaux. La quasi-totalité (90%) a répondu par la négative. Environ 118 individus sur les 1224 ont déclaré avoir été victimes de la corruption dans un service municipal (question 61), soit presque 10% des répondants. Parmi les victimes de la corruption pour ce premier service municipal de recours, les répondants ont été majoritairement victimes de corruption dans les services de l'état civil (41%). Ainsi, sur 48 répondants ayant utilisé les services de l'état civil, 46 pensent avoir été victimes de la corruption.

- Les services liés à l'état civil (pour obtention de documents de naissance, mortalité, mariage, divorce, attestations diverses, légalisations, extraits des registres, taxes, autorisations de lotir/bâtir, etc.) sont fortement sollicités par les citoyens. La demande sociale des services sociaux est forte et cruciale pour la vie de tous les jours. C'est pourquoi ces services sont aussi plus vulnérables à des comportements pouvant être jugés peu intègres et corrompus. On nous rapporte aussi que plusieurs risques de corruption et de fraude sont concernés (légalisations de faux documents, modification de date, de chiffres, déclaration, passe-droit, etc.) sont susceptibles de survenir dans ces services et interactions impliquant le plus grand volume de documents utiles pour la vie de tous les jours et les interactions avec les autres administrations publiques.
- Les comportements jugés peu intègres et corrompus sont soulignés par une douzaine de répondants, lors de leurs interactions avec les services publics en charge des réseaux de distribution de l'eau et de l'électricité. Il s'agit ici

des enjeux de priorisation de quartier, de prise en charge ou pas des équipements collectifs (poteaux, câblages, tuyaux, etc.). Ces risques de corruption seraient en croissance continue et ce pour accompagner le développement exponentiel des constructions, des maisons d'hôtes, résidences secondaires, et infrastructures touristiques, etc.).

- Les mêmes comportements peu intègres concernent les octrois des autorisations pour l'exploitation des espaces publics, pour notamment des installations à finalité commerciales (souks, plages, stationnement, etc.). Ces autorisations donnent droit à des exclusivités qui finissent par justifier une appropriation ou encore des « rentes » de situation. Les tentations et les pots-de-vin sont monnaies courantes dans le cadre de ces transactions impliquant les services municipaux.

Le tableau suivant montre la ventilation des services où des répondants déclarent avoir été des victimes de corruptions dans le service municipal ayant utilisé ces services l'ont tous été une fois dans ces services.

**Tableau 29 : Ventilation des services concernés par la corruption**

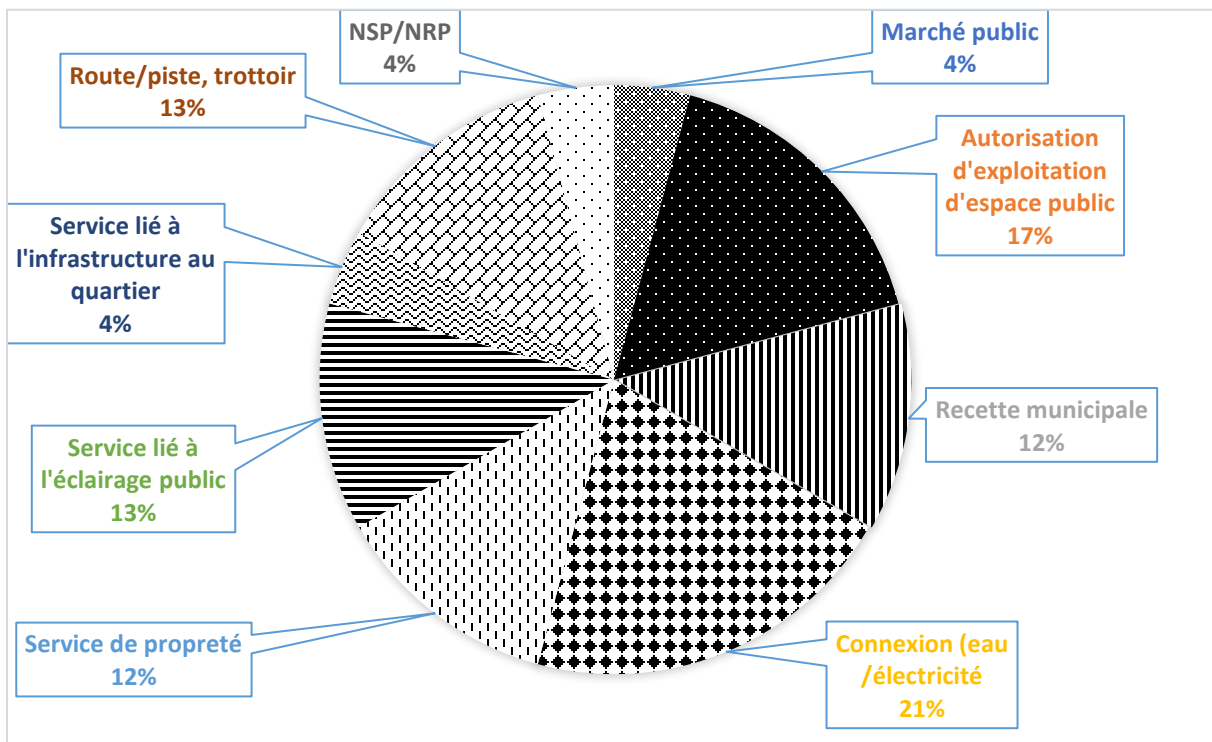
Victime de corruption	État civil	Permis espace public	Connexion : eau, électricité	Infrastructure du quartier	Plainte contre voisin	Propriété	Éclairage public	Recette municipale	NSP/NRP	Total
Oui	46	14	10	12	3	6	2	6	12	112
	41 %	12%	8 %	10%	3 %	5 %	1,9%	5 %	11 %	100%
Non	2	0	2	0	0	0	0	0	2	6
	33%	0%	33%	0%	0%	0%	0%	0%	33%	100%
Total	48	14	12	12	3	6	2	6	14	118
	40 %	12%	10%	10%	2,5%	5%	1,7%	5%	11%	100%

Comme l'indique le graphique suivant, les répondants victimes d'actes de corruption pointent le doigt et de façon dominante le service de l'état civil. Viennent ensuite le service chargé des autorisations d'exploitation d'espace public, du service lié à

l'infrastructure au quartier et du service de connexion à l'eau et à l'électricité. Les services municipaux ayant les plus faibles scores de perception de corruption sont : le service en charge de l'éclairage public et le service de plainte contre un voisin.

Aussi, certains répondants déclarent avoir été victimes de la corruption dans le cadre de l'accès aux services municipaux et à plusieurs reprises. En effet 24 répondants (sur 104) déclarent avoir été victimes de corruption au moins deux fois et dans deux services municipaux différents. Cinq l'ont été dans trois services municipaux. Pour ceux qui ont été victimes deux fois, 13 l'ont été dans le service de l'état civil comme premier service de recours. Par ailleurs, pour leur deuxième service municipal recours pour lequel ils ont été victimes de corruption, les répondants indiquent le service de gouvernance des connexions à l'eau potable et à l'électricité notamment.

**Graphique 10 : victime de la corruption dans le deuxième service municipal**





### 2.4.2 Quels sont les corrélats des actes de corruption ?

Les résultats statistiques laissent penser que le statut de victime de la corruption dans le service municipal est corrélé de façon statistiquement significative avec le genre, avec le statut d'emploi, avec le niveau d'éducation et avec le milieu de résidence. Ainsi, les hommes, les actifs employés, les mieux éduqués et les citadins (plus utilisateurs des services municipaux) semblent être plus victimes de la corruption dans le service municipal, que les autres (femmes, chômeurs, ruraux, etc.).

**Tableau 30 : Corrélats de la corruption municipale**


	Genre	Age	Occupation	Éducation	Lieu d'habitation	Milieu	équipement
	0= H, 1=F	1=«40 ans, 0 = sinon	1= occupé, 0 = sinon	1 = secondaire et + 0 = sinon	1 = Houmet et Midoun 0= sinon	1= urbain, 0= sinon	1 =ayant logement, 0= sinon
Victime de le corruption municipale 1 = oui; 0 sinon	-,121**	0,00	0,083**	0,104**	0,004	0,073*	-0,023
N=1224							

\*\* .La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral). \* . La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).

Bien que les victimes de la corruption dans le service municipal l'aient été majoritairement à l'état civil, quel que soit les éléments considérés, les résultats croisés portent à croire que les répondants qui ne sont pas satisfaits de la situation générale du pays sont les plus prompts à avouer avoir été victimes de corruption. Il en est de même que ceux qui se sont présentés comme victimes de corruption dans les services de santé.

Aussi, ceux qui pensent que le pot-de-vin est la principale forme de la corruption ou que le principal défi du pays est le chômage, sont nombreux à se déclarer victimes de la corruption dans le service municipal.

Le tableau suivant fait un portrait croisant le statut de victimes de la corruption au niveau des services municipaux et des variables ayant trait aux attributs de ces victimes en lien à leurs



comportements citoyens (paiement d'impôt, etc.) ou encore à leur cumul éventuel d'actes de corruption issus d'administrations locales et non-municipales (santé). On apprend par exemple que 40% des victimes de la corruption au niveau municipal (état civil) ne paient pas de taxe municipale.

**Tableau 31 : portrait croisé de l'ampleur des risques de corruption dans la gouvernance locale**

		Victime de corruption dans les services de santé		Paiement de taxes de propriété		Utilisation de l'état civil les 3 dernières années		Satisfait de la situation générale du pays		Défi chômage		Forme pot de vin	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Victime de corruption dans le recours services municipal	État civil	33	15	25	23	37	11	11	37	31	17	28	20
		41%	40%	40%	40%	48%	26%	33%	43%	47%	32%	35%	50%
	Exploitation d'espace public	12	2	5	9	8	6	5	9	8	6	10	4
		15%	5%	8%	16%	10%	14%	15%	10%	12%	11%	12%	10%
	Recette municipale	2	4	4	2	4	2	1	5	2	4	5	1
		2,5%	10%	6%	3%	5%	4%	3%	5%	3%	7%	6%	2%
	Eau, électricité	9	3	9	3	9	3	5	7	7	5	8	4
		11,2%	7,9%	14,7%	5,2%	11,8%	7,14%	15,%	8,2%	10,7%	9,4%	10%	10%
	Plainte contre voisin	1	2	2	1	2	1	1	2	2	1	3	0
		1,2%	5,2%	3,2%	1,7%	2,6%	2,3%	3,0%	2,3%	3,0%	1,9%	3,8%	0,0%
	Service de propreté	3	3	4	2	1	5	3	3	2	4	4	2
		3,7%	7,9%	6,6%	3,5%	1,3%	11,9%	9%	3,5%	3%	7,6%	5,1%	5%
	Éclairage public	2	0	0	2	2	0	0	2	1	1	2	0
		2,5%	0%	0%	3%	2%	0%	0%	2,3%	1,5%	1,9%	2,6%	0,0%
Infrastructur e au quartier	7	5	5	7	8	4	3	9	4	8	7	5	
	8,7%	13%	8%	12%	10%	9%	9%	10%	6%	15%	8%	12%	
NSP/NRP	10	4	7	7	4	10	4	10	8	6	10	4	
	12%	10%	11%	12%	5%	23%	12%	11%	12%	11%	12%	10%	
Total	80	38	61	57	76	42	33	85	65	53	78	40	
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

## 2.5 LES RISQUES DE CORRUPTION ET LEURS DÉTERMINANTS

Les résultats des sondages procurent de précieux renseignements sur plusieurs formes de corruption comme le pot-de-vin, les conflits d'intérêts, les abus de pouvoir, le favoritisme, les détournements de fonds, les obstructions à la justice, l'extorsion, le népotisme, les absences de responsabilité et les faiblesses de l'administration. Pour mieux diagnostiquer ces divers risques de corruption, nous avons procédé à une analyse factorielle (composantes principales) des différentes formes de corruption, et ce pour examiner les regroupements et catégories de corruption les plus répandus et dominants selon les répondants au sondage. Les principes et logiques de ce type d'analyse ont été expliqués précédemment dans ce rapport.

### 2.5.1 Les facteurs et les composantes de la corruption

Les résultats procurés par les analyses factorielles permettent de dégager trois composantes dominantes de la corruption perçue. Le tableau suivant indique 85% de la variance de la perception de corruption est expliquée par quatre formes de corruption. Les trois composantes principales se déclinent comme suite :



- La **corruption active** constitue la principale composante de la corruption et elle véhiculée par les pots-de-vin et les abus de pouvoir. Les répondants au sondage sont presque unanimes à ce sujet et indiquent que le pot-de-vin (argent liquide, cadeau, contrepartie tangible, dons, etc.) arrive en tête des « déviances » observées chez les fonctionnaires et prestataires des services publics. L'abus de pouvoir fait partie de cette famille de corruption, puisque dans de nombreux cas le citoyen perçoit mal les actes d'abus de la part d'un agent municipal très maladroit, incompetent ou un policier qui va au-delà de ses limites pour fabriquer une preuve fallacieuse ou sanctionner injustement un comportement donné.
- Le **favoritisme** constitue la deuxième composante principale est véhiculé par le népotisme et clientélisme qui facilite les services pour certains et les compliquent pour d'autres. Ici, et comme présenté dans la première partie réservée à la synthèse des connaissances, le népotisme rime avec « familisme », tribalisme et même du « clanisme ». Les répondants au sondage soulignent cette forme de corruption, en connaissances de cause : liens familiaux, réseaux d'affaires, lobbys, groupes d'intérêt et même du tribalisme. Tout porte à croire que le favoritisme tend à privilégier des intérêts versus d'autres, des citoyens vs d'autres, des priorités vs d'autres. Le décideur et prestataire du service trouve dans le favoritisme une façon de générer des rentes et des privilèges pour les siens, et ce en profitant de son statut et pouvoir. C'est par ce levier qu'opèrent les coalitions économiques et les alliances socio-politiques pour se frayer un chemin à des dividendes monnayables (terrain, licence, monopole, exemptions, exclusivité, patente, etc.) et impossibles à obtenir par la logique de la citoyenneté et l'action juste et équitable du fonctionnaire et défenseur de l'intérêt public. Les exemples cités par les citoyens sont nombreux et ils vont de l'extension d'un restaurant privé sur un terrain protégé par le droit maritime ou encore l'imposition d'un droit d'entrée à une plage publique, au profit d'un proche ou un allié.

- La troisième composante a trait à l'enrichissement illicite, par un détournement illicite de fonds ou d'actifs publics (argent, terrain, plage, appropriation, etc.).

Ces facteurs expliquent presque 84% de la variance de la corruption. L'indice KMO, bien que faible (KMO=0,57) suggère l'existence d'une solution factorielle pour valider la technique de l'analyse factorielle. On en déduit un indice de corruption active (ICA) formulé ci-après : ICA = PDV (pot-de-vin) +ADP (abus de pouvoir).

**Tableau 32 : Composantes principales de la corruption**

	<b>Corruption active (ICA)</b>	<b>Favoritisme</b>	<b>Enrichissement illicite</b>
Pots-de-vin	0,850		
Abus de pouvoir	0,779		
Népotismes		0,992	
Détournements de fonds			0,988
$\alpha$ de Cronback		0,8	
Indice de Kaiser-Meyer-Olkin		0,570	
Variance expliquée		83,9%	

Pour la compréhension des raisons de la corruption, les statistiques descriptives permettent de dégager trois raisons principales à savoir l'absence d'éthique et le déficit de valeurs morales dans la fourniture des services, la cupidité ainsi que l'inexistence des lois et des contrôles (impunité).

La réduction des dimensions des causes permet de regrouper les principales causes sous la forme d'un **déficit d'intégrité** faisant en sorte que l'inexistence des lois et des contrôles combinés à la cupidité et l'absence d'éthique ou de morale fait augmenter la corruption. Cette raison explique la variation de la corruption à 49%, un indice (KMO=0,55) acceptable pour une analyse factorielle. Les auteurs (SIX & LAWTON, 2013) ont analysé certaines catégories de pays selon leur niveau d'intégrité. Il ressort que « les pays qui ont toujours eu une logique institutionnelle éthique dominante et qui ont dès lors toujours fait preuve d'une intégrité élevée [...] n'ont jamais eu à lancer de grandes réformes anticorruption ». Tel est le cas de la Finlande et bien d'autres pays et sociétés où la corruption n'a pas pu prendre ancrage.

**Tableau 33 : Matrice des composantes des causes de la corruption**

	<b>Déficit d'intégrité</b>
Absence d'éthique ou morale	0,668
Cupidité	0,796
Inexistence de loi et du contrôle	0,624
$\alpha$ de Cronback	0,445
<b>Indice de Kaiser-Meyer-Olkin</b>	<b>0,551</b>
<b>Variance expliquée</b>	<b>49%</b>

### 2.5.2 Les déterminants de la corruption

Les analyses descriptives portent à croire que les répondants sont plus nombreux à accorder un score de 5 à la corruption dans l'île de Djerba, contre un score de 10 pour tout le pays. Les Djerbiens ayant répondu au sondage sont convaincus que la corruption sévissant au niveau national et plus forte que celle sévissant au niveau de leur localité et administrations insulaires. Afin de déterminer les motifs qui ont poussé les populations cibles à accorder un score à la corruption en Tunisie et dans l'île de Djerba en particulier, nous utilisons les techniques statistiques, pour opérer une régression linéaire des moindres carrés ordinaires (OLS). Celle-ci permet d'estimer les effets de chaque paramètre de décisions en matière de score de corruption. Les principales variables considérées pour expliquer les scores de corruption portent sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques, la perception personnelle de la corruption et l'expérience vécue avec la corruption. Pour chaque situation, 3 modèles ont été utilisés en considérant respectivement les variables jugées pertinentes et les indices construits à partir des analyses factorielles. L'utilisation des 3 modèles explicatifs se justifie par l'exclusion de certaines variables (très corrélées entre elles) pour mieux diagnostiquer les effets d'autres variables. La sélection des variables dépendantes s'est basée sur leur pertinence et les coefficients des corrélations. Ainsi, de la matrice de corrélation, un arbitrage a été fait entre les variables ayant un coefficient de corrélation fort entre elles. Par exemple, les variables concernant la situation d'occupation et l'utilisation des services publics (SONEDE, STEG, CNSS...) ont été écartées de l'analyse à cause leur forte corrélation avec d'autres variables telles que le secteur d'activité, le genre, le niveau d'éducation, etc. Aussi,

certaines variables comme la perception de la corruption dans des services publics comme les municipalités, les recettes financières, la police, les hôpitaux ainsi que le système éducatif ont été maintenues dans les modèles du fait de leur importance dans le quotidien des citoyens et des résultats des analyses descriptives. Il en résulte les modèles suivants :

---

**MODELE 1 :**

---

$$C = \beta_0 + \beta_1 \text{Gen} + \beta_2 \text{Jeu} + \beta_3 \text{Sal} + \beta_4 \text{Serv} + \beta_5 \text{Sup} + \beta_6 \text{Mi} + \beta_7 \text{Log} + \beta_8 \text{Tax} + \beta_9 \text{Eta} + \beta_{10} \text{Satis} + \beta_{11} \text{Corr} + \beta_{12} \text{ICA} + \beta_{13} \text{PDV} + \beta_{14} \text{IPat} + \beta_{15} \text{Eth} + \beta_{16} \text{Mun} + \beta_{17} \text{Pol} + \beta_{18} \text{Fin} + \beta_{19} \text{Hopi} + \beta_{20} \text{Edu} + \varepsilon$$


---

**MODELE 2 :**

---

$$C = \beta_0 + \beta_1 \text{Gen} + \beta_2 \text{Jeu} + \beta_3 \text{Sal} + \beta_4 \text{Sec} + \beta_5 \text{Con} + \beta_6 \text{Log} + \beta_7 \text{Eta} + \beta_8 \text{Satis} + \beta_9 \text{Corr} + \beta_{10} \text{ICA} + \beta_{11} \text{IPat} + \beta_{12} \text{Hopi} + \beta_{13} \text{Edu} + \varepsilon$$


---

**MODELE 3 :**

---

$$C = \beta_0 + \beta_1 \text{Gen} + \beta_2 \text{Jeu} + \beta_3 \text{Serv} + \beta_4 \text{Sup} + \beta_5 \text{Mi} + \beta_6 \text{Log} + \beta_7 \text{Tax} + \beta_8 \text{Eta} + \beta_9 \text{Satis} + \beta_{10} \text{Corr} + \beta_{11} \text{PDV} + \beta_{12} \text{Eth} + \beta_{13} \text{Mun} + \beta_{14} \text{Hopi} + \varepsilon$$

Avec, les variables définies selon la codification ci-après.


**Tableau 34 : Codification des variables**

<b>C</b>	Ampleur de la corruption : de 1 à 10
<b>Gen</b>	Genre (0= homme ; 1=femme)
<b>Jeun</b>	Jeune (1 =< 40 ans ; 0=autrement)
<b>AA</b>	Age actif (1 = 20 et 59 ans ; 0=autrement)
<b>Occ</b>	Occupation (1= occupé ; 0=autrement)
<b>PP</b>	Indépendant (1= Propre projet ; 0=autrement)
<b>Sal</b>	Salarié (1= salarié ; 0=autrement)
<b>Serv</b>	Tertiaire (1= service ; 0=autrement)
<b>Sec</b>	Secondaire (1= secondaire et plus ; 0=autrement)
<b>Sup</b>	Supérieur (1= supérieur ; 0=autrement)
<b>Con</b>	Concentration 1 = centre ; 0= autrement)
<b>Mi</b>	Milieu (1 = urbain 0 = rural)
<b>Log</b>	Logement (1 =logement ; 0=autrement)

<b>Equi</b>	Équipement multiple (0=rien, 1=un équipement, 2 = deux équipements et 3=trois équipements)
<b>Tax</b>	Taxes (1=oui ; 0=non)
<b>Eta</b>	État civil (1= service état civil ; 0=autrement)
<b>Satis</b>	Satisfaction (1 = satisfait ; 0= non satisfait)
<b>Chom</b>	Problème de chômage (1= oui ; 0=autre)
<b>Pauv</b>	Problème de pauvreté (1= oui ; 0=autre)
<b>Corr</b>	Problème de corruption (1= oui ; 0=autre)
<b>ICA</b>	Indice de corruption active
<b>PDV</b>	Pot-de-vin (1= oui ; 0=autre)
<b>ADP</b>	Abus de pouvoir (1= oui ; 0=autre)
<b>Nepo</b>	Népotisme (1= oui ; 0=autre)
<b>DDF</b>	Détournement de fonds (1= oui ; 0=autre)
<b>IPat</b>	Indice de patriotisme
<b>Eth</b>	Absence d'éthique (1= oui ; 0=autre)
<b>Cond</b>	Condition (1= condition difficile ; 0 =autrement)
<b>Cup</b>	Cupidité (1= oui ; 0=autre)
<b>Loi</b>	Inexistence de loi (1=oui et 0=autre)
<b>SONEDE</b>	SONEDE (1=corrompu ; 0=autres)
<b>STEG</b>	STEG (1=corrompu ; 0=non)
<b>Mun</b>	Municipal (1=corrompu ; 0=non)
<b>Pol</b>	Police (1=corrompu ; 0=non)
<b>Doua</b>	Douane (1=corrompu ; 0=non)
<b>Fin</b>	Finance (1=corrompu ; 0=non)
<b>Mine</b>	Mine (1=corrompu ; 0=non)
<b>Hopi</b>	Hôpital (1=corrompu ; 0=non)
<b>CNAM</b>	CNAM (1=corrompu ; 0=autres)
<b>CNSS</b>	CNSS (1=corrompu ; 0=autres)
<b>CNRPS</b>	CNRPS (1=corrompu ; 0=autres)
<b>Edu</b>	Éducation (1=corrompu ; 0=autres)
<b>Just</b>	Justice (1=corrompu ; 0=autres)
<b>Dele</b>	Délégation (1=corrompu ; 0=autres)

#### 2.5.2.1 *Déterminants de la corruption perçue en Tunisie*

Chacun des modèles utilisés explique au moins 18% de la variance de la perception de la corruption en Tunisie, avec plusieurs variables explicatives statistiquement significatives. Ainsi, indépendamment de l'influence des variables utilisées, le score moyen de la perception de la corruption en Tunisie selon les répondants est en moyenne de l'ordre de 6 sur 10 (constante). À ce score moyen, on ajoute




l'influence des variables explicatives significatives (caractéristiques sociodémographiques et économiques, perception individuelle et expérience vécue) pour obtenir le score de la corruption. Suivant les résultats des régressions, utilisant plus de 1160 observations valides, on peut dire que la perception de la corruption en Tunisie est déterminée par les caractéristiques sociodémographiques et économiques des individus, leur environnement social et leurs expériences vécues avec les institutions, organisations et fonctionnaires prestataires des services publics.

Relativement aux caractéristiques sociodémographiques, les résultats suggèrent que quel que soit le modèle, les résultats suggèrent que le sexe n'influence pas la perception de la corruption dans le pays (les coefficients ne sont pas statistiquement significatifs), contrairement à l'âge. Ainsi, les résultats suggèrent que les jeunes de moins de 40 ans sont plus sévères dans leur perception de la corruption que leurs aînés. Aussi, le statut professionnel (employé salarié) influence le niveau de perception de la corruption. En effet, le fait d'être salarié ou travailleur dans le secteur des services comme le tourisme, le commerce et les autres services augmente le score de la corruption par rapport aux travailleurs d'autres secteurs avec des coefficients respectifs de 0,58 et de 0,62 pour les salariés dans les modèles 1 et 2.

Concernant les milieux de vie, les répondants résidant dans les grandes agglomérations de l'île (modèle 2), comme le centre de Houmt-Souk ou de Midoun ont de plus fortes perceptions de corruption (+0,6) en Tunisie, et ce comparativement à ceux habitant les autres localités de Djerba. Contre toute attente, le niveau d'éducation n'influence pas le niveau de perception de la corruption ; le coefficient de régression associé à cette variable n'est pas statistiquement significatif, quels que soient le modèle et le codage considérés.

Par ailleurs, les résultats suggèrent que le score de perception de la corruption dans le pays est plus fort chez ceux ayant des actifs (logement, etc.) et chez ceux payant les taxes associées à ces actifs. Ainsi, les répondants bénéficiant des services municipaux et des services liés aux finances/taxes, services généralement très fortement



sollicités par les populations, déplorent plus la corruption en Tunisie (modèle 2).

La perception de la satisfaction des insulaires relativement à la situation générale du pays explique significativement la perception de corruption. En effet, les résultats portent à croire que les gens qui sont satisfaits de la situation générale du pays réduisent leur perception de corruption d'au moins 1,5 point (sur 10) par rapport à la moyenne contre ceux qui ne sont pas satisfaits, quel que soit le modèle. Cependant, la considération que les gens ont par rapport aux défis ou problèmes majeurs que le pays doit affronter ainsi qu'aux causes de la corruption ne présente pas de coefficients de régression significatif, autrement dit les jugements face aux défis à relever n'affectent pas leur niveau de perception de la corruption. Le dernier modèle montre qu'en considérant le pot-de-vin comme la principale forme de corruption, les répondants pensent que cette forme de corruption reste le principal propulseur de la perception de la corruption de la gouvernance du pays. Il en est de même pour l'indice de corruption active, calculé sur la base des statistiques de pot-de-vin et des abus de pouvoir, qui augmente la perception de la corruption dans le pays de 0,317 (sur 10). Considérant l'expérience vécue avec la corruption, les gens qui pensent que les services de police, des hôpitaux et du système éducatif sont corrompus ont tendance à avoir un niveau de perception de corruption plus élevé en Tunisie.

**Tableau 8 : Déterminants de la corruption perçue en Tunisie**


	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B	ES	B	ES	B	ES
Constante	6,1***	0,25	6,2***	0,23	6,3***	0,25
<b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b>						
Genre (0= homme ; 1=femme)	0,15	0,16	-0,02	0,15	0,04	0,15
Jeune (1 =< 40 ans ; 0=autrement)	0,38**	0,15	0,32**	0,15	0,52***	0,15
<b>Secteur d'activité</b>						
Salarié (1= salarié ; 0 autrement)	0,58***	0,20	0,62***	0,19		
Tertiaire (1= service ; 0 autrement)	0,16	0,18			0,32*	0,16
<b>Niveau d'éducation</b>						
Secondaire (1=secondaire &+; 0=sinon)			0,08	0,16		
Supérieur (1= supérieur ; 0 sinon)	0,16	0,19			0,13	0,19
<b>Situation géographique</b>						
Concentration 1 = centre & 0 sinon)			0,61***	0,14		
Milieu (1 = urbain 0 = rural)	-0,17	0,14			-0,14	0,14
<b>Niveau d'équipement en actifs</b>						
Logement (1 =logement ; 0=autrement)	0,38**	0,15	0,42***	0,14	0,44***	0,15
<b>Utilisation des services municipaux</b>						
Recettes de taxes (1=oui ; 0=sinon)	0,55***	0,15			0,45***	0,15
État civil (1= oui ; 0=sinon)	0,22	0,15	0,28*	0,151	0,28*	0,15
<b>PERCEPTIONS SOCIALES</b>						
Satisfaction (1 = satisfait ; 0= sinon)	-1,5***	0,161	-1,6***	0,16	-1,6***	0,16
<b>Principaux problèmes</b>						
Corruption (1= oui ; 0=sinon)	-0,33	0,20	-0,33*	0,20	-0,33	0,20
<b>Formes de la corruption</b>						
Indice de corruption active	0,21	0,20	0,25**	0,106		
Forme pot-de-vin (1= oui ; 0=sinon)	0,13	0,29			0,37**	0,15
<b>Causes de la corruption</b>						
Indice de déficit d'intégrité	0,136	0,177	0,186**	0,091		
Carence éthique (1= oui ; 0=sinon)	0,043	0,293			0,236	0,15
<b>PERCEPTION DE CORRUPTION DANS L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET LOCAL</b>						
Municipal (1=oui ; 0= sinon)	-0,11	0,17			0,06	0,16
Police (1=oui ; 0=sinon)	0,38**	0,18				
Finance (1=oui ; 0=sinon)	-0,045	0,21				
Hôpital (1=oui ; 0=sinon)	0,44***	0,16	0,51***	0,15	0,57***	0,15
Éducation (1=oui ; 0=sinon)	0,34**	0,16	0,27*	0,159		
R <sup>2</sup>	0,19		0,19		0,17	
F	13,3***		20,5***		17***	
N	1163		1163		1163	

Significativité statistique au seuil de : \* : p≤0,1 ; \*\* : p≤0,05 et \*\*\* : p≤0,01.

#### 2.5.2.2 *Enjeux et déterminants de la corruption à Djerba*

Rappelons d'abord que les Djerbiens ont des perceptions de corruption plus élevées au niveau national (pays) qu'au niveau local (développement précédent). Regardons alors les déterminants de la perception de la corruption dans l'île de Djerba. Les résultats des analyses statistiques portent à croire que les caractéristiques sociodémographiques et économiques des répondants, leurs perceptions ainsi que les expériences vécues influencent l'ampleur de la corruption perçue dans l'île de Djerba. Ainsi, ces variables expliquent 16% de la variance des perceptions de la corruption des administrations opérant au niveau local. De facto et indépendamment de l'influence des éléments, l'ampleur moyenne de la corruption dans





l'île est d'au moins 4,5 points (sur une échelle de 10) quel que soit le modèle linéaire utilisé sur les 1153 données valides


(

Tableau 9).

Tout comme l'analyse de la corruption en Tunisie, les jeunes de moins de 40 ans sont plus averses à la corruption que les plus jeunes. Ils sont portés à « amplifier » leur perception de la corruption dans l'île de Djerba de 0,3 point par rapport à la moyenne. Sur l'île, le secteur d'activité, le niveau d'éducation ainsi que le milieu de vie semblent ne pas influencer le niveau de la corruption avec des coefficients statistiquement non significatifs. Il en est de même pour le sexe et le paiement des impôts associés aux équipements pour lesquels les coefficients ne sont pas significatifs. Par conséquent, on peut conclure que ces variables n'influenceraient pas l'ampleur de la perception de la corruption dans l'île de Djerba. Mais, comme les plus jeunes sont plus éduqués et généralement plus exposés au chômage, il y a lieu de croire que le plan d'action de promotion de l'intégrité dans les administrations municipales doit affuter ses instruments et moduler ses actions pour mieux cibler les jeunes et mieux tenir compte de leur ambition et attente.

Concernant la situation géographique, la concentration dans les centres villes de Houmt-Souk et de Midoun semble augmenter l'ampleur de la perception de la corruption d'au moins d'un demi-point par rapport aux autres arrondissements municipaux selon le modèle 2. Aussi, le fait de posséder des actifs (équipements), notamment un logement, contribue à booster la perception de la corruption des administrations locales d'au moins 0,5 point, quel que soit le modèle.

S'agissant de la perception individuelle de la corruption, le sentiment d'une satisfaction de la situation générale du pays contribue à réduire l'ampleur de la corruption d'au moins 1,3 point dans l'île de Djerba. Aussi, la prise de conscience que la corruption constitue un problème majeur que le pays doit affronter, permet de réduire l'ampleur de la corruption d'au moins 0,5 point. Ce résultat est quelque peu paradoxal, et on est porté à l'interpréter par une coexistence cognitive entre un optimisme face à la corruption perçue au niveau local, en dépit d'un pessimisme face à la perception de corruption au niveau national.



Par contre pour les insulaires, les données suggèrent que la forme de corruption adoptée ainsi que les causes acceptées n'influencent pas l'ampleur de la perception de celle-ci. Même les indices construits autour des causes et des formes à partir de l'analyse factorielle ne permettent pas d'expliquer l'ampleur de la corruption perçue sur l'île.

Partant de l'expérience vécue, la perception de la corruption au sein des services de la Police, des recettes financières et du système éducatif et des services municipaux ne présente pas de coefficient de régression statistiquement significatif pour expliquer la variance du score de la corruption dans l'île de Djerba. Seule, la corruption perçue dans les services de santé produits par les hôpitaux publics semble impacter positivement l'ampleur de la perception de la corruption générale au niveau de l'île, et ce de plus d'un point (sur dix), quel que soit le modèle.

**Tableau 9 : Déterminants de la perception de la corruption à Djerba**

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	B	ES	B	ES	B	ES
Constante	4,58***	0,277	4,5***	0,25	4,7***	0,273
<b>CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES</b>						
Genre (0= homme ; 1=femme)	0,048	0,175	-0,132	0,16	-0,068	0,17
Jeune (1 =< 40 ans ; 0=sinon)	0,269	0,169	0,319*	0,16	0,355**	0,166
<b>Secteur d'activité</b>						
Salarié (1= salarié ; 0=sinon)	0,306	0,226	0,373*	0,20		
Tertiaire (1= service ; 0=sinon)	0,035	0,195			0,127	0,181
<b>Niveau d'éducation</b>						
Secondaire (1= secondaire &, 0=sinon)			-0,235	0,17		
Supérieur (1= supérieur ; 0=sinon)	-0,24	0,212			-0,23	0,208
<b>Situation géographique</b>						
Milieu (1 = urbain 0 = rural)	-0,24	0,161			-0,213	0,16
Concentration (1 = centre ; 0=sinon)			0,57***	0,15		
<b>Niveau d'équipement</b>						
Logement (1 =oui ; 0=sinon)	0,505***	0,163	0,489***	0,15	0,532***	0,162
<b>Utilisation des services municipaux</b>						
Taxes (1=oui ; 0=non)	0,006	0,169			-0,057	0,167
État civil (1= oui, 0=sinon)	0,31*	0,169	0,251	0,16	0,34**	0,168
<b>PERCEPTIONS LIÉES A LA CORRUPTION</b>						
Satisfaction contexte (1= oui ; 0= sinon)	-1,32***	0,175	-1,35***	0,17	-1,39***	0,172
<b>Principaux problèmes</b>						
Problème de corruption (1= oui ; 0=sinon)	-0,58***	0,223	-0,6***	0,22	-0,60***	0,222
<b>Formes de la corruption</b>						
Indice de corruption active	0,185	0,22	0,039	0,11		
Forme pot-de-vin (1= oui ; 0=sinon)	-0,227	0,319			7,7E-05	0,169
<b>Causes de la corruption</b>						
Indice de déficit d'intégrité	0,103	0,192	0,052	0,09		
Déficit d'éthique (1= oui ; 0=sinon)	-0,114	0,318			0,023	0,165
<b>PERCEPTION PAR SERVICE</b>						
Municipal (1=corrompu ;0=sinon)	0,067	0,187			0,261	0,173
Police (1=corrompu ;0=sinon)	0,285	0,199				
Finance (1=corrompu ;0=sinon)	0,363	0,223				
Hôpital (1=corrompu ;0=sinon)	1,107***	0,175	1,216***		1,222***	0,167
Éducation (1=corrompu ;0=sinon)	0,143	0,18	0,218			
R <sup>2</sup>	0,164		0,166		15,6	
F	11,09***		17,4***		14,9***	
N	1153		1153		1153	

Significativité au seuil de : \*= $p \leq 0,10$ ; \*\*= $p \leq 0,05$  et \*\*\*= $p \leq 0,01$ .

## 2.6 ÉVOLUTION DES PERCEPTIONS POUR L'APRES-ELECTION MUNICIPALE

Pour mieux comprendre la dynamique des perceptions, risques et enjeux un deuxième sondage a été réalisé durant le mois de septembre 2018, et ce en complément de celui réalisé en les mois de mars et avril 2018. L'échantillon sondé s'est limité à 105 répondants, issus du premier échantillon et avec qui nous avons voulu vérifier l'évolution des perceptions de corruption relativement au contexte post-élection démocratique des conseils municipaux.

Les variables mesurant la perception de la corruption dans les services publics ont été recodées de 1 à 4 (pas du tout corrompu, corrompu dans une mesure limitée, corrompu dans une certaine mesure et totalement

corrompu) (voir fiche de recodage des variables). Pour des fins analytiques, ces échelles Likert (de 1 à 4) ont été ramenées parfois à des échelles binaires (corrompu versus non corrompu), et ce pour mieux valider les corrélations et constats.

L'analyse des données de ce sondage sont riches d'enseignements. Les constats obtenus confirment ceux précédemment soulignés dans ce rapport, même si dans certains cas, on apporte des nuances utiles. Regardons ces résultats en focalisant notre intérêt sur les services municipaux :

- ❖ Les données révèlent qu'un répondant sur trois (32,4%) perçoit que le service municipal de l'état civil est gangrené par la corruption. Ce résultat est légèrement plus élevé que celui issu du sondage de mars 2018.
- ❖ Les mêmes données portent à croire que 70,2% des répondants croient que les services municipaux en charge de propreté (ramassage d'ordures, etc.) sont concernés par les risques de corruption.
- ❖ Les répondants confirment l'ampleur des perceptions négatives à l'égard des services municipaux en charge des marchés publics : 67% des répondants estiment que ce service est gangrené par la corruption, dans ses différentes formes.

Cela dit, ces résultats sont présentés à titre indicatif et doivent être lus et utilisés avec prudence, considérant la proportion des données manquantes et des non-réponses constatées.

**Tableau 37 : Corruption des services de propreté et marchés publics**

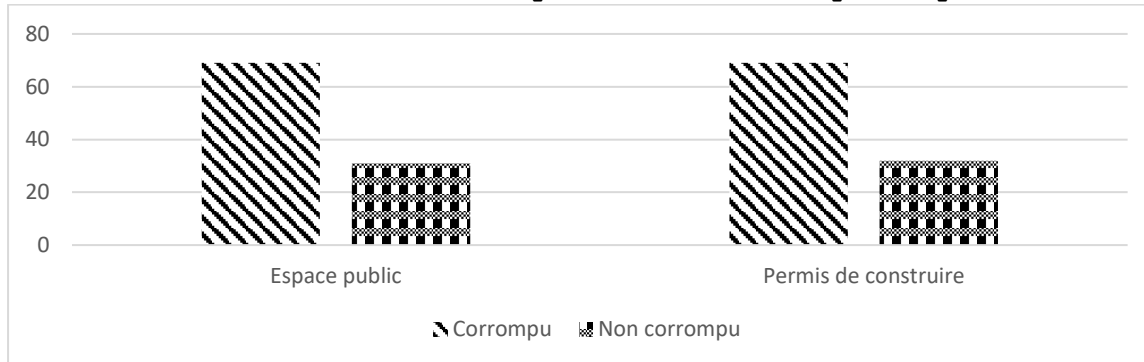
	Service de propreté		Service des marchés publics	
	N	%	N	%
Corrompus	73	70,2	59	67,0
Non corrompus	31	29,8	29	33,0
Total	104	100,0	88	100,0

Source : Sondage RTE-PNUD

- ❖ Plus de deux répondants sur trois (68%) pensent la corruption sévit chez les fonctionnaires en charge de la gouvernance et le management des espaces publics (plages, places publiques, trottoirs, souk, etc.), et des autorisations des permis de

construire. Deux services publics essentiels sont largement perçus comme corrompus et dans une large mesure (Figure 10 : **Perception de la corruption.**

**Figure 10 : Perception de la corruption dans les services des permis de construire et l'exploitation des espaces publics**




Source : Sondage RTE-PNUD

Le sondage a traité aussi de l'évolution du contexte municipal après les dernières élections démocratiques ayant marqué les municipalités. Les résultats confirment les tendances lourdes de l'opinion publique à l'égard de la corruption, et apportent quelques nuances.

- ❖ Les données suggèrent que les récentes élections municipales sont bienvenues : seulement 18 % des répondants pensent que la situation des municipalités ne s'est pas améliorée après les dernières élections municipales. Quatre répondants sur cinq affichent un optimisme prudent signifiant une évolution dans la bonne direction, depuis l'assermentation et l'installation des nouveaux élus municipaux.
- ❖ Dans la même veine, 9 % continuent de croire que la corruption persévère dans les services en charge de la collecte des impôts municipaux.

L'examen des corrélations bi-variées entre les variables documentées par le nouveau sondage, montre une association positive, statistiquement significative, entre la jeunesse du répondant (moins de 40 ans) et la persistance de la perception de la corruption (situation de la corruption n'a pas changé après les élections municipales). Il ressort également de l'analyse des corrélations que la perception de la corruption dans les services de propreté et ordure, est corrélée avec le milieu de résidence et agglomérations concernées.



Tout porte à croire que les zones fortement fréquentées par le tourisme et très proches des zones balnéaires sont plus privilégiées en matière d'entretien, de propreté et de sécurité. Les citoyens perçoivent mal cette discrimination et l'expliquent souvent par la présence de corruption, sans que ce soit nécessaire le cas.

De manière générale, les données suggèrent que les perceptions de la corruption sont fortement ancrées dans l'opinion publique et cela mérite de vigoureuses mesures de communications et de dissuasions pour infléchir ces perceptions et surtout contrer les comportements jugés à tort ou à raison comme corrompus et indignes de confiance.

Allant plus loin dans l'analyse de la perception de la corruption dans 5 principaux services publics (état civil, service de la propreté, service des marchés publics, service de gestion de l'espace public et le service de permis de construire) en fonction du genre, l'âge des répondants, du lieu d'habitation, du milieu, de leur opinion sur l'amélioration de la situation de la corruption après les élections municipales et de leur paiement des impôts. Elle porte d'une part sur leur perception graduelle (Pas corrompu, Corrompu dans une mesure limitée, Corrompu dans une certaine mesure et Corrompu) de la corruption dans ces services et d'autre part sur leur perception tranchée (Pas corrompu versus Corrompu). Les tableaux croisés ci-dessous présentent les résultats de l'analyse de la corruption par service public.

#### **2.6.1 Corruption dans les services de l'État civil**

S'agissant de la corruption dans les services de l'état civil, le nouveau sondage à faible échantillon indique seul un répondant sur 3 reconnaît que ce service n'est pas corrompu contre un répondant sur dix qui croit qu'il est trop corrompu. En effet, les statistiques semblent indiquer que les proportions des répondants qui perçoivent l'état civil comme corrompu sont plus élevées chez les femmes, chez les plus de 40 ans, chez les résidents d'autres lieux que les municipalités, chez les ruraux ainsi que chez ceux qui pensent que la corruption persiste après les élections municipales et chez les non payeurs d'impôt.

Cependant, les tests de Khi-carré portent à croire qu'il n'y a pas de différence significative de perception de corruption dans les services de l'état civil entre les femmes et les hommes, les jeunes de moins de 40 ans et les moins jeunes, les résidents des municipalités et d'autres localités car la probabilité asymptotique associée à la statistique de Pearson est supérieure à 0,05. De même il n'y a pas de différence significative entre, d'une part, ceux qui croient que la corruption persiste après les élections municipales et ceux qui ne croient pas et d'autre part, entre les payeurs d'impôts et ceux qui ne paient pas (Tableau 38 : Perception de la corruption dans les services de l'état civil<sup>4</sup>). En poussant l'analyse sur la perception de la corruption en binaire dans ce service, les résultats restent inchangés (tableau 5).

**Tableau 38 : Perception de la corruption dans les services de l'état civil**

		Pas corrompu	Corruption limitée	Corrompu dans une large mesure	Corrompu	Total
Genre	Femme	13	6	7	5	31
		41,9%	19,4%	22,6%	16,1%	100%
	Homme	24	28	15	7	74
		32,4%	37,8%	20,3%	9,5%	100%
	Total	37	34	22	12	105
35,2%		32,4%	21,0%	11,4%	100%	
P=0,287>0,05						
Âge (ans)	« 40	25	20	11	7	63
		39,7%	31,7%	17,5%	11,1%	100%
	» 40	12	14	11	5	42
		28,6%	33,3%	26,2%	11,9%	100%
	Total	37	34	22	12	105
35,2%		32,4%	21,0%	11,4%	100,0%	
P=0,608>0,05						
Lieu d'habitation	Municipalité	18	22	14	5	59
		30,5%	37,3%	23,7%	8,5%	100,0%
	Autres lieux	19	12	8	7	46
		41,3%	26,1%	17,4%	15,2%	100,0%
	Total	37	34	22	12	105
35,2%		32,4%	21,0%	11,4%	100,0%	
P=0,337>0,05						
Municipalité d'habitation	Houmet-Souk	7	5	8	1	21
		33,3%	23,8%	38,1%	4,8%	100,0%
	Midoun	11	14	5	4	34
		32,4%	41,2%	14,7%	11,8%	100,0%
	Ajim	0	3	1	0	4
		0,0%	75,0%	25,0%	0,0%	100,0%
	Autres lieux	19	12	8	7	46
41,3%		26,1%	17,4%	15,2%	100,0%	
Total	37	34	22	12	105	
	35,2%	32,4%	21,0%	11,4%	100,0%	
P=0,223>0,05						
Milieu	Rural	14	7	7	4	32
		43,8%	21,9%	21,9%	12,5%	100,0%
	Urbain	23	27	15	8	73
		31,5%	37,0%	20,5%	11,0%	100,0%
	Total	37	34	22	12	105
35,2%		32,4%	21,0%	11,4%	100,0%	



		P=0,461>0,05				
Niveau de la corruption après les élections municipales	Oui	19	11	7	1	38
		50,0%	28,9%	18,4%	2,6%	100,0%
	Non	12	13	11	8	44
		27,3%	29,5%	25,0%	18,2%	100,0%
	Autres réponses	6	10	4	3	23
		26,1%	43,5%	17,4%	13,0%	100,0%
Total	37	34	22	12	105	
	35,2%	32,4%	21,0%	11,4%	100,0%	
		P=0,134>0,05				
Perception de la corruption, statut de paiement d'impôt	Oui	24	24	18	8	74
		32,4%	32,4%	24,3%	10,8%	100,0%
	Non	11	6	2	3	22
		50,0%	27,3%	9,1%	13,6%	100,0%
	Autres réponses	2	4	2	1	9
		22,2%	44,4%	22,2%	11,1%	100,0%
Total	37	34	22	12	105	
	35,2%	32,4%	21,0%	11,4%	100,0%	
		P=0,603>0,05				

Source : Analyse descriptive SPSS

### 2.6.2 Perception de la corruption dans les services de la propreté

L'analyse de la corruption dans le service de la propreté révèle que près d'un répondant sur deux (48,1%) semble reconnaître que ce service est totalement corrompu. En effet parmi les 104 répondants, les femmes (51,6%), les jeunes (50,8%), les résidents des municipalités (55,9%) plus particulièrement ceux de Midoun centre (61,8%), les ruraux (58,1%), ceux qui pensent que la situation de la corruption ne s'est pas améliorée après les élections municipales (54,5%) et ceux qui payent les impôts (50,4%) sont les plus nombreux à penser que les services de propreté sont corrompus. En dépit de ces différentes proportions, les tests de Khi carré portent à croire qu'il n'y a pas de différence significative dans la perception de la corruption dans ce service selon le genre, l'âge, le lieu d'habitation, le milieu, la différence d'opinion sur le nouveau niveau de la corruption et selon le paiement d'impôt.

En basant l'analyse sur la dichotomie du service corrompu et non corrompu, il semble ressortir que la perception de la corruption diffère entre ceux qui habitent dans les municipalités et les habitants des autres localités. Ainsi, les habitants des centres des municipalités sont plus susceptibles de juger le service de la propreté de service corrompu par rapport à ceux d'autres localités.

**Tableau 39: Perception de la corruption dans les services de la propreté**

		Pas corrompu	Corrompu dans une mesure limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu	Total
Genre	Femme	2	8	5	16	31
		6,5%	25,8%	16,1%	51,6%	100,0%
	Homme	6	15	18	34	73
		8,2%	20,5%	24,7%	46,6%	100,0%
	Total	8	23	23	50	104
		7,7%	22,1%	22,1%	48,1%	100,0%
P=0,755>0,05						
Âge	Moins de 40 ans	7	12	12	32	63
		11,1%	19,0%	19,0%	50,8%	100,0%
	Au moins 40 ans	1	11	11	18	41
		2,4%	26,8%	26,8%	43,9%	100,0%
	Total	8	23	23	50	104
		7,7%	22,1%	22,1%	48,1%	100,0%
P=0,258>0,05						
Lieu d'habitation	Municipalité	3	10	13	33	59
		5,1%	16,9%	22,0%	55,9%	100,0%
	Autres lieux	5	13	10	17	45
		11,1%	28,9%	22,2%	37,8%	100,0%
	Total	8	23	23	50	104
		7,7%	22,1%	22,1%	48,1%	100,0%
P=0,203>0,05						
Municipalité d'habitation	Houmet-Souk	2	5	4	10	21
		9,5%	23,8%	19,0%	47,6%	100,0%
	Midoun	1	5	7	21	34
		2,9%	14,7%	20,6%	61,8%	100,0%
	Ajim	0	0	2	2	4
		0,0%	0,0%	50,0%	50,0%	100,0%
	Autres lieux	5	13	10	17	45
11,1%		28,9%	22,2%	37,8%	100,0%	
Total	8	23	23	50	104	
		7,7%	22,1%	22,1%	48,1%	100,0%
P=0,473>0,05						
Milieu	Rural	2	5	6	18	31
		6,5%	16,1%	19,4%	58,1%	100,0%
	Urbain	6	18	17	32	73
		8,2%	24,7%	23,3%	43,8%	100,0%
	Total	8	23	23	50	104
		7,7%	22,1%	22,1%	48,1%	100,0%
P=0,599>0,05						
Niveau de la corruption après les élections municipales	Oui	4	10	8	15	37
		10,8%	27,0%	21,6%	40,5%	100,0%
	Non	2	8	10	24	44
		4,5%	18,2%	22,7%	54,5%	100,0%
	Autres réponses	2	5	5	11	23
8,7%		21,7%	21,7%	47,8%	100,0%	
Total	8	23	23	50	104	
		7,7%	22,1%	22,1%	48,1%	100,0%
P=0,856>0,05						
Perception de la corruption selon le statut de paiement d'impôt	Oui	5	13	18	37	73
		6,8%	17,8%	24,7%	50,7%	100,0%
	Non	2	7	2	11	22
		9,1%	31,8%	9,1%	50,0%	100,0%
	Autres réponses	1	3	3	2	9
11,1%		33,3%	33,3%	22,2%	100,0%	
Total	8	23	23	50	104	
		7,7%	22,1%	22,1%	48,1%	100,0%
P=0,411>0,05						

Source : Analyse descriptive SPSS

### **2.6.3 Perception de la corruption dans les services de marchés publics**

Sur 88 individus ayant exprimé leur perception de la corruption relative aux marchés publics, 48,9% de ces répondants trouvent que ce service est totalement corrompu. De ce fait, un homme sur deux (54,3%) des plus âgés, un résident dans une municipalité sur deux (50%), un citadin sur deux (51,6%) et plus particulièrement trois résidents de Ajim- Centre sur quatre (75%) trouvent que les services de marchés publics sont totalement corrompus. Il en est de même pour ceux qui pensent que la situation de la corruption ne s'est pas améliorée après les élections. Les analyses comparatives avec les tests de Khi carré laissent penser que ces différences ne sont pas significatives avec une probabilité supérieure à 0,05.

**Tableau 40 : Corruption dans les services de marchés publics**

		Pas corrompu	Corrompu dans une mesure limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu	Total
Genre	Femme	2 8,3%	9 37,5%	4 16,7%	9 37,5%	24 100,0%
	Homme	7 10,9%	11 17,2%	12 18,8%	34 53,1%	64 100,0%
	Total	9 10,2%	20 22,7%	16 18,2%	43 48,9%	88 100,0%
	P=0,241>0,05					
Âge	Moins de 40 ans	4 7,5%	15 28,3%	10 18,9%	24 45,3%	53 100,0%
	Au moins 40 ans	5 14,3%	5 14,3%	6 17,1%	19 54,3%	35 100,0%
	Total	9 10,2%	20 22,7%	16 18,2%	43 48,9%	88 100,0%
	P=0,37>0,05					
Lieu d'habitation	Municipalité	7 13,5%	11 21,2%	8 15,4%	26 50,0%	52 100,0%
	Autres lieux	2 5,6%	9 25,0%	8 22,2%	17 47,2%	36 100,0%
	Total	9 10,2%	20 22,7%	16 18,2%	43 48,9%	88 100,0%
	P=0,568>0,05					
Municipalité d'habitation	Houmet-Souk	1 6,3%	3 18,8%	6 37,5%	6 37,5%	16 100,0%
	Midoun	6 18,8%	7 21,9%	2 6,3%	17 53,1%	32 100,0%
	Ajim	0 0,0%	1 25,0%	0 0,0%	3 75,0%	4 100,0%
	Autres lieux	2 5,6%	9 25,0%	8 22,2%	17 47,2%	36 100,0%
	Total	9 10,2%	20 22,7%	16 18,2%	43 48,9%	88 100,0%
	P=0,221>0,05					
Milieu	Rural	2 8,3%	5 20,8%	7 29,2%	10 41,7%	24 100,0%
	Urbain	7 10,9%	15 23,4%	9 14,1%	33 51,6%	64 100,0%
	Total	9 10,2%	20 22,7%	16 18,2%	43 48,9%	88 100,0%
	P=0,439>0,05					
Niveau de la corruption après les élections municipales	Oui	4 12,9%	5 16,1%	7 22,6%	15 48,4%	31 100,0%
	Non	3 7,9%	11 28,9%	5 13,2%	19 50,0%	38 100,0%
	Autres réponses	2 10,5%	4 21,1%	4 21,1%	9 47,4%	19 100,0%
	Total	9 10,2%	20 22,7%	16 18,2%	43 48,9%	88 100,0%
	P=0,851>0,05					
Perception de la corruption selon le statut de paiement d'impôt	Oui	5 7,8%	15 23,4%	10 15,6%	34 53,1%	64 100,0%
	Non	3 18,8%	1 6,3%	3 18,8%	9 56,3%	16 100,0%
	Autres réponses	1 12,5%	4 50,0%	3 37,5%	0 0,0%	8 100,0%
	Total	9 10,2%	20 22,7%	16 18,2%	43 48,9%	88 100,0%
	P=0,056>0,05					

Source : Sondage RTE-PNUD

#### 2.6.4 Perception de la corruption dans les services de gestion d'espace public

Comme les analyses précédentes, moins d'un individu sur deux (46%) des 100 répondants à cette question, trouve que les services de gestion des espaces publics sont totalement corrompus. En se référant aux catégories, 46,5% des hommes, 47,5% des jeunes, 53,5% des habitants d'autres localités que les municipalités, 50% des ruraux sont de cet

avis même si les tests de significativité ne confirment pas une différence de perception selon le genre, l'âge, le lieu d'habitation, etc.

**Tableau 41 : Corruption liée à la gestion d'espace public**

		Pas corrompu	Corrompu dans une mesure limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu	Total
Genre	Femme	3	6	7	13	29
		10,3%	20%	24,1%	44,8%	100%
	Homme	9	13	16	33	71
		12,7%	18%	22,5%	46,5%	100%
	Total	12	19	23	46	100
		12,0%	19%	23,0%	46,0%	100%
P=0,979>0,05						
Âge	« de 40 ans	6	8	17	28	59
		10,2%	13,6%	28,8%	47,5%	100%
	» 40 ans	6	11	6	18	41
		14,6%	26,8%	14,6%	43,9%	100%
	Total	12	19	23	46	100
		12,0%	19,0%	23%	46,0%	100%
P=0,185>0,05						
Lieu habitation	Centre de municipalité	8	10	16	23	57
		14,0%	17,5%	28,1%	40,4%	100%
	Autres lieux	4	9	7	23	43
		9,3%	21%	16 %	53 %	100%
	Total	12	19	23	46	100
		12,0%	19,0%	23,0%	46 %	100%
P=0,391>0,05						
Municipalité	Houmet-Souk	3	6	6	6	21
		14,3%	28,6%	28,6%	28,6%	100%
	Midoun	5	3	9	15	32
		15,6%	9,4%	28,1%	46,9%	100%
	Ajim	0	1	1	2	4
		0,0%	25,0%	25,0%	50,0%	100%
	Autres lieux	4	9	7	23	43
9,3%		20,9%	16,3%	53%	100%	
Total	12	19	23	46	100	
		12,0%	19,0%	23,0%	46,0%	100%
P=0,601>0,05						
Milieu	Rural	4	6	5	15	30
		13,3%	20,0%	16,7%	50,0%	100%
	Urbain	8	13	18	31	70
		11,4%	18,6%	25,7%	44,3%	100%
	Total	12	19	23	46	100
		12,0%	19,0%	23,0%	46,0%	100%
P=0,805>0,05						
Niveau de la corruption après les élections municipales	Oui	5	8	10	14	37
		13,5%	21,6%	27,0%	37,8%	100%
	Non	5	7	8	23	43
		11,6%	16,3%	18,6%	53,5%	100%
	Autres réponses	2	4	5	9	20
10,0%		20,0%	25,0%	45,0%	100%	
Total	12	19	23	46	100	
		12,0%	19,0%	23,0%	46,0%	100%
P=0,903>0,05						
Perception corruption selon le statut de paiement d'impôt	Oui	9	14	17	33	73
		12,3%	19,2%	23,3%	45,2%	100%
	Non	3	3	4	10	20
		15,0%	15,0%	20,0%	50,0%	100%
	Autres réponses	0	2	2	3	7
		0,0%	28,6%	28,6%	42,9%	100%
Total	12	19	23	46	100	
		12,0%	19,0%	23,0%	46,0%	100%
P=0,939>0,05						



Source : Analyse descriptive SPSS

#### **2.6.5 Perception de la corruption dans les services de permis de construire**

L'analyse de la perception de la corruption dans le service de permis de construire porte à croire que 40% des répondants pensent que les services des permis de construire sont largement infectés par la corruption. Aussi, ce taux atteint 69% quand on prend en compte ceux qui pensent que ce service est corrompu dans une certaine mesure. Il y a là une source de préoccupation majeure et qui mérite d'être prise en compte par les plans anti-corruption de promotion de l'intégrité des agents et comités municipaux en charge de l'octroi des permis de construire.

La perception de corruption prévaut chez 44% des femmes, 50% des plus âgés, 42 % des habitants des municipalités notamment 52,9% des habitants de Midoun et 41% des citadins pensent que ces services sont corrompus. Il en est de même pour ceux qui pensent que la situation des municipalités ne s'est pas améliorée après les élections (47,6%) et ceux qui paient les impôts (43,2%). Cette différence de perception entre les répondants est statistiquement significative en fonction de l'âge du répondant. En effet, les répondants âgés de plus de 40 ans ont tendance à qualifier les services de permis de construire de corrompus par rapport au jeune de moins de 40 ans.

Tableau 42 : Perception de corruption des services de permis de construire

		Pas corrompu	Corrompu dans une mesure limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu	Total
Genre	Femme	3	6	6	12	27
		11,1%	22,2%	22,2%	44,4%	100,0%
	Homme	7	16	23	28	74
		9,5%	21,6%	31,1%	37,8%	100,0%
	Total	10	22	29	40	101
		9,9%	21,8%	28,7%	39,6%	100,0%
P=0,846>0,05						
Âge	« 40 ans	3	18	19	19	59
		5,1%	30,5%	32,2%	32,2%	100,0%
	» 40 ans	7	4	10	21	42
		16,7%	9,5%	23,8%	50,0%	100,0%
	Total	10	22	29	40	101
		9,9%	21,8%	28,7%	39,6%	100,0%
P=0,013<0,05						
Lieu d'habitation	Municipalité	7	14	12	24	57
		12,3%	24,6%	21,1%	42,1%	100,0%
	Autres lieux	3	8	17	16	44
		6,8%	18,2%	38,6%	36,4%	100,0%
	Total	10	22	29	40	101
		9,9%	21,8%	28,7%	39,6%	100,0%
P=0,252>0,05						
Municipalité d'habitation	Houmet-Souk	2	6	6	5	19
		10,5%	31,6%	31,6%	26,3%	100%
	Midoun	5	5	6	18	34
		14,7%	14,7%	17,6%	52,9%	100%
	Ajim	0	3	0	1	4
		0,0%	75,0%	0,0%	25,0%	100%
	Autres lieux	3	8	17	16	44
6,8%		18,2%	38,6%	36,4%	100%	
Total	10	22	29	40	101	
		9,9%	21,8%	28,7%	39,6%	100%
P=0,076>0,05						
Milieu	Rural	4	8	8	11	31
		12,9%	25,8%	25,8%	35,5%	100%
	Urbain	6	14	21	29	70
		8,6%	20,0%	30,0%	41,4%	100%
	Total	10	22	29	40	101
		9,9%	21,8%	28,7%	39,6%	100%
P=0,786>0,05						
Niveau de la corruption après les élections municipales	Oui	6	7	14	11	38
		15,8%	18,4%	36,8%	28,9%	100
	Non	2	9	11	20	42
		4,8%	21,4%	26,2%	47,6%	100%
	Autres réponses	2	6	4	9	21
9,5%		28,6%	19,0%	42,9%	100%	
Total	10	22	29	40	101	
		9,9%	21,8%	28,7%	39,6%	100%
P=0,362>0,05						
Perception de la corruption selon le statut de paiement d'impôt	Oui	7	14	21	32	74
		9,5%	18,9%	28,4%	43,2%	100%
	Non	3	7	3	7	20
		15,0%	35,0%	15,0%	35,0%	100%
	Autres réponses	0	1	5	1	7
0,0%		14,3%	71,4%	14,3%	100,0%	
Total	10	22	29	40	101	
		9,9%	21,8%	28,7%	39,6%	100,0%
P=0,104>0,05						

Source : Sondage RTE-PNUD

En somme, les résultats de ces analyses confirment l'importance des perceptions de corruption dans les services publics étudiés. Les statistiques permettent de classer les services publics corrompus du plus corrompu au moins corrompu : les services de la propreté (70,2%) les services de gestion d'espace public (69%), les services de permis de construire (68,3%), les services de marchés publics (67%) et les services de l'état civil (32,4%).

Bien que la perception de la corruption dans ces services varie selon plusieurs variables, les tests de significativité ne confirment pas fortement ces différences, considérant l'importance des non-réponses dans les données déclarées. Cela dit, si les perceptions de corruption restent élevées à l'égard des services municipaux des 3 communes de Djerba (68%), il est impossible de dire que ces perceptions ont des intensités différentes selon le genre ou selon les lieux de résidence des répondants.

## 2.7 RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ANALYSE

Les recommandations de cette analyse s'articulent autour du triptyque éducation, sensibilisation et mentorat, innovations et technologies numériques et enfin contrôle, gestion des risques et sanctions.

- **Éducation, sensibilisation et mentorat** : Il s'agit de la sensibilisation de la population sur les méfaits de la corruption visant à leur faire prendre conscience que la corruption est un problème majeur pour la Tunisie (ainsi que pour chacune des municipalités du pays) et engendre des coûts économiques et sociaux. Comme l'indiquent les résultats, la perception que la corruption est un problème permet de réduire la corruption aussi bien en Tunisie que sur l'île. La réussite de cette sensibilisation pourrait passer par une politique « **Tunisie sans corruption** » ou en encore « **Tunisie vers une logique d'éthique** » (SIX & LAWTON, 2013). Un des axes va consister à intégrer l'éducation sur la corruption dans les curricula du système éducatif, en s'inspirant ainsi de la politique de gestion des déchets au Canada. Une telle recommandation se justifie aussi par le fait que le milieu urbain (un lieu d'émancipation et



d'autoéducation) permet de réduire l'ampleur de la corruption. Dans ce même sillage, l'instauration d'un système de mentorat dans les services devrait aider à réduire la corruption au niveau de la jeunesse notamment les salariés. En effet, les résultats des analyses montrent que l'ampleur de la corruption augmente avec les jeunes et les salariés. Cette recommandation va favoriser une meilleure prise de conscience des jeunes salariés de l'impact de la corruption à travers les échanges et le partage d'expériences avec les mentors choisis selon des critères à formaliser. Enfin, le mentorat permet également un transfert de compétences et une meilleure communication intergénérationnelle.

- **Innovations et technologies numériques de lutte contre la corruption** : Elles comprennent, notamment la dématérialisation de certaines procédures de prestation de services publics identifiés comme des facteurs augmentant la corruption. Ces services concernent les recettes financières (paiement des taxes), la police, les services publics (services des urgences dans les hôpitaux régionaux). Cette recommandation favorise plus de transparence et vise la démocratisation de l'accès des populations aux services.
- **Contrôle, gestion des risques et sanctions** par l'encadrement légal de la transparence et de la reddition des comptes. Il s'agira entre autres<sup>39</sup> d'assurer l'adoption et l'application de la Loi sur la déclaration de patrimoine<sup>40</sup>. Une telle recommandation favorise la mise en place d'un système de lutte contre le délit d'apparence en légiférant l'obligation pour l'agent public de procéder à la déclaration annuelle du patrimoine. Il est ressorti de l'analyse des données que plus les individus sont mieux équipés, plus l'ampleur de la corruption augmente. Ce mécanisme va alors permettre de contrôler les sources de revenus et le patrimoine des agents publics même si on reconnaît qu'un excès de contrôle peut conduire à une contre-

---

<sup>39</sup> Voir aussi la conformité à des normes telles que ISO 37001:2016 Systèmes de management anti-corruption - Exigences et recommandations de mise en œuvre. <https://www.iso.org/fr/standard/65034.html>

<sup>40</sup><https://www.webmanagercenter.com/2018/06/21/421300/tunisie-arp-reprise-de-lexamen-en-pleniere-du-projet-de-loi-relatif-a-la-declaration-du-patrimoine/> consulté le 22 juin 2018.

---

performance. L'instauration de tels mécanismes s'associe à l'existence d'instances indépendantes assurant le contrôle. Les mécanismes de reddition des comptes et de gestion des risques peuvent s'inspirer du cycle de gestion axée sur les résultats relativement à la Loi d'administration publique au Québec.

**Figure 11 : Triptyque d'une politique intégrée de renforcement du système d'intégrité**

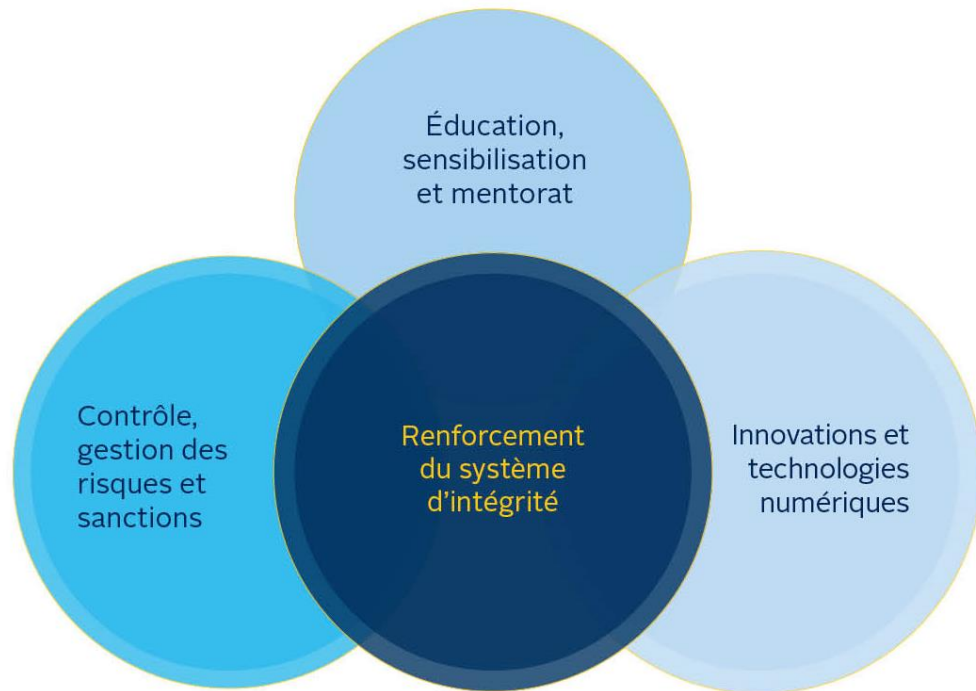
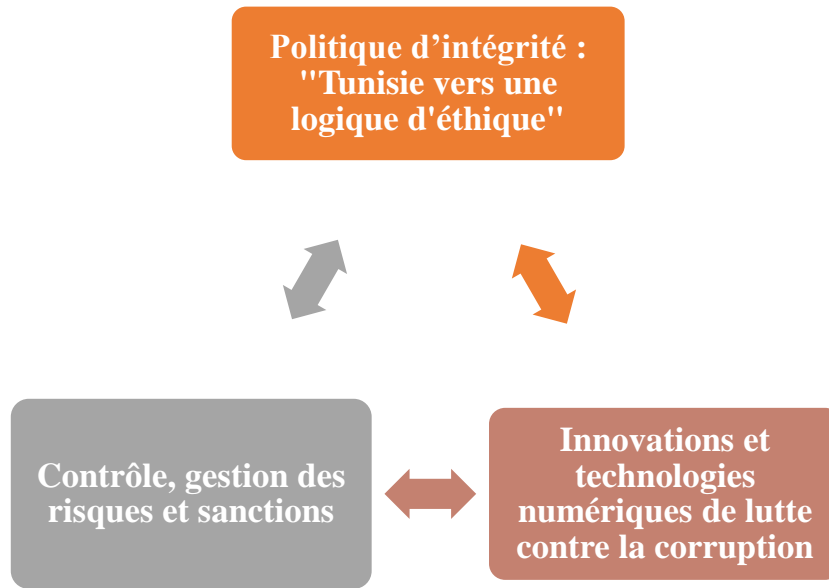


Figure 12 : Axes du triptyque d'une politique intégrée de renforcement du système d'intégrité



En synthèse, le modèle intégré de typologie de déterminants visant un système d'intégrité proposé est la suivante :

Tableau 10: Modèle intégré de typologie de déterminants d'un système d'intégrité

Action publique souhaitée	Perceptions des problèmes	Instruments d'action
Politique d'intégrité : "Tunisie vers une logique d'éthique" (SCHNEIDER & INGRAM, 1990)	La prise de conscience, la tranche d'âge et la concentration (densité de la population) influent sur la corruption.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éducation</li> <li>• Sensibilisation</li> <li>• Mentorat</li> </ul>
Innovations et technologies numériques de lutte contre la corruption	Le contact des citoyens avec les fonctionnaires est ressorti comme facteurs de corruption.	Dématérialisation de certaines procédures de prestation de services publics
Mécanisme de contrôle, de gestion des risques et de sanction (Cycle de gestion SCT) <sup>41</sup>	Plus les gens sont mieux équipés, plus l'ampleur de la corruption augmente	Adoption et application de la Loi sur la déclaration de patrimoine <sup>42</sup>

<sup>41</sup> Approche systémique et intégré. <https://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/gestion-axee-sur-les-resultats/index.html>

<sup>42</sup> <https://www.webmanagercenter.com/2018/06/21/421300/tunisie-arp-reprise-de-lexamen-en-pleniere-du-projet-de-loi-relatif-a-la-declaration-du-patrimoine/> consulté le 22 juin 2018.

### 3 CONCLUSION


Selon le baromètre de confiance Edelman 2017, la corruption est la principale source de préoccupation (à hauteur de 69%<sup>43</sup>) évoquée par les citoyens, avant la mondialisation ou encore les migrations. L'OCDE, lors de son forum mondial 2018 sur l'intégrité et la lutte anticorruption a rappelé que la corruption « entraîne un gaspillage des ressources publiques, creuse les inégalités économiques et sociales, alimente le mécontentement et la polarisation politique et réduit la confiance à l'égard des institutions. »<sup>44</sup>. L'analyse menée dans le cadre de ce présent rapport a révélé que les populations qui ont pris conscience que la corruption constitue un problème majeur pour le pays sont plus disposées à prendre des mesures de lutte contre la corruption. Aussi, la corruption favorise des inégalités et la pauvreté, en empêchant la mise en œuvre des changements nécessaires à la résolution de différents problèmes.

Pour le présent travail, les recommandations qui en ressortent ont pris en compte les résultats des analyses des différentes initiatives (prises ou en cours) en Tunisie et ailleurs. En effet, « Intervenir en situation de changement nécessite une analyse contextuelle, systémique et épisodique. » (RONDEAU, 2008, p. 6). Ces analyses ont porté entre autres, sur le cadre institutionnel ainsi que les réformes et autres textes adoptés. Il ressort de ces différentes analyses que pour asseoir un véritable changement dans le renforcement de l'intégrité, une approche holistique est nécessaire. Par conséquent, toute orientation prise ne doit pas seulement concerner les politiques ou la sphère publique. Les individus doivent nécessairement être sensibilisés et mis à contribution. « La construction sociale d'un nouveau cadre de valeurs est un processus relationnel qui prend du temps, mais qui s'avère nécessaire si l'on veut gagner l'adhésion la plus large possible au changement en cours. » (RONDEAU, 2008, p. 4). Comme le suggère Mintzberg, il s'agit d'une évolution d'une « gestion

---

<sup>43</sup> [www.edelman.com/trust2017/](http://www.edelman.com/trust2017/) consulté le 20 juin 2018. Selon cette même source elle est devenue une peur à près de 40%.

<sup>44</sup> (OCDE, Recommandation de l'OCDE sur l'intégrité publique, 2018)



du changement » vers « une capacité à changer » pour les différentes municipalités à l'étude.

## 4 ANNEXES

### RÉFÉRENCES

Ades, A., & Di Tella, R. (1999). « Rents, competition, and corruption ». *American Economic Review*, 89, 982-993.

Adeyemi, O. Oluwatobi, (2012). "CORRUPTION AND LOCAL GOVERNMENT ADMINISTRATION IN NIGERIA: A DISCOURSE OF CORE ISSUES", *European Journal of Sustainable Development* (2012), 1, 2, 183-198 ISSN: 2239-5938

Alatas, S. H. (1990). *Corruption: Its Nature, Causes and Consequences*, Aldershot, Avebury.

Ashforth, B. E., & Anand, V. (2003). "The normalization of corruption in organizations". *Research in Organizational Behavior*, 25, 1-52.

Bardhan, P. (2006), "The Economist's Approach to the Problem of Corruption", *World Development* 34(2), 341-48.

Beare, M. E. (1997), "Corruption and Organized Crime: Lessons from History", *Crime, Law and Social Change* 28, 155-72.

Brown, M. E., & Treviño, L. K. (2006). Ethical leadership: A review and future directions. *The Leadership Quarterly*, 17(6), 595-616.


Cheng, H., & Ma, L. (2009). White collar crime and the criminal justice system: Government response to bank fraud and corruption in China. *Journal of Financial Crime*, 16(2), 166-179.

Choi, J. W. (2007). Governance structure and administrative corruption in Japan: An organizational network approach. *Public Administration Review*, 67(5), 930-942.

Collier, M. W. (2002). Explaining corruption: An institutional choice approach. *Crime, Law and Social Change*, 38(1), 1-32.

Connelly, B. S., & Ones, D. S. (2008). The personality of corruption: a national-level analysis. *Cross-Cultural Research*, 42(4), 353-385.

DONATELLA D. P. et ALBERTO V., (2012) "The Hidden Order of Corruption An Institutional Approach", First published 2012 by Ashgate Publishing, Published 2016 by Routledge, ISBN: 9781315557267.



Fabio M., Alessandro H. and Sonia M., (2016) "GOVERNANCE AND CORRUPTION IN THE PUBLIC SECTOR: AN EXTENDED LITERATURE REVIEW" dans Alessandro Hinna, Luca Gnan and Fabio Monteduro "Governance and Performance in Public and Non-Profit Organizations", Emerald Publishing Limited, ISBN: 978-1-78635-108-1

Fein, E., & Weibler, J. (2014). Review and shortcomings of literature on corruption in organizations in offering a multi-faceted and integrative understanding of the phenomenon. Behavioral Development Bulletin, 19(3), 67.

Greve, H. R., Palmer, D., & Pozner, J. E. (2010). Organizations gone wild: The causes, processes, and consequences of organizational misconduct. The Academy of Management Annals, 4(1), 53-107.

Heidenheimer, A. J., & Johnston, M. (Eds.). (2002). Political corruption: Concepts and contexts. New Brunswick, NJ: Transaction Publishers.

Hofstede, G., & McCrae, R. R. (2004). Personality and culture revisited: Linking traits and dimensions of culture. Cross-Cultural Research, 38(1), 52-88.

Joseph R. Petrucelli, Jonathan R. Peters (2017). "Preventing Fraud and Mismanagement in Government: Systems and Structures", ISBN-13: 978-1119074076

Klitgaard, R. (1988). Controlling corruption. Berkeley and Los Angeles: University of California Press


Klitgaard, R. (1987). Controlling corruption. Berkeley, CA: University of California Press.

Lambsdorff J. G. (2006). "Chapter 1: Causes and Consequences of Corruption: What Do We Know from a Cross-Section of Countries?" in Susan Rose-Ackerman, International Handbook on the Economics of Corruption, ISBN: 9781845422424.

Lasthuizen, K., Huberts, L., & Heres, L. (2011). How to measure integrity violations. Towards a validated typology of unethical behavior. Public Management Review, 13(3), 383-408.

Morris D. Stephen, (2011). « Forms of corruption », CESifo DICE Report 2/2011 <https://www.cesifo-group.de/DocDL/dicereport211-forum2.pdf>

Palmer, D. (2012). Normal organizational wrongdoing: A critical



analysis of theories of misconduct in and by organizations. Oxford, UK: Oxford University Press.

Robinson, M. (1998), "Corruption and Development: An Introduction", in M. Robinson, ed., *Corruption and Development*, Frank Cass, London, 1-14.

Rose-Ackerman, S. (1978). *Corruption: A study in political economy*. New York, NY: Academic Press.

Rose-Ackerman, S. (1997). *The political economy of corruption. Corruption and the Global Economy*, 31.

Sandholtz, W., & Koetzle, W. (2000). Accounting for corruption: Economic structure, democracy, and trade. *International Studies Quarterly*, 44(1), 31-50.

Sandholtz, W., & Taagepera, R. (2005). Corruption, culture, and communism. *International Review of Sociology*, 15(1), 109-131.

Schein, E. H. (2010). *Organizational culture and leadership (Vol. 2)*. San Francisco, USA: Jossey-Bass, Wiley.

Schneider, F. (2007). Shadow Economies and Corruption All Over the World: New Estimates for 145 Countries, in *Economics*, N. 2007-09.

Tavanti M., (2013). "The Cultural Dimensions of Corruption: Integrating National Cultures Differences in the Teaching of Anti-Corruption In Public Service Management Sector", *Business Expert Collection Press*, 201.

Treisman, D. (2007). What have we learned about the causes of corruption from ten years of cross-national empirical research? *Annual Review of Political Science*, 10, 211-244.

Treisman, D. (2000). The causes of corruption: A cross-national study. *Journal of Public Economics*, 76(3), 399-457.

Treviño, L. K. (1986). Ethical decision making in organizations: A person-situation interactionist model. *Academy of Management Review*, 11(3), 601-617.

Treviño, L. K., Weaver, G. R., & Reynolds, S. J. (2006). Behavioral ethics in organizations: A review. *Journal of Management*, 32(6), 951-990.

Chasseigne, G., & Cadet, B. (2009). *Psychologie du jugement et de la décision : des modèles aux applications*. Bruxelles: Editions de Boeck Université.



- Fiske, T. (2008). *Psychologie sociale*. Bruxelles: Editions de Boech Université, 1ere ed., Ouvertures psychologiques.
- IRS, Deloitte, ASR. (2017). *Behavioral Insights Toolkit*. Récupéré sur <https://www.irs.gov/pub/irs-soi/17rpirsbehavioralinsights.pdf>
- Isabelle Bastien. (2012, juillet 27). *Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M. Env.)*. SHERBROOKE . Récupéré sur [https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais\\_2013/Bastien\\_I\\_\\_2013-01-18\\_.pdf](https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais_2013/Bastien_I__2013-01-18_.pdf)
- Banque Mondiale; al. (2008). *Les bonnes pratiques émergentes pour une gestion axée sur les résultats de développement, 3 ième édition*. Banque mondiale et Organisation pour la coopération et le développement économique.
- BARTOLI, A., KÉRAMIDAS, O., LARAT, F., & Bachir, M. (s.d.). Vers un management public éthique et performant. *Revue française d'administration publique*, vol. 140(n° 4), pp. p. 629-639.
- GILMAN, S. C. (2012, Février). *Les raisons du succès ou de l'échec des agences anti-corruption*. Consulté le juin 2018, sur <http://www.oecd.org/mena/governance/50347771.pdf>
- JOHNSON, G., SCHOLLES, K., & WHITTINGTON, R. (2008). *Stratégique* (Vol. 8ème édition). Paris, France: Pearson Education.
- LABIADH, I. (2016, janvier). Décentralisation et renforcement du pouvoir local : La Tunisie à l'épreuve des réformes institutionnelles. . *Monastir 2016: Maillages territoriaux, démocratie et éléction*. Monastir. Récupéré sur <http://monastir2016.sciencesconf.org/>
- MAZOUZ, B. (2017). *Gestion par résultats : Concepts et pratiques de gestion de la performance des organisations de l'État*. Québec: Presses de l'Université de Québec.
- MELCHOR, O. H. (2008). *La gestion du changement dans l'administration des pays de l'OCDE*. Récupéré sur <http://www.oecd.org/fr/gov/42142382.pdf>
- OCDE. (2008). *CORRUPTION : GLOSSAIRE DES NORMES PÉNALES INTERNATIONALES*. OCDE.
- OCDE. (2018, mars 21). *Recommandation de l'OCDE sur l'intégrité publique*. Consulté le juin 2018, sur <http://www.oecd.org/fr/gov/ethique/recommandationdelocdesurlintegritepublique/>
- PNUD-Tunisie, P. d. (2017). *Note de conceptuelle « Renforcer le système local d'intégrité des 3 municipalités de Djerba »*. Djerba.
- Québec, S. d. (2014). *Guide sur la gestion axée sur les résultats*. Consulté le janvier 2018, sur

<https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/GuideGestionAxeResultat.pdf>

RONDEAU, A. (2008). L'évolution de la pensée en gestion du changement: leçons pour la mise en œuvre de changements complexes. *Télescope*, vol. 14(no 3), pp. p. 1-12.

SCHNEIDER, A., & INGRAM, H. (1990). Behavioral assumptions of policy tools. *The Journal of Politics*, vol. 52(no 2), 510-529.

SIX, F., & LAWTON, A. (2013). Pour une théorie sur les systèmes d'intégrité: une approche configurationnelle. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 79(n°4), pp. 687-708.

Tunisie, R. d. (s.d.). *Constitution de la République tunisienne*. Récupéré sur <http://www.legislation.tn/sites/default/files/news/constitution-b-a-t.pdf>

#### 4.1 QUESTIONNAIRE SUR LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET DE LA REDEVABILITE PUBLIQUE EN TUNISIE

MARS 2018 - Réseau tunisien de l'Évaluation (RTE)

##### FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Vous êtes :			
<input type="checkbox"/> 1. Un homme	<input type="checkbox"/> 2. Une femme		
2. Votre tranche d'âge :			
<input type="checkbox"/> 1. 15-19 ans	<input type="checkbox"/> 2. 20-39 ans		
<input type="checkbox"/> 3. 40-59 ans	<input type="checkbox"/> 4. 60 ans +		
3. Vous êtes actuellement en			
<input type="checkbox"/> 1. Emploi	<input type="checkbox"/> 8. Création d'entreprise		
<input type="checkbox"/> 2. Congé	<input type="checkbox"/> 9. Retraité		
<input type="checkbox"/> 3. Congé maladie	<input type="checkbox"/> 10. Élève étudiant formation pro		
<input type="checkbox"/> 4. Arrêt momentané de travail	<input type="checkbox"/> 11. Inactivité (ne veux plus travailler)		
<input type="checkbox"/> 5. Service militaire	<input type="checkbox"/> 12. Travaux de ménages		
<input type="checkbox"/> 6. Recherche d'emploi	<input type="checkbox"/> 13. Je ne veux pas répondre		
<input type="checkbox"/> 7. Promesse ferme d'embauche	<input type="checkbox"/> 14. Autres		
4. Type de travail			
<input type="checkbox"/> 1. Employé	<input type="checkbox"/> 4. Aide	<input type="checkbox"/> 7. Salarié	<input type="checkbox"/> 9. Autres
<input type="checkbox"/> 2. familiale	<input type="checkbox"/> 5. Travail	<input type="checkbox"/> 8. TRE	<input type="checkbox"/> 10. Je refuse de répondre.
<input type="checkbox"/> 3. Propre projet	<input type="checkbox"/> 6. Ouvrier agricole		
5. Secteur d'activité			
<input type="checkbox"/> 1. Tourisme	<input type="checkbox"/> 2. Agriculture	<input type="checkbox"/> 3. Commerce	
<input type="checkbox"/> 4. Industrie et manufacture	<input type="checkbox"/> 6. métiers libéraux	<input type="checkbox"/> 7. Autres	
<input type="checkbox"/> 5. Service.			
6. Niveau d'instruction			
<input type="checkbox"/> 1. Illettré	<input type="checkbox"/> 2. Primaire	<input type="checkbox"/> 3. Secondaire	
<input type="checkbox"/> 4. Supérieur	<input type="checkbox"/> 5. Formation professionnelle		
7. Lieu d'habitation			

1. Houmt-Souk Centre     2. Mellita     3. Mezraya     4. Riadh  
 5. Midoun centre     6. Al-May  
 7. Sedouikech     8. Beni-Maguel      
9. Ajim centre     10. Guelalla

8. Vous vivez actuellement dans un milieu

1. Urbain     2. Rural

9. Avez-vous d'autres revenus familiaux ?

1. Agriculture     2. Location     3. Entreprise familiale  
 4. Rente d'héritage  
 5. Autres à préciser     6. Je ne possède rien.

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

10. Si autres, précisez

*La question n'est pertinente que si « Avez-vous d'autres revenus familiaux ? » = "Autres à préciser"*

11. Êtes-vous membre dans :

1. Parti politique     2. Association civile     3. Syndicat  
 4. Autres     5. Rien

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).*

12. Êtes-vous résident à l'étranger ?

1. Oui, je le suis encore     2. Oui, c'était avant  
 3. Non jamais

13. Vous (ou un membre de la petite famille) possédez

1. Voiture     2. Logement     3. Terrain      
4. Locaux à vocation commerciale  
 5. Rien     6. Autres

*Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

14. Vous (ou un membre de la petite famille) payez des taxes liées à ces propriétés ?

1. Oui     2. Non

*La question n'est pertinente que si vous (ou un membre de la petite famille) = "Logement" ou vous (ou un membre de la petite famille) = "Terrain" ou vous (ou un membre de la petite famille) = "Rien" ou vous (ou un membre de la petite famille) = "Autres"*

15. Durant les 3 dernières années avez-vous eu recours à l'un de ces services ?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1. État civil                                  | <input type="checkbox"/> 8. Service lié à l'éclairage public           |
| <input type="checkbox"/> 2. Marché public                               | <input type="checkbox"/> 9. Service lié à l'infrastructure au quartier |
| <input type="checkbox"/> 3. Autorisation d'exploitation d'espace public | <input type="checkbox"/> 10. Route/piste, trottoir                     |
| <input type="checkbox"/> 4. Recette municipale                          | <input type="checkbox"/> 11. Je n'ai pas eu recours                    |
| <input type="checkbox"/> 5. Connexion (eau /électricité)                | <input type="checkbox"/> 12. Autres à spécifier                        |
| <input type="checkbox"/> 6. Plainte contre un voisin                    | <input type="checkbox"/> 13. Je refuse de répondre                     |
| <input type="checkbox"/> 7. Service de propreté                         | <input type="checkbox"/> 14. Je ne sais pas                            |

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (12 au maximum).*

16. Autres à spécifier

)

iii)

*La question n'est pertinente que si « Recours services » = "Je n'ai pas eu recours"*

## PERCEPTION ET DEFINITION DE LA CORRUPTION

17. Comment jugez-vous votre satisfaction par rapport à la situation générale du pays ?

1. Pas du tout satisfait     2. Plutôt pas satisfait      
 3. Plutôt satisfait     4. Tout à fait satisfait  
 5. Je refuse de répondre     6. Je ne sais pas

18. Quels sont trois principaux problèmes/défis que le pays est en train d'affronter ?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Le chômage  | <input type="checkbox"/> 9. Émigration                         |
| <input type="checkbox"/> 2. La pauvreté   | <input type="checkbox"/> 10. Problèmes économiques             |
| <input type="checkbox"/> 3. L'instabilité politique                                 | <input type="checkbox"/> 11. Corruption                        |
| <input type="checkbox"/> 4. Système de santé médiocre                               | <input type="checkbox"/> 12. Criminalité                       |
| <input type="checkbox"/> 5. Mauvaise infrastructure                                 | <input type="checkbox"/> 13. Faiblesse des revenus et salaires |
| <input type="checkbox"/> 6. Système éducatif défaillant                             | <input type="checkbox"/> 14. Je refuse de répondre             |
| <input type="checkbox"/> 7. Système de couverture sociale et de retraite défaillant | <input type="checkbox"/> 15. Je ne sais pas                    |
| <input type="checkbox"/> 8. Prix élevés   | <input type="checkbox"/> 16. Autres à préciser                 |

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).*

19. Autres à préciser

*La question n'est pertinente que si Problèmes\_Défis = "Autres à préciser"*

20. Pour vous la corruption c'est

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Pot de vin         | <input type="checkbox"/> 5. Détournement de fonds    | <input type="checkbox"/> 9. Je ne sais pas         |
| <input type="checkbox"/> 2. Conflit d'intérêts | <input type="checkbox"/> 6. Obstruction à la justice | <input type="checkbox"/> 10. Je refuse de répondre |
| <input type="checkbox"/> 3. Abus de pouvoir    | <input type="checkbox"/> 7. Extorsion                | <input type="checkbox"/> 11. Autres à spécifier    |
| <input type="checkbox"/> 4. Favoritisme        | <input type="checkbox"/> 8. Népotisme                |  |

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (10 au maximum).*

21. Si autres

*La question n'est pertinente que si Forme\_Corruption = "Autres à spécifier"*

22. Sur une échelle (1 à 10), jugez l'ampleur de la corruption en Tunisie?

*La réponse doit être comprise entre 1 et 10.*

23. Selon vous quels sont des trois principaux facteurs qui causent la corruption

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Conditions difficiles et besoins d'argent           | <input type="checkbox"/> 2. Niveau de salaire bas des fonctionnaires de l'État | <input type="checkbox"/> 7. Bureaucratie et lenteur de l'administration |
| <input type="checkbox"/> 3. Aucune éthique ou morale                            | <input type="checkbox"/> 4. La cupidité  | <input type="checkbox"/> 8. Impunité des corrompus                      |
| <input type="checkbox"/> 5. Saisir les opportunités, quelle que soit la méthode | <input type="checkbox"/> 6. Inexistence de lois et du contrôle                 | <input type="checkbox"/> 9. Je ne sais pas                              |
|   |  | <input type="checkbox"/> 10. Je refuse de répondre.                     |
|   |  | <input type="checkbox"/> 11. Autres à spécifier                         |

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).*

24. Si Autres

*La question n'est pertinente que si Causes\_corruption = "Autres à spécifier"*

Est-ce que vous avez fait appel aux services de l'une de ces administrations durant les 12 derniers mois ? (Lire la liste)

1 2

- |   |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 25. SONEDE  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 26. STEG  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 27. Services municipaux                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 28. Services de la police                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 29. Services de la douane                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 30. La recette des finances                                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 31. Service des mines                                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 32. Hôpitaux publics  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 33. CNAM  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 34. CNSS  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 35. CNRPS   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 36. Le système éducatif (primaire, secondaire et supérieur) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 37. Le système judiciaire                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 38. Délégation  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**Oui (1), Non (2).**

Maintenant, je vais lire une liste d'institutions publiques, comment jugez-vous leurs degrés d'implication dans la corruption ?

- |   | 1                        | 2                        | 3                        | 4                        | 5                        |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 39. SONEDE  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 40. STEG  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 41. Services municipaux                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 42. Services de la police                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 43. Services de la douane                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 44. La recette des finances                                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 45. Service des mines                                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 46. Hôpitaux publics  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 47. CNAM  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 48. CNSS  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 49. CNRPS   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 50. Le système éducatif (primaire, secondaire et supérieur) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 51. Le système judiciaire                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 52. Délégation  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**Pas du tout corrompu (1), Corrompu dans une mesure très limitée (2), Corrompu dans une certaine mesure (3), Corrompu dans une large mesure (4), Je ne sais pas (5).**

53. Sur une échelle (1 à 10), jugez l'ampleur de la corruption Djerba ?

*La réponse doit être comprise entre 1 et 10.*

### EXPERIENCE AVEC LA CORRUPTION

54. Étiez ou l'un de vos proches victime ou témoin de corruption ?  
 1. Oui  2. Non

55. Quelle était votre réaction ou celle de l'un de vos proches  
 1. Acceptation  2. Refus  
*La question n'est pertinente que si Victime\_corruption = "Oui"*

56. Avez-vous ou votre proche fait des poursuites ?  
 1. Oui  2. Non  
*La question n'est pertinente que si Réaction = "Refus"*

57. Comment réagiriez-vous si on vous demandait de donner un pot-de-vin (argent, cadeau, demande d'échange de faveur, etc.) ?  
 1. Je donnerai  
 2. Je ne donnerai pas  
 3. Je dénoncerai l'agent  
 4. J'entamerai des poursuites judiciaires  
 5. Je présenterai une plainte auprès du responsable de l'administration en question

- 6. Je ne suis pas sur
- 7. Autres à préciser
- 8. Je refuse de répondre

Souhaitez-vous donner le pot-de-vin ou ne le donneriez-vous pas ? [NE LIS PAS]

58. Autres à préciser

La question n'est pertinente que si Intention\_donner\_pot\_de\_vin = "Autres à préciser"

59. Pourquoi le donneriez-vous ?

- 1. Parce que tout le monde donne
- 2. Parce qu'il n'y a pas d'autre moyen pour obtenir le service
- 3. Je serais en mesure de négocier un prix inférieur
- 4. Pour accélérer la procédure
- 5. Pour être sûr d'avoir le service
- 6. la procédure ne me permet pas d'avoir le service (les conditions ne sont pas remplies)
- 7. Je ne sais pas
- 8. Autres à précisez
- 9. Je refuse de répondre

[NE PAS LIRE les options de réponse précédées ; Marquez la catégorie qui reflète le plus la réponse du répondant; Si la réponse n'est pas listée, inscrire la réponse dans la catégorie "Autres à préciser à Q31]

60. Si Autres ; précisez

La question n'est pertinente que si cause\_donner\_pot-de-vin = "Autres à préciser"

61. Étiez-vous ou l'un de vos proches victimes de corruption dans un service municipal ?

- 1. Oui
- 2. Non

62. Quel service municipal

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1. État civil                                  | <input type="checkbox"/> 8. Service lié à l'éclairage public           |
| <input type="checkbox"/> 2. Marché public                               | <input type="checkbox"/> 9. Service lié à l'infrastructure au quartier |
| <input type="checkbox"/> 3. Autorisation d'exploitation d'espace public | <input type="checkbox"/> 10. Route/piste, trottoir                     |
| <input type="checkbox"/> 4. Recette municipale                          | <input type="checkbox"/> 11. Autres à spécifier                        |
| <input type="checkbox"/> 5. Connexion (eau /électricité)                | <input type="checkbox"/> 12. Je refuse de répondre                     |
| <input type="checkbox"/> 6. Plainte contre un voisin                    | <input type="checkbox"/> 13. Je ne sais pas                            |
| <input type="checkbox"/> 7. Service de propreté                         |  |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (11 au maximum).

63. Étiez ou l'un de vos proches victime de corruption dans un établissement de santé dans la région?

- 1. Oui
- 2. Non

64. Quel type d'établissement ?

- 1. Établissement de soins de santé primaire
- 2. Dispensaire
- 3. Hôpital régional
- 4. Clinique privée

Lire les options de réponse ; Question à choix multiple

65. Spécifiez le type de service sujet de la corruption

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Consultation                        | <input type="checkbox"/> 5. Urgence              | <input type="checkbox"/> 9. Je ne sais pas         |
| <input type="checkbox"/> 2. Laboratoire d'analyse et Radiologie | <input type="checkbox"/> 6. Consultation externe | <input type="checkbox"/> 10. Autres à préciser     |
| <input type="checkbox"/> 3. Pharmacie                           | <input type="checkbox"/> 7. Chirurgie            | <input type="checkbox"/> 11. Je refuse de répondre |
| <input type="checkbox"/> 4. Réception                           | <input type="checkbox"/> 8. Admission            |  |

[Lire les options de réponse, Question à choix multiple]

66. Si autres, précisez

La question n'est pertinente que si corruption\_santé\_services = "Autres à préciser"

67. Si vous étiez victime de corruption, à qui alliez-vous vous adresser ?

1. Oui

2. Non

68. Précisez ?

*La question n'est pertinente que si Victime\_corruption\_adresser = "Oui"*

69. Pensez-vous qu'il serait utile de mener des enquêtes pour vérifier les suspicions de corruption d'un fonctionnaire ?

1. Oui

2. Non

70. Pensez-vous qu'il serait facile de mener des enquêtes pour vérifier les suspicions de corruption d'un fonctionnaire ?

1. Oui

2. Non

#### IDENTIFICATION DE L'INTERVIEWE

*Cette partie peut être remplie au début ou à la fin du questionnaire.*

71. Nom et prénom

)

v)

72. Numéro de téléphone de l'interviewé

#### SECTION RESERVEE AUX ENQUETEURS

*Remplir cette partie avec précision*

73. Nom et Prénom de l'enquêteur

74. Date du questionnaire

75. Numéro du questionnaire (numéro succe

## 4.2 MATRICE DES CORRÉLATIONS

Tableau 45 : Corrélations

	Gen	Jeun	Sal	Serv	Sec	Sup	Con	Mi	Log	Tax	Eta	Satis	Corr	PDV	Eth	Mun	Pol	Fin	Hopi	Edu
<b>Gen</b>																				
<b>Jeun</b>	0,008																			
<b>Sal</b>	-0,207**	0,128**																		
<b>Serv</b>	-0,353**	-0,015	0,403**																	
<b>Sec</b>	-0,139**	0,346**	0,086**	0,143**																
<b>Sup</b>	-0,016	0,253**	-0,097**	-0,017	0,383**															
<b>Con</b>	-0,004	0,012	0,012	0,041	0,060*	0,071*														
<b>Mi</b>	-0,022	0,027	-0,036	0,051	0,146**	0,113**	0,158**													
<b>Log</b>	-0,015	0,041	0,115**	0,011	-0,108**	-0,172**	0,063*	-0,123**												
<b>Tax</b>	-0,169**	-0,174**	-0,011	0,192**	0,063*	-0,022	0,056*	0,112**	0,160**											
<b>Eta</b>	-0,195**	0,039	0,096**	0,153**	0,136**	,080**	0,132**	0,026	0,04	0,207**										
<b>Satis</b>	0,143**	-0,04	-0,044	-0,084**	-0,150**	-0,104**	-0,051	0,045	0,061*	-0,053	-0,027									
<b>Corr</b>	-0,032	-0,003	0,005	-0,026	0,009	0,054	0,008	0,01	-0,065*	-0,006	0,013	-0,012								
<b>PDV</b>	-0,095**	0,149**	0,005	0,077**	0,174**	0,162**	0,091**	0,022	-0,165**	-0,012	0,201**	-0,159**	0,124**							



	Gen	Jeun	Sal	Serv	Sec	Sup	Con	Mi	Log	Tax	Eta	Satis	Corr	PDV	Eth	Mun	Pol	Fin	Hopi	Edu
<b>Eth</b>	0,01	- 0,02	- 0,02 9	- 0,01 7	0,04 1	0,03 6	0,02 5	- 0,00 9	0,00 6	0,04 6	0,05 3	0,00 3	0,02 8	0,17 2**						
<b>Mun</b>	- 0,23 5**	0,02 4	0,06 6*	0,12 0**	0,19 2**	0,11 1**	0,08 8**	0,04 2	- 0,02 9	0,09 1**	0,19 2**	- 0,21 1**	0,08 3**	0,15 2**	0,07 3*					
<b>Pol</b>	- 0,31 3**	0,11 3**	0,12 4**	0,17 8**	0,16 0**	0,08 7**	0,08 6**	0,01 6	0,01	0,01 2	0,13 9**	- 0,19 2**	0,04 3	0,14 1**	0,03 7	0,46 5**				
<b>Fin</b>	- 0,20 3**	,085 **	0,04 6	0,08 6**	0,14 5**	0,09 6**	0,08 0**	0,07 3*	- 0,03 8	0,04 1	0,12 5**	- 0,12 7**	- 0,02 2	0,08 8**	- 0,00 7	0,35 0**	0,40 5**			
<b>Hopi</b>	- 0,08 4**	,098 **	0,05 7*	0,06 5*	0,21 0**	0,05 3	0,05 8*	0,08 0**	0,00 6	0,12 6**	0,08 9**	- 0,16 4**	0,02 4	0,10 9**	0,07 5**	0,34 6**	0,23 3**	0,25 0**		
<b>Edu</b>	- 0,02 9	0,16 4**	0,01 3	- 0,03 6	0,21 0**	0,08 8**	0,10 7**	0,12 1**	0,00 9	0,01 4	0,13 9**	- 0,18 8**	- 0,02 3	0,02 7	0,02 2	0,26 7**	0,28 7**	0,27 4**	0,36 1**	
<b>**.</b> La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral). <b>*</b> . La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).																				

### 4.3 TABLEAUX DE CROISEMENT DES VARIABLES

Tableau 11 : Satisfaction de la situation générale du pays

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
Genre					
<b>Homme (n=613)</b>	352	98	115	42	6
<b>Femme (n=596)</b>	269	72	173	47	35
<b>P = 0,000&lt;0,05</b>					
Âge					
<b>15-19 ans (n=124)</b>	56	26	31	8	3
<b>20-39 ans (n=543)</b>	316	57	127	35	8
<b>40-59 ans (373)</b>	180	60	89	32	12
<b>60 ans et + (n=176)</b>	67	26	41	14	18
<b>P = 0,000&lt;0,05</b>					
<b>40 ans et + (n=542)</b>	249	87	130	46	30
<b>Jeune moins de 4ans (n=667)</b>	372	83	158	43	11
<b>P = 0,000&lt;0,05</b>					
Occupation					
<b>Non occupé (n=678)</b>	324	93	172	55	34
<b>Occupé (n=531)</b>	297	77	116	34	7
<b>P = 0,001&lt;0,05</b>					
Types de travail					
<b>Autres types (n=990)</b>	503	136	236	75	40
<b>Propre secteur (n=219)</b>	118	34	52	14	1
<b>P = 0,116&gt;0,05</b>					
<b>Autres types (n=998)</b>	497	144	241	78	38
<b>Salarié (n=211)</b>	124	26	47	11	3
<b>P = 0,131&gt;0,05</b>					
Secteurs d'activités					
<b>Autres secteurs (n=847)</b>	412	116	218	65	36
<b>Secteur des services (n=362)</b>	209	54	70	24	5
<b>P = 0,001&lt;0,05</b>					
Niveau d'éducation					
<b>Illettré (n=99)</b>	29	14	25	12	19
<b>Primaire (n=319)</b>	142	37	92	37	11
<b>Secondaire (n=510)</b>	287	71	118	27	7
<b>Supérieur (n=226)</b>	135	39	41	9	2
<b>Formation professionnelle (n=13)</b>	13	2	3	1	0
<b>P = 0,000&lt;0,05</b>					
<b>Inférieur au secondaire (n=473)</b>	199	60	129	53	32
<b>Secondaire et plus (n=736)</b>	422	110	159	36	9
<b>P = 0,000&lt;0,05</b>					
<b>Autres niveaux (n=983)</b>	486	131	247	80	39
<b>Universitaire (n=226)</b>	135	39	41	9	2
<b>P = 0,000&lt;0,05</b>					
Concentration					

<b>Autres lieux d'habitation (n=620)</b>	286	103	163	43	25
<b>Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=589)</b>	335	67	125	46	16
<b>P = 0,003 &lt; 0,05</b>					
Milieu					
<b>Rural (n= 501)</b>	244	65	126	39	27
<b>Urbain (n= 708)</b>	377	105	162	50	14
<b>P = 0,025 &lt; 0,05</b>					
Équipements					
<b>Autres équipements (n=672)</b>	339	115	146	46	26
<b>Logement (n= 537)</b>	282	55	142	43	15
<b>P = 0,012 &lt; 0,05</b>					
<b>Autrement (n=847)</b>	426	104	221	61	35
<b>Plus d'un équipement (n=362)</b>	195	66	67	28	6
<b>P = 0,001 &lt; 0,05</b>					
Taxes					
<b>Non (n=636)</b>	322	72	151	58	33
<b>Oui (n=573)</b>	299	98	137	31	8
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>					
Services de recours					
<b>Autres services (n=492)</b>	225	78	115	40	34
<b>État civil (n=717)</b>	396	92	173	49	7
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>					

P=Probabilité associée à la valeur de Khi-deux de Pearson

**Tableau 12: Perception de l'implication de la SONEDE dans la corruption**

	<b>Pas du tout corrompu</b>	<b>Corrompu dans une mesure très limitée</b>	<b>Corrompu dans une certaine mesure</b>	<b>Corrompu dans une large mesure</b>	<b>NSP/NRP</b>
<b>Genre</b>					
Homme (n=615)	117	112	97	129	160
Femme (n=598)	78	52	58	92	318
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>					
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=120)	11	9	19	14	67
20-39 ans (n=545)	88	78	73	103	203
40-59 ans (n=377)	72	54	46	70	135
60 ans et + (n=168)	23	22	17	34	72
<b>P = 0,011 &lt; 0,05</b>					
40 ans et + (n=548)	96	77	63	104	208
Jeune moins de 4ans (n=665)	99	87	92	117	270
<b>P = 0,457 &gt; 0,05</b>					
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=681)	80	79	80	105	337
Occupé (n=532)	115	85	75	116	141
<b>P = 0,001 &lt; 0,05</b>					
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=993)	137	126	123	174	433
Propre secteur (n=220)	58	38	32	47	45
<b>P = 0,000 &lt; 0,05</b>					

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
Autres types (n=998)	163	135	128	165	410
Salarié (n=211)	32	29	27	56	68
P = 0,011 < 0,05					
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=847)	116	102	104	137	390
Secteur des services (n=362)	79	62	51	84	88
P = 0,00 < 0,05					
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	12	8	6	11	63
Primaire (n=321)	47	33	32	55	154
Secondaire (n=513)	91	73	71	115	163
Supérieur (n=224)	41	42	43	29	69
Formation professionnelle (n=20)	1	4	1	7	7
P = 0,00 < 0,05					
Inférieur au secondaire (n=476)	63	49	41	77	246
Secondaire et plus (n=737)	132	115	114	144	232
Autres niveaux (n=989)	154	122	112	192	409
Universitaire (n=224)	41	42	43	29	69
P = 0,00 < 0,05					
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=615)	91	88	69	104	263
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=598)	104	76	86	117	215
P = 0,00 < 0,05					
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 504)	73	66	55	111	199
Urbain (n= 709)	122	98	100	110	279
P = 0,03 < 0,05					
<b>Équipements</b>					
Autrement (n=672)	111	101	84	98	278
Logement (n= 541)	84	63	71	123	200
P = 0,004 < 0,05					
Autrement (n=847)	141	111	93	138	364
Plus d'un équipement (n=366)	54	53	62	83	114
P = 0,000 < 0,05					
<b>Taxes</b>					
Non (n=636)	88	72	78	106	294
Oui (n=573)	107	92	77	115	184
P = 0,000 < 0,05					
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=495)	79	52	50	54	260
État civil (n=718)	116	112	105	167	218

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
P = 0,000 < 0,05					

**Tableau 13: Perception de l'implication de la STEG dans la corruption**

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=615)	77	87	101	207	143
Femme (n=599)	69	58	51	122	299
P = 0,000 < 0,05					
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=120)	10	12	12	27	59
20-39 ans (n=546)	64	63	70	162	187
40-59 ans (n=377)	55	51	55	95	121
60 ans et + (n=168)	15	18	15	45	75
P = 0,022 < 0,05					
40 ans et + (n=548)	72	70	70	140	196
Jeune moins de 4ans (n=666)	74	75	82	189	246
P = 0,617 > 0,05					
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=683)	64	80	75	148	316
Occupé (n=531)	82	65	77	181	126
P = 0,000 < 0,05					
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=995)	110	109	113	263	400
Propre secteur (n=219)	36	36	39	66	42
P = 0,000 < 0,05					
Autres types (n=1002)	120	124	127	247	384
Salarié (n=212)	26	21	25	82	58
P = 0,001 < 0,05					
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=851)	94	99	93	205	360
Secteur des services (n=363)	52	46	59	124	82
P = 0,000 < 0,05					
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	9	6	3	17	65
Primaire (n=321)	40	33	35	73	140
Secondaire (n=512)	66	64	61	171	150

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
Supérieur (n=225)	26	36	51	51	61
Formation professionnelle (n=20)	1	2	0	10	7
					P = 0,000<0,05
Inférieur au secondaire (n=477)	54	45	40	107	231
Secondaire et plus (n=737)	92	100	112	222	211
					P = 0,000<0,05
Autres niveaux (n=989)	120	109	101	278	381
Universitaire (n=225)	26	36	51	51	61
					P = 0,000<0,05
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=616)	62	70	79	154	251
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=598)	84	75	73	175	191
					P = 0,012<0,05
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 504)	60	56	54	145	189
Urbain (n= 710)	86	89	98	184	253
					P = 0,416>0,05
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=673)	71	88	86	174	254
Logement (n= 541)	75	57	66	155	188
					P = 0,196>0,05
Un équipement au max (n=848)	107	90	98	209	344
Plus d'un équipement (n=366)	39	55	54	120	98
					P = 0,000<0,05
<b>Taxes</b>					
Non (n=639)	66	52	76	170	275
Oui (n=575)	80	93	76	159	167
					P = 0,000<0,05
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=495)	54	56	40	93	252
État civil (n=719)	92	89	112	236	190

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
P = 0,000 < 0,05					

**Tableau 14: Perception de l'implication des services municipaux dans la corruption**

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=618)	117	94	92	150	165
Femme (n=602)	118	69	48	69	298
					P = 0,000 < 0,05
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=122)	23	20	5	18	56
20-39 ans (n=549)	108	82	70	100	189
40-59 ans (n=378)	80	48	47	70	133
60 ans et + (n=168)	23	12	17	31	85
					P = 0,003 < 0,05
40 ans et + (n=549)	104	61	65	101	218
Jeune moins de 4ans (n=671)	131	102	75	118	245
					P = 0,301 > 0,05
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=686)	111	90	67	100	318
Occupé (n=534)	124	73	73	119	145
					P = 0,000 < 0,05
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=1000)	182	129	108	169	412
Propre secteur (n=220)	53	34	32	50	51
					P = 0,000 < 0,05
Autres types (n=1007)	190	135	114	167	401
Salarié (n=213)	45	28	26	52	62
					P = 0,018 < 0,05
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=856)	156	105	90	138	367
Secteur des services (n=364)	79	58	50	81	96
					P = 0,000 < 0,05
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	11	5	5	14	65
Primaire (n=321)	66	22	18	58	157

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
Secondaire (n=514)	106	77	72	102	157
Supérieur (n=227)	47	45	41	37	57
Formation professionnelle (n=20)	2	6	0	6	6
					P = 0,000<0,05
Inférieur au secondaire (n=479)	82	41	27	80	249
Secondaire et plus (n=741)	153	122	113	139	214
					P = 0,000<0,05
Autres niveaux (n=993)	188	118	99	182	406
Universitaire (n=227)	47	45	41	37	57
					P = 0,000<0,05
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=621)	120	79	65	96	261
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=599)	115	84	75	123	202
					P = 0,022<0,05
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 506)	89	61	42	102	212
Urbain (n= 714)	146	102	98	117	251
					P = 0,003<0,05
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=678)	121	114	81	104	258
Logement (n= 542)	114	49	59	115	205
					P = 0,000<0,05
Un équipement au max (n=854)	175	103	85	133	358
Plus d'un équipement (n=366)	60	60	55	86	105
					P = 0,000<0,05
<b>Taxes</b>					
Non (n=643)	114	80	57	111	281
Oui (n=577)	121	83	83	108	182
					P = 0,000<0,05
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=497)	86	56	39	61	255
État civil (n=723)	149	107	101	158	208



	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
					P = 0,000 < 0,05

**Tableau 15: Perception de l'implication des services de la Police dans la corruption**

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=616)	88	56	58	177	237
Femme (n=599)	76	28	24	54	417
					P = 0,000 < 0,05
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=123)	13	14	4	25	67
20-39 ans (n=546)	76	45	37	126	262
40-59 ans (n=376)	55	19	31	61	210
60 ans et + (n=167)	19	6	9	18	115
					P = 0,000 < 0,05
40 ans et + (n=546)	75	25	41	80	325
Jeune moins de 4ans (n=669)	89	59	41	151	329
					P = 0,000 < 0,05
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=684)	90	35	30	97	432
Occupé (n=531)	74	49	52	134	222
					P = 0,000 < 0,05
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=997)	134	57	57	178	571
Propre secteur (n=218)	30	27	25	53	83
					P = 0,000 < 0,05
Autres types (n=1003)	137	66	68	167	565
Salarié (n=212)	27	18	14	64	89
					P = 0,000 < 0,05
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=852)	112	56	46	130	508
Secteur des services (n=363)	52	28	36	101	146
					P = 0,000 < 0,05
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	8	0	2	10	80

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
Primaire (n=321)	40	11	17	49	204
Secondaire (n=512)	83	51	34	108	236
Supérieur (n=225)	30	18	25	50	102
Formation professionnelle (n=20)	2	1	0	8	9
					P = 0,000<0,05
Inférieur au secondaire (n=478)	51	15	23	73	316
Secondaire et plus (n=737)	113	69	59	158	338
					P = 0,000<0,05
Autres niveaux (n=990)	134	66	57	181	552
Universitaire (n=225)	30	18	25	50	102
					P = 0,009<0,05
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=617)	69	41	39	98	370
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=598)	95	43	43	133	284
					P = 0,000<0,05
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 506)	63	29	26	106	282
Urbain (n= 709)	101	55	56	125	372
					P = 0,089>0,05
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=674)	82	53	48	117	374
Logement (n= 541)	82	31	34	114	280
					P = 0,124>0,05
Un équipement au max (n=849)	119	47	47	147	489
Plus d'un équipement (n=366)	45	37	35	84	165
					P = 0,000<0,05
<b>Taxes</b>					
Non (n=641)	75	40	39	127	360
Oui (n=574)	89	44	43	104	294
					P = 0,144>0,05
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=498)	53	26	28	69	322
État civil (n=717)	111	58	54	162	332

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
					P = 0,000 < 0,05

**Tableau 16: Perception de l'implication des services des douanes dans la corruption**

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=606)	53	25	33	128	367
Femme (n=596)	51	16	13	32	484
					P = 0,000 < 0,05
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=118)	9	7	1	18	83
20-39 ans (n=542)	48	19	25	86	364
40-59 ans (n=373)	34	12	15	40	272
60 ans et + (n=166)	12	2	5	16	131
					P = 0,098 > 0,05
40 ans et + (n=542)	47	15	20	56	404
Jeune moins de 4ans (n=660)	57	26	26	104	447
					P = 0,044 < 0,05
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=676)	54	20	20	59	523
Occupé (n=526)	50	21	26	101	328
					P = 0,000 < 0,05
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=984)	84	30	34	120	716
Propre projet (n=218)	20	11	12	40	135
					P = 0,016 < 0,05
Autres types (n=991)	81	35	35	112	728
Salarié (n=211)	23	6	11	48	123
					P = 0,000 < 0,05
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=842)	71	30	29	86	626
Secteur des services (n=360)	33	11	17	74	225
					P = 0,000 < 0,05
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	5	1	0	8	86
Primaire (n=317)	27	4	7	25	254

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
Secondaire (n=508)	54	27	22	80	325
Supérieur (n=222)	15	7	17	42	141
Formation professionnelle (n=20)	2	1	0	2	15
					P = 0,000<0,05
Inférieur au secondaire (n=472)	35	7	7	38	385
Secondaire et plus (n=730)	69	34	39	122	466
					P = 0,000<0,05
Autres niveaux (n=980)	89	34	29	118	710
Universitaire (n=222)	15	7	17	42	141
					P = 0,000<0,05
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=603)	37	19	19	68	460
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=599)	67	22	27	92	391
					P = 0,001<0,05
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 498)	42	15	15	62	364
Urbain (n= 704)	62	26	31	98	487
					P = 0,554>0,05
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=667)	47	27	25	91	477
Logement (n= 535)	57	14	21	69	374
					P = 0,164>0,05
Un équipement au max (n=838)	77	26	23	87	625
Plus d'un équipement (n=364)	27	15	23	73	226
					P = 0,000<0,05
<b>Taxes</b>					
Non (n=631)	48	22	23	78	460
Oui (n=571)	56	19	23	82	391
					P = 0,471>0,05
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=489)	32	9	9	38	401
État civil (n=713)	72	32	37	122	450
					P = 0,000<0,05

**Tableau 17: Perception de l'implication des services des recettes dans la corruption**

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=611)	123	42	48	71	327
Femme (n=598)	68	20	23	19	468
					P = 0,000 < 0,05
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=119)	10	7	8	8	86
20-39 ans (n=544)	80	34	33	53	344
40-59 ans (n=375)	71	16	24	21	243
60 ans et + (n=168)	27	5	6	8	122
					P = 0,036 > 0,05
40 ans et + (n=546)	101	21	30	29	365
Jeune moins de 4ans (n=663)	90	41	41	61	430
					P = 0,006 < 0,05
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=680)	73	25	33	37	512
Occupé (n=529)	118	37	38	53	283
					P = 0,000 < 0,05
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=989)	130	46	58	63	692
Propre projet (n=220)	61	16	13	27	103
					P = 0,000 < 0,05
Autres types (n=999)	154	50	57	69	669
Salarié (n=210)	37	12	14	21	126
					P = 0,344 > 0,05
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=846)	104	38	47	53	604
Secteur des services (n=363)	87	24	24	37	191
					P = 0,000 < 0,05
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	7	0	1	6	86
Primaire (n=319)	48	7	10	20	234
Secondaire (n=509)	95	39	33	38	304
Supérieur (n=224)	35	14	25	20	130
Formation professionnelle (n=20)	2	0	1	3	14
					P = 0,000 < 0,05

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
Inférieur au secondaire (n=476)	61	9	13	32	361
Secondaire et plus (n=733)	130	53	58	58	434
					P = 0,000 < 0,05
Autres niveaux (n=985)	156	48	46	70	665
Universitaire (n=224)	35	14	25	20	130
					P = 0,002 < 0,05
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=610)	78	28	27	40	437
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=599)	113	34	44	50	358
					P = 0,001 < 0,05
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 500)	66	21	22	33	358
Urbain (n= 709)	125	41	49	57	437
					P = 0,09 < 0,05
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=672)	100	40	43	50	439
Logement (n= 537)	91	22	28	40	356
					P = 0,468 > 0,05
Un équipement au max (n=845)	115	36	37	52	605
Plus d'un équipement (n=364)	76	26	34	38	190
					P = 0,000 < 0,05
<b>Taxes</b>					
Non (n=635)	63	23	37	48	464
Oui (n=574)	128	39	34	42	331
					P = 0,000 < 0,05
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=491)	52	19	18	25	377
État civil (n=718)	139	43	53	65	418
					P = 0,000 < 0,05

**Tableau 18: Perception de l'implication des services des mines dans la corruption**

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=600)	125	41	41	82	320
Femme (n=595)	56	19	26	24	470
					P = 0,000 < 0,05
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=119)	11	4	8	11	85
20-39 ans (n=542)	90	29	30	53	340
40-59 ans (n=373)	57	23	21	31	241
60 ans et + (n=167)	22	4	7	11	123
					P = 0,333 > 0,05
40 ans et + (n=543)	80	27	29	42	365
Jeune moins de 4ans (n=661)	101	33	38	64	425
					P = 0,769 > 0,05
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=678)	74	21	35	46	502
Occupé (n=526)	107	39	32	60	288
					P = 0,000 < 0,05
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=986)	120	38	57	85	686
Propre projet (n=218)	61	22	10	21	104
					P = 0,000 < 0,05
Autres types (n=993)	150	49	54	77	663
Salarié (n=211)	31	11	13	29	127
					P = 0,076 > 0,05
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=843)	109	29	43	63	599
Secteur des services (n=361)	72	31	24	43	191
					P = 0,000 < 0,05
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	5	2	1	6	86
Primaire (n=319)	39	9	12	18	241
Secondaire (n=507)	94	27	36	55	295
Supérieur (n=223)	37	21	17	22	126
Formation professionnelle (n=20)	1	1	1	4	13
					P = 0,000 < 0,05

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
Inférieur au secondaire (n=474)	50	12	14	29	369
Secondaire et plus (n=730)	131	48	53	77	421
					P = 0,000 < 0,05
Autres niveaux (n=981)	144	39	50	84	664
Universitaire (n=223)	37	21	17	22	126
					P = 0,002 < 0,05
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=606)	82	29	19	41	435
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=598)	99	31	48	65	355
					P = 0,000 < 0,05
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 501)	68	22	23	36	352
Urbain (n= 703)	113	38	44	70	438
					P = 0,70 > 0,05
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=668)	96	40	40	59	433
Logement (n= 536)	85	20	27	47	357
					P = 0,392 > 0,05
Un équipement au max (n=841)	113	33	36	62	597
Plus d'un équipement (n=363)	68	27	31	44	193
					P = 0,000 < 0,05
<b>Taxes</b>					
Non (n=634)	64	17	30	52	471
Oui (n=570)	117	43	37	54	319
					P = 0,000 < 0,05
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=490)	54	15	18	29	374
État civil (n=714)	127	45	49	77	416
					P = 0,000 < 0,05



**Tableau 19: Perception de l'implication des services des hôpitaux dans la corruption**

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=616)	77	78	89	202	170
Femme (n=598)	82	81	71	156	208
					P = 0,020 < 0,05
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=122)	11	11	13	43	44
20-39 ans (n=545)	53	85	77	174	156
40-59 ans (n=376)	68	47	48	107	106
60 ans et + (n=168)	26	15	21	34	72
					P = 0,000 < 0,05
40 ans et + (n=547)	95	63	70	141	178
Jeune moins de 4ans (n=667)	64	96	90	217	200
					P = 0,000 < 0,05
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=682)	86	77	85	192	242
Occupé (n=532)	73	82	75	166	136
					P = 0,004 < 0,05
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=994)	124	118	129	290	333
Propre projet (n=220)	35	41	31	68	45
					P = 0,001 < 0,05
Autres types (n=1003)	138	128	133	285	319
Salarié (n=211)	21	31	27	73	59
					P = 0,236 > 0,05
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=851)	115	105	110	242	279
Secteur des services (n=363)	44	54	50	116	99
					P = 0,256 > 0,05
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	17	3	5	20	55
Primaire (n=320)	45	33	45	73	124
Secondaire (n=513)	57	84	68	184	120
Supérieur (n=225)	31	33	38	67	56
Formation professionnelle (n=20)	6	2	0	6	6
					P = 0,000 < 0,05

	Pas du tout corrompu	Corrompu dans une mesure très limitée	Corrompu dans une certaine mesure	Corrompu dans une large mesure	NSP/NRP
Inférieur secondaire (n=476)	71	42	54	107	202
Secondaire et plus (n=738)	88	117	106	251	176
					P = 0,000 < 0,05
Autres niveaux (n=989)	128	126	122	291	322
Universitaire (n=225)	31	33	38	67	56
					P = 0,137 > 0,05
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=616)	76	79	75	174	212
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=598)	83	80	85	184	166
					P = 0,162 > 0,05
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 506)	70	60	58	140	178
Urbain (n= 708)	89	99	102	218	200
					P = 0,65 > 0,05
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=674)	84	93	90	192	215
Logement (n= 540)	75	66	70	166	163
					P = 0,760 > 0,05
Un équipement au max (n=849)	113	102	100	241	293
Plus d'un équipement (n=365)	46	57	60	117	85
					P = 0,001 < 0,05
<b>Taxes</b>					
Non (n=638)	70	75	78	166	249
Oui (n=576)	89	84	82	192	129
					P = 0,000 < 0,05
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=495)	60	62	54	134	185
État civil (n=719)	99	97	106	224	193
					P = 0,003 < 0,05

**Tableau 20: Perception de l'implication de la CNAM dans la corruption**

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=607)	131	37	52	86	301
Femme (n=597)	71	34	28	30	434
P = 0,000 < 0,05					
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=118)	12	5	5	12	84
20-39 ans (n=542)	93	38	39	53	319
40-59 ans (374)	69	23	28	40	214
60 ans et + (n=167)	26	5	8	10	118
P = 0,085 > 0,05					
40 ans et + (n=544)	97	28	36	51	332
Jeune moins de 4ans (n=660)	105	43	44	65	403
P = 0,796 > 0,05					
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=677)	86	34	39	48	470
Occupé (n=527)	116	37	41	68	265
P = 0,000 < 0,05					
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=985)	138	49	61	88	649
Propre secteur (n=219)	64	22	19	28	86
P = 0,000 < 0,05					
Autres types (n=993)	169	59	65	85	615
Salarié (n=211)	33	12	15	31	120
P = 0,098 > 0,05					
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=842)	116	44	48	64	570
Secteur des services (n=362)	86	27	32	52	165
P = 0,000 < 0,05					
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	9	3	1	8	79
Primaire (n=317)	47	8	14	22	226
Secondaire (n=510)	101	34	38	60	277
Supérieur (n=222)	39	23	24	21	115
Formation professionnelle (n=20)	3	1	1	4	11
P = 0,000 < 0,05					
Inférieur au secondaire (n=472)	62	14	18	35	343
Secondaire et plus (n=732)	140	57	62	81	392
P = 0,000 < 0,05					
Autres niveaux (n=982)	163	48	56	95	620
Universitaire (n=222)	39	23	24	21	115
P = 0,000 < 0,05					
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=605)	95	38	31	46	395
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=599)	107	33	49	70	340
P = 0,007 < 0,05					
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 501)	73	28	26	38	336
Urbain (n= 703)	129	43	54	78	399

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
P = 0,007 < 0,05					
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=666)	103	42	47	64	410
Logement (n= 538)	99	29	33	52	325
P = 0,663 > 0,05					
Autrement (n=838)	134	43	42	61	558
Plus d'un équipement (n=366)	68	28	38	55	177
P = 0,000 < 0,05					
<b>Taxes</b>					
Non (n=631)	73	27	29	51	451
Oui (n=573)	129	44	51	65	284
P = 0,000 < 0,05					
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=488)	71	20	27	33	337
État civil (n=716)	131	51	53	83	398
P = 0,000 < 0,05					

**Tableau 21: Perception de l'implication de la CNSS dans la corruption**

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=607)	128	42	35	58	344
Femme (n=595)	72	23	24	21	455
P = 0,000 < 0,05					
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=117)	9	8	3	8	89
20-39 ans (n=541)	101	28	29	41	342
40-59 ans (374)	69	20	20	24	241
60 ans et + (n=167)	19	8	7	6	127
P = 0,049 < 0,05					
40 ans et + (n=544)	90	29	27	30	368
Jeune moins de 4ans (n=658)	110	36	32	49	431
P = 0,750 > 0,05					
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=676)	83	29	30	35	499
Occupé (n=526)	117	36	29	44	300
P = 0,000 < 0,05					
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=984)	138	48	44	60	694
Propre secteur (n=218)	62	17	15	19	105
P = 0,000 < 0,05					
Autres types (n=991)	164	51	51	60	665
Salarié (n=211)	36	14	8	19	134
P = 0,402 > 0,05					
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=841)	116	42	37	46	600
Secteur des services (n=361)	84	23	22	33	199
P = 0,000 < 0,05					
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	6	2	0	7	85
Primaire (n=316)	50	8	10	14	234

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
Secondaire (n=508)	101	30	28	41	308
Supérieur (n=223)	39	21	20	13	130
Formation professionnelle (n=20)	2	1	1	2	14
P = 0,000 < 0,05					
Inférieur au secondaire (n=471)	60	14	11	25	361
Secondaire et plus (n=731)	140	51	48	54	438
P = 0,000 < 0,05					
Autres niveaux (n=979)	161	44	39	66	669
Universitaire (n=223)	39	21	20	13	130
P = 0,000 < 0,05					
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=605)	89	35	16	33	432
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=597)	111	30	43	46	367
P = 0,000 < 0,05					
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 499)	74	28	16	30	351
Urbain (n= 703)	126	37	43	49	448
P = 0,058 > 0,05					
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=667)	100	43	32	46	446
Logement (n= 535)	100	22	27	33	353
P = 0,219 > 0,05					
Autrement (n=837)	126	36	32	45	598
Plus d'un équipement (n=365)	74	29	27	34	201
P = 0,000 < 0,05					
<b>Taxes</b>					
Non (n=630)	66	25	27	39	473
Oui (n=572)	134	40	32	40	326
P = 0,000 < 0,05					
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=488)	63	21	17	24	363
État civil (n=714)	137	44	42	55	436
P = 0,000 < 0,05					

**Tableau 22: Perception de l'implication de la CNRPS dans la corruption**

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=605)	63	32	29	41	440
Femme (n=593)	48	15	20	18	492
P = 0,000 < 0,05					
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=117)	7	4	3	6	97
20-39 ans (n=540)	55	26	24	31	404
40-59 ans (n=371)	36	8	18	17	292
60 ans et + (n=167)	13	8	4	5	137

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
P = 0,378 > 0,05					
40 ans et + (n=541)	49	17	22	22	431
Jeune moins de 4ans (n=657)	62	30	27	37	501
P = 0,478 > 0,05					
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=676)	61	22	27	29	537
Occupé (n=522)	50	25	22	30	395
P = 0,447 > 0,05					
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=981)	78	36	36	48	783
Propre secteur (n=217)	33	11	13	11	149
P = 0,003 < 0,05					
Autres types (n=990)	97	36	43	42	772
Salarié (n=208)	14	11	6	17	160
P = 0,055 > 0,05					
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=838)	71	28	35	39	665
Secteur des services (n=360)	40	19	14	20	267
P = 0,228 > 0,05					
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	4	2	1	5	88
Primaire (n=316)	25	5	6	12	268
Secondaire (n=505)	53	21	27	27	377
Supérieur (n=222)	25	17	15	12	153
Formation professionnelle (n=20)	3	0	0	2	15
P = 0,001 < 0,05					
Inférieur au secondaire (n=471)	33	9	7	20	402
Secondaire et plus (n=727)	78	38	42	39	530
P = 0,000 < 0,05					
Autres niveaux (n=976)	86	30	34	47	779
Universitaire (n=222)	25	17	15	12	153
P = 0,001 < 0,05					
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=602)	40	25	14	24	499
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=596)	71	22	35	35	433
P = 0,000 < 0,05					
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 499)	42	18	10	23	406
Urbain (n= 699)	69	29	39	36	526
P = 0,021 < 0,05					
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=663)	64	27	30	29	513
Logement (n= 535)	47	20	19	30	419
P = 0,743 > 0,05					
Autrement (n=834)	74	28	28	33	671

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
Plus d'un équipement (n=364)	37	19	21	26	261
P = 0,007 < 0,05					
<b>Taxes</b>					
Non (n=628)	43	23	24	32	506
Oui (n=570)	68	24	25	27	426
P = 0,038 < 0,05					
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=486)	30	16	12	15	413
État civil (n=712)	81	31	37	44	519
P = 0,000 < 0,05					

**Tableau 23: Perception de l'implication du système éducatif dans la corruption**

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=615)	98	77	65	106	269
Femme (n=601)	79	56	65	103	298
P = 0,151 > 0,05					
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=123)	8	15	19	32	49
20-39 ans (n=546)	83	73	67	103	220
40-59 ans (n=377)	68	31	37	65	176
60 ans et + (n=167)	18	13	6	9	121
P = 0,000 < 0,05					
40 ans et + (n=547)	86	45	44	74	298
Jeune moins de 4ans (n=669)	91	88	86	135	269
P = 0,478 > 0,05					
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=685)	85	63	81	125	331
Occupé (n=531)	92	70	49	84	236
P = 0,010 < 0,05					
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=996)	128	105	107	178	478
Propre secteur (n=220)	49	28	23	31	89
P = 0,004 < 0,05					
Autres types (n=1005)	147	104	114	169	471
Salarié (n=211)	30	29	16	40	96
P = 0,319 > 0,05					
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=854)	110	89	94	158	403
Secteur des services (n=362)	67	44	36	51	164
P = 0,048 < 0,05					
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	7	3	2	8	80
Primaire (n=321)	35	17	25	49	195
Secondaire (n=513)	81	75	61	104	192
Supérieur (n=225)	47	32	38	38	70
Formation professionnelle (n=20)	4	2	2	6	6

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
P = 0,000 < 0,05					
Inférieur au secondaire (n=478)	49	26	31	67	305
Secondaire et plus (n=738)	128	107	99	142	262
P = 0,000 < 0,05					
Autres niveaux (n=991)	130	101	92	171	497
Universitaire (n=225)	47	32	38	38	70
P = 0,000 < 0,05					
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=617)	97	64	50	95	311
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=599)	80	69	80	114	256
P = 0,004 < 0,05					
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 506)	83	44	38	79	262
Urbain (n= 710)	94	89	92	130	305
P = 0,000 < 0,05					
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=676)	97	78	71	111	319
Logement (n= 540)	80	55	59	98	248
P = 0,874 > 0,05					
Autrement (n=850)	124	88	88	139	411
Plus d'un équipement (n=366)	53	45	42	70	156
P = 0,388 > 0,05					
<b>Taxes</b>					
Non (n=642)	79	69	65	111	318
Oui (n=574)	98	64	65	98	249
P = 0,105 > 0,05					
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=496)	62	45	37	70	282
État civil (n=720)	115	88	93	139	285
P = 0,000 < 0,05					



**Tableau 24: Perception de l'implication du système judiciaire dans la corruption**

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
<b>Genre</b>					
Homme (n=607)	84	39	38	59	387
Femme (n=696)	51	19	15	20	491
P = 0,000 < 0,05					
<b>Âge</b>					
15-19 ans (n=118)	10	6	6	5	91
20-39 ans (n=542)	66	28	24	37	387
40-59 ans (n=373)	44	14	17	28	270
60 ans et + (n=167)	15	9	5	9	129
P = 0,864 > 0,05					
40 ans et + (n=543)	59	24	23	37	400
Jeune moins de 4ans (n=660)	76	34	30	42	478
P = 0,956 > 0,05					
<b>Occupation</b>					
Non occupé (n=678)	54	30	26	37	531
Occupé (n=525)	81	28	27	42	347
P = 0,000 < 0,05					
<b>Types de travail</b>					
Autres types (n=984)	89	46	39	61	749
Propre projet (n=219)	46	12	14	18	129
P = 0,000 < 0,05					
Autres types (n=994)	111	52	43	56	732
Salarié (n=209)	24	6	10	23	146
P = 0,040 < 0,05					
<b>Secteurs d'activités</b>					
Autres secteurs (n=842)	79	39	31	53	640
Secteur des services (n=361)	56	19	22	26	238
P = 0,003 < 0,05					
<b>Niveau d'éducation</b>					
Illettré (n=100)	7	1	0	4	88
Primaire (n=318)	31	9	6	21	251
Secondaire (n=508)	60	34	27	40	347
Supérieur (n=222)	34	13	18	11	146
Formation professionnelle (n=20)	2	1	1	2	14
P = 0,000 < 0,05					
Inférieur au secondaire (n=473)	41	11	8	28	385
Secondaire et plus (n=730)	94	47	45	51	493
P = 0,000 < 0,05					
Autres niveaux (n=981)	101	45	35	68	732
Universitaire (n=222)	34	13	18	11	146
P = 0,003 < 0,05					
<b>Concentration</b>					
Autres lieux d'habitation (n=604)	56	24	13	27	484
Centre de Houmt-Souk et Midoun (n=599)	79	34	40	52	394
P = 0,000 < 0,05					
<b>Milieu</b>					
Rural (n= 499)	44	17	14	35	389

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Tout à fait satisfait	NSP/NRP
Urbain (n= 704)	91	41	39	44	489
P = 0,003<0,05					
<b>Équipements</b>					
Autres équipements (n=667)	68	36	34	40	489
Logement (n= 536)	67	22	19	39	389
P = 0,306>0,05					
Autrement (n=838)	89	37	28	45	639
Plus d'un équipement (n=365)	46	21	25	34	239
P = 0,001<0,05					
<b>Taxes</b>					
Non (n=632)	50	25	29	41	487
Oui (n=571)	85	33	24	38	391
P = 0,001<0,05					
<b>Services de recours</b>					
Autres services (n=487)	37	17	10	21	402
État civil (n=716)	98	41	43	58	476
P = 0,000<0,05					

**Tableau 25: Perception de l'implication de la délégation dans la corruption**

	PAS DU TOUT SATISFAIT	PLUTÔT PAS SATISFAIT	PLUTÔT SATISFAIT	TOUT À FAIT SATISFAIT	NSP/NRP
<b>GENRE</b>					
HOMME (N=606)	75	43	43	57	388
FEMME (N=597)	54	29	15	17	482
P = 0,000<0,05					
<b>ÂGE</b>					
15-19 ANS (N=118)	8	8	5	4	93
20-39 ANS (N=543)	57	42	26	37	381
40-59 ANS (N=372)	45	14	17	26	270
60 ANS ET + (N=167)	18	8	8	7	126
P = 0,341>0,05					
40 ANS ET + (N=542)	64	22	27	33	396
JEUNE MOINS DE 4ANS (N=661)	65	50	31	41	474
P = 0,119>0,05					
<b>OCCUPATION</b>					
NON OCCUPE (N=678)	53	40	27	35	523
OCCUPE (N=525)	76	32	31	39	347
P = 0,000<0,05					
<b>TYPES DE TRAVAIL</b>					
AUTRES TYPES (N=984)	88	54	47	59	736
PROPRE PROJET (N=219)	41	18	11	15	134
P = 0,000<0,05					
AUTRES TYPES (N=994)	105	61	48	54	726
SALARIE (N=209)	24	11	10	20	144
P = 0,234>0,05					
<b>SECTEURS D'ACTIVITES</b>					
AUTRES SECTEURS (N=844)	80	46	37	46	635
SECTEUR DES SERVICES (N=359)	49	26	21	28	235
P = 0,016<0,05					
<b>NIVEAU D'EDUCATION</b>					
ILLETRE (N=100)	6	2	1	4	87
PRIMAIRE (N=317)	30	7	11	19	250
SECONDAIRE (N=507)	61	40	25	34	347
SUPERIEUR (N=223)	26	20	18	15	144

	PAS DU TOUT SATISFAIT	PLUTÔT PAS SATISFAIT	PLUTÔT SATISFAIT	TOUT À FAIT SATISFAIT	NSP/NRP
FORMATION PROFESSIONNELLE (N=20)	3	1	1	1	14
P = 0,001<0,05					
INFÉRIEUR AU SECONDAIRE (N=473)	42	12	15	25	379
SECONDAIRE ET PLUS (N=730)	87	60	43	49	491
P = 0,000<0,05					
AUTRES NIVEAUX (N=980)	103	52	40	59	726
UNIVERSITAIRE (N=223)	26	20	18	15	144
P = 0,013<0,05					
<b>CONCENTRATION</b>					
AUTRES LIEUX D'HABITATION (N=605)	51	33	29	23	469
CENTRE DE HOUMT-SOUK ET MIDOUN (N=598)	78	39	29	51	401
P = 0,000<0,05					
<b>MILIEU</b>					
RURAL (N= 500)	38	24	19	33	386
URBAIN (N= 703)	91	48	39	41	484
P = 0,005<0,05					
<b>ÉQUIPEMENTS</b>					
AUTRES EQUIPEMENTS (N=668)	68	48	34	35	483
LOGEMENT (N= 535)	61	24	24	39	387
P = 0,179>0,05					
AUTREMENT (N=839)	88	49	33	39	630
PLUS D'UN EQUIPEMENT (N=364)	41	23	25	35	240
P = 0,001<0,05					
<b>TAXES</b>					
NON (N=633)	50	36	34	35	478
OUI (N=570)	79	36	24	39	392
P = 0,008<0,05					
<b>SERVICES DE RECOURS</b>					
AUTRES SERVICES (N=487)	39	20	17	21	390
ÉTAT CIVIL (N=716)	90	52	41	53	480
P = 0,000<0,05					

#### 4.4 RECODAGE DES VARIABLES

1. Sexe : 0=Homme et 1=Femme
2. Age :
  - Jeunes : =1 si « 40 ans, 0=Autrement
  - Ageactif : 1 si agé de 20 à 60 ans et 0 =autre
3. Occupation : 1=occupé (1, 2, 3, 4 et 8) et 0=autres
4. Secteur d'emploi
  - Propre projet : 1 =propre projet (3) et 0 = Autres
  - Salarié : 1 = Salarié (7) et 0 =autre
5. Service : 1 = secteur des services (1. Tourisme, 3. commerce et 5. Services) et 0 =autre
6. Éducation
  - Secondaire\_plus :1=secondaire et plus (3 et 4) et 0 =  
Autres
  - Universitaire : 1 si université, 0 autrement

7. Concentration : 1=centre (1.Houmt-Souk centre et 5.Midoun Centre) et 0 = Autres
8. Urbain (Milieu de vie) : 1=urbain et 0 = Autres
9. Équipement :
- Logement :1= logement (2) et 0 = Autres
  - Voiture : 1= Voiture (1) et 0 = Autres
  - Terrain : 1= terrain (3) et 0 = Autres
10. Équipement 2 :
- Logement1 :1= logement (2) et 0 = Autres
  - Voiture 1: 1= Voiture (1) et 0 = Autres
  - Terrain1 : 1= terrain (3) et 0 = Autres
11. Équipement 3 :
- Logement2 :1= logement (2) et 0 = Autres
  - Voiture2 : 1= Voiture (1) et 0 = Autres
  - Terrain2 : 1= terrain (3) et 0 = Autres
12. Équipement multiple
- Équipement multiple=équipement1+ équipement2+ équipement3
  - Avoir\_plus\_de\_l'équipement : 1=oui et 0=non
  - Avoir\_au\_moins\_un\_équipement : 1=oui et 0=non
13. Taxation : 1=Oui et 0=non
14. État\_civil (Service) : 1=état civil et 0 = Autres
15. Satisfaction : 1= satisfait (2. Plutôt pas satisfait, 3. Plutôt satisfait, 4. Tout à fait satisfait) et 0 = Autres
16. Satisfaction\_bi : 1= satisfait (3. Plutôt satisfait, 4. Tout à fait satisfait) et autrement (si let 2)
17. Problèmes :
- Chômage\_défil : 1=chômage et 0 = Autres
  - Pauvreté\_défi2 : 1=pauvreté (2. Pauvreté et 8.prix élevés) et 0 = Autres
  - Corruption\_defi3 : 1=corruption et 0 = Autres
18. Forme de corruption
- Pot\_de\_vin1 : 1= pot-de-vin et 0 = Autres
  - Abus\_de\_pouvoir 2 : 1=abus de pouvoir et 0=Autres
  - Népôtisme3 : 1=népôtisme et 0=autres
  - Détournement : 1=pour détournement de fonds et 0=autres
19. Cause de la corruption :
- Éthique1 : 1= éthique et 0=autrement
  - Besoin d'argent1 : 1 = condition difficile et besoin d'argent et 0 = Autres
  - Loi2 : 1=inexistence de loi et contrôle et 0 = Autres
  - Cupidité2 : 1=cupidité et 0 = Autres
  - Loi3 : 1=inexistence de loi et contrôle et 0 = Autres
20. Utilisation des services :
- SONEDE\_Re : 1=oui et 0 = non
  - STEG\_Re : 1=oui et 0 = non
  - Municipal\_Re : 1=oui et 0 = non
  - Police\_Re : 1=oui et 0 = non
  - Douane\_Re : 1=oui et 0 = non
  - Finance\_Re : 1=oui et 0 = non
  - Mines\_Re : 1=oui et 0 = non
  - Hôpital\_Re : 1=oui et 0 = non

- CNAM\_Re : 1=oui et 0 = non
  - CNSS\_Re : 1=oui et 0 = non
  - CNRPS\_Re : 1=oui et 0 = non
  - Éducation\_Re : 1=oui et 0 = non
  - Justice\_Re : 1=oui et 0 = non
  - Délégation\_Re : 1=oui et 0 = non
21. Implication dans la corruption :
- SONEDE\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - STEG\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - Municipal\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - Police\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - Douane\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - Finance\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - Mines\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - Hôpital\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - CNAM\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - CNSS\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - CNRPS\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - Éducation\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - Justice\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
  - Délégation\_bi : 1=Corrompu (2,3, 4) et 0 = Autrement
22. Victime de corruption : 1=oui et 0 = non
23. Réaction : 1=acceptation et 0 = refus
24. Poursuite : 1=oui et 0 = non
25. Intention de donner pot-de-vin : 1=refus de corruption (2  
à 5) et 0 = Autres
26. Victime service municipal : 1 =oui et 0 =non
27. Corruption service santé : 1=oui et 0 = non
28. Établissement : 1=hôpital régional et 0 =autres
29. Service corrompu : 1=urgence et 0 =autres
30. Adressage : 1=oui et 0= non
31. Enquête suspicion : 1= Oui et 0 = non
32. Vérifier Suspicion : 1=oui et 0 = non



# **ILE DE DJERBA : PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ, RENFORCER LA GOUVERNANCE MUNICIPALE**

Diagnostic des risques et enjeux de corruption dans  
les communautés de Houmt Souk, Ajim et Midoun

**Moktar LAMARI, Ph. D**

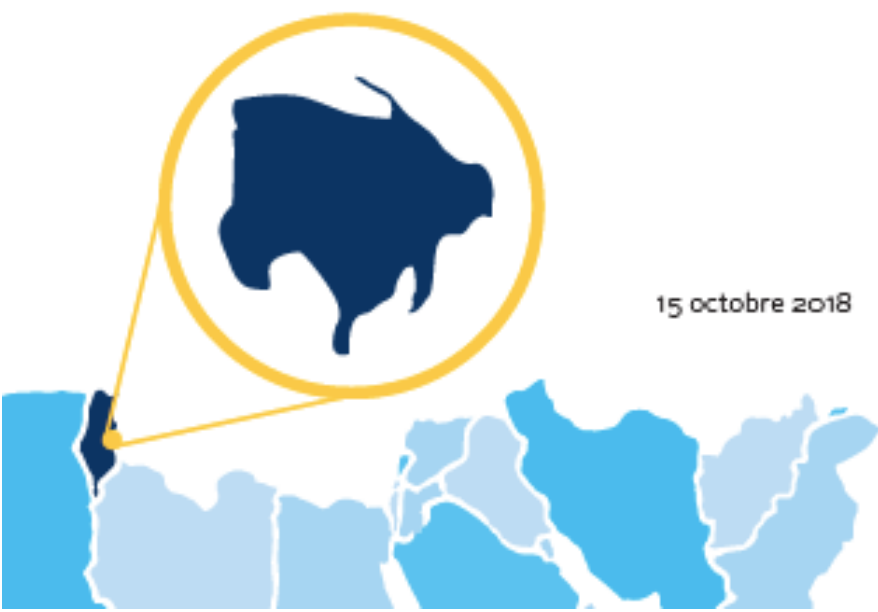
**15 OCTOBRE 2018**

## Rapport

**Moktar LAMARI, Ph. D.**

Courriel : [moktar.lamari@enap.ca](mailto:moktar.lamari@enap.ca)

Avec la participation de : Simon-Pierre Boussim, Ph.Dc ; Sophie Diallo, MAP ; Marie-Brunelle Gnomba, MAP ;  
Itizez Slama, Ph.Dc étudiantes et étudiants à l'ÉNAP



15 octobre 2018

